



Communautés

Européennes

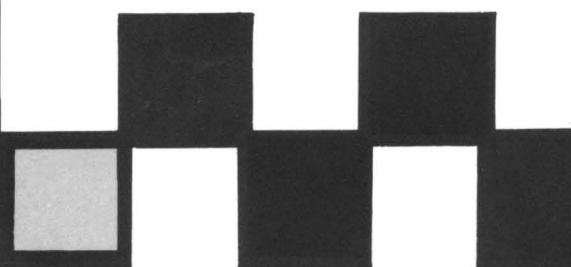
Commission

**Direction
générale
des affaires
économiques
et financières**

**La situation économique
de la Communauté**

1

1970



Rapport trimestriel

Commission des Communautés européennes
Direction générale des Affaires économiques et financières
Direction des Economies nationales et de la Conjoncture
200, rue de la Loi, 1040 Bruxelles

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

COMMISSION

La situation économique de la Communauté

MARS 1970

Table des matières

	<i>Pages</i>
I. La situation d'ensemble	3
A. <i>Les problèmes et la politique de conjoncture</i>	5
B. <i>L'évolution au cours des derniers mois</i>	7
1. La demande	7
2. La production	8
3. L'équilibre	10
C. <i>Les perspectives</i>	14
II. La situation dans les pays de la Communauté	21
A. <i>Allemagne</i>	23
1. L'évolution au cours des derniers mois	23
2. Les perspectives	29
3. La situation économique à Berlin-Ouest	31
B. <i>France</i>	37
1. L'évolution au cours des derniers mois	37
2. Les perspectives	43
C. <i>Italie</i>	51
1. L'évolution au cours des derniers mois	51
2. Les perspectives	56
D. <i>Pays-Bas</i>	63
1. L'évolution au cours des derniers mois	63
2. Les perspectives	68
E. <i>Union économique belgo-luxembourgeoise</i>	75
Belgique	75
1. L'évolution au cours des derniers mois	75
2. Les perspectives	80
Luxembourg	87
1. L'évolution au cours des derniers mois	87
2. Les perspectives	91
Annexe 1	
Memorandum de la Commission au Conseil sur la politique conjoncturelle de la Communauté pour 1970.	97
Annexe 2	
Avis du Comité de politique conjoncturelle relatif aux budgets économiques pour 1970	103
Annexe 3	
Evolution des coûts salariaux dans l'industrie	106

Remarque :

La rédaction du présent rapport a été achevée vers la mi-mars 1970. Pour ce qui concerne l'évolution la plus récente, et pour autant qu'il n'ait pas été possible d'en tenir compte, étant donné le rythme d'élaboration des statistiques nationales et les délais que requiert la publication du rapport en cinq langues, le dernier numéro des « Graphiques et notes rapides sur la conjoncture dans la Communauté » peut constituer un utile complément d'information.

I. LA SITUATION D'ENSEMBLE

A la fin de l'année dernière et au début de 1970, l'économie de la Communauté est restée sous le signe d'une haute conjoncture caractérisée. Sans doute le rythme d'expansion très rapide de la demande globale a-t-il accusé, à cette époque, un léger ralentissement, sous l'effet d'un fléchissement de la demande émanant d'importants pays tiers et d'une expansion temporairement moins vive de la consommation privée. Mais les tensions entre l'offre et la demande sont demeurées très fortes. En effet, le développement de la production s'est réduit sensiblement, par suite du degré d'utilisation extrêmement élevé des capacités techniques, de la pénurie aiguë de main-d'œuvre, de conflits sociaux qui se sont révélés particulièrement graves en Italie, et enfin de conditions climatiques défavorables. Le chômage est tombé à un niveau conjoncturel très bas.

Sous l'effet des déséquilibres observés sur les marchés des biens et services, et de la hausse des coûts tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Communauté, le niveau de prix s'est élevé sensiblement. La balance commerciale de la Communauté à l'égard des pays non membres accuse, depuis le mois d'octobre dernier, une tendance à la détérioration. La balance des capitaux s'est soldée par un déficit important, principalement imputable à l'abondance des capitaux à court et à long terme, qui ont massivement reflué d'Allemagne après la réévaluation du mark. Les réserves brutes d'or et de devises se sont ainsi fortement réduites dans la Communauté.

Les perspectives d'évolution pour l'année 1970, telles qu'elles ont été décrites dans le précédent rapport trimestriel, ne se sont pas notablement modifiées depuis lors. Il semble que la croissance de la demande extérieure doive continuer de se ralentir, sous l'effet du refroidissement progressif de la conjoncture mondiale. Quant à la demande intérieure, son expansion pourrait se révéler, surtout au premier semestre, un peu plus rapide encore qu'il n'était prévu initialement. Les dépenses de consommation privée, en particulier, devraient accuser une augmentation très appréciable. Par ailleurs, on peut s'attendre à la persistance d'une vive activité d'investissement. Dans ces conditions, l'expansion de la demande globale dépassera

sans doute sensiblement, dans les premiers temps, les possibilités de croissance de la production; mais cet écart pourrait se réduire au cours du second semestre.

Etant donné ces perspectives, le taux de croissance du produit brut de la Communauté en termes réels pourrait dépasser celui qui avait été avancé dans le précédent rapport trimestriel et atteindre 5 ½ %. En même temps, les importations en provenance des pays non membres seront en forte augmentation. Comme, d'autre part, il ne faut s'attendre qu'à une expansion modérée des exportations, le déficit de la balance commerciale de la Communauté devrait s'accroître sensiblement, en dépit d'une amélioration des termes de l'échange. La persistance de la hausse des prix est d'autant plus à redouter que, dans la plupart des pays membres, l'augmentation des coûts par unité produite aura plutôt tendance à s'accélérer en 1970.

A. Les problèmes et la politique de conjoncture

La conjoncture économique dans la Communauté, ainsi qu'il ressort de l'analyse qui fait l'objet du présent rapport, est actuellement caractérisée par la persistance de graves tensions inflationnistes. Si l'expansion de la demande intérieure s'est quelque peu modérée dans certains pays membres, cette évolution est due essentiellement à l'incidence de facteurs accidentels; aussi, après la disparition de ceux-ci, la pression exercée sur les ressources pourrait-elle, en de nombreux cas, se révéler d'autant plus vive. Etant donné le très haut degré d'utilisation des facteurs de production, observé depuis quelque temps dans la Communauté, et le ralentissement de la production qui en a résulté, l'écart entre la demande et l'offre ne s'est, en général, pas réduit, et s'est même élargi dans certains pays.

Un aspect particulièrement préoccupant de la situation est l'augmentation de plus en plus forte des coûts unitaires, imputable tant au ralentissement des progrès de productivité qu'à la hausse accélérée des salaires. Si — comme c'est à présent le cas — cet alourdissement des coûts se poursuit dans un climat de tensions conjoncturelles très vives, il est à craindre que la hausse des prix, déjà appréciable, ne s'accroisse encore et ne maintienne son rythme rapide même dans l'hypothèse d'une accalmie assez prononcée de la demande.

Etant donné l'importance des commandes en carnet, la tendance au plafonnement des inscriptions de commandes ne pourrait entraîner une élimination de la demande excédentaire, et par conséquent des tensions inflationnistes, qu'à la condition de persister assez longtemps et de se diffuser.

La relative faiblesse des exportations effectives vers les pays non membres constitue actuellement l'élément modérateur le plus actif des tensions qui règnent dans la Communauté. Comme elle est allée de pair avec une vive progression des importations, il en est résulté une détérioration de la balance commerciale et, de ce fait, de la balance des paiements courants. Par ailleurs, les mouvements de capitaux se sont inversés depuis la réévaluation du mark, entraînant une forte contraction des réserves d'or et de devises de la Communauté. Dans ces condi-

tions, la position financière extérieure de la Communauté considérée dans son ensemble est devenue beaucoup moins favorable.

La ponction opérée sur les liquidités internes du fait de l'évolution de la balance des paiements s'est traduite par un enchérissement du crédit. Les taux d'intérêt à court terme se sont adaptés au niveau international même dans les pays — l'Allemagne et l'Italie — où ils étaient restés fortement en retrait jusqu'à ces derniers mois. En outre, la hausse des taux d'intérêt à long terme s'est accélérée et généralisée.

Les fortes tensions qui caractérisent les marchés des biens et services ne semblent guère devoir se relâcher au cours des prochains mois. Certes, l'effet modérateur émanant du ralentissement prévisible des exportations vers les pays non membres deviendra plus sensible. De même, l'allure des inscriptions de commandes de biens d'équipement pourrait perdre de son dynamisme. En revanche, tout porte à croire que la plupart des pays de la Communauté connaîtront un essor très prononcé de la consommation. La trop forte différenciation qui en résulterait entre l'évolution des investissements et celle de la consommation pourrait, à plus longue échéance, poser des problèmes quant au maintien d'une expansion vigoureuse et régulière de l'économie.

Le parallélisme remarquable observé jusqu'à présent dans l'évolution économique des divers pays membres fait maintenant place à une situation nouvelle, du fait qu'un mouvement de déphasage s'esquisse dans plusieurs pays. En particulier, la conjoncture pourrait se révéler moins dynamique en France qu'en d'autres pays, tandis qu'on peut s'attendre en Italie à un renforcement de l'expansion et à une aggravation des tensions déjà vives.

Le Mémorandum adressé par la Commission au Conseil, le 22 décembre 1969, et dont les conclusions ont été adoptées par le Conseil lors de sa session du 26 janvier 1970, insistait sur la nécessité d'une action visant à amorcer à bref délai un processus de « désinflation ». Cette action devait être concentrée sur le premier semestre de 1970, afin d'éviter que n'apparaisse à échéance plus éloignée un ralentissement de la croissance coïncidant avec la hausse persistante des coûts et des prix dans un contexte interna-

tional précaire. L'accent devait être mis sur l'emploi d'instruments propres à freiner l'expansion de la demande intérieure. Il y avait lieu, en particulier, d'observer une austérité budgétaire accrue, de maintenir l'orientation restrictive de la politique du crédit, de stimuler l'épargne privée afin de freiner la consommation privée et les sorties de capitaux, et enfin d'intensifier la concurrence sur les marchés des biens et services ⁽¹⁾.

Au regard des perspectives actuelles, ces orientations conservent toute leur valeur; diverses considérations plaident même en faveur d'une politique plus restrictive encore. On peut, en particulier, se demander si une rigueur budgétaire accrue ne serait pas indiquée dans plusieurs pays. D'une part, le recours à la politique de finances publiques, bien plus que la plupart des autres instruments de la politique économique, permet une action directe et rapide sur les revenus et, par conséquent, sur l'expansion de la demande intérieure. D'autre part, il n'est pas exclu que, dans le courant de l'année, la conjoncture mondiale et l'évolution des taux d'intérêt sur les principaux marchés monétaires et financiers ne placent la politique monétaire des pays de la Communauté dans un contexte différent. Bien que les perspectives soient encore très incertaines à cet égard, il faut s'attendre que le refroidissement progressif de la conjoncture aux Etats-Unis suscite, dans ce pays, une accalmie de la demande de crédit bancaire et, de ce fait, une baisse des taux d'intérêt. Ceci ne manquerait pas d'entraîner un processus analogue sur le marché des euro-devises et vraisemblablement aussi sur les marchés monétaires de la Communauté. A plus long terme, pareille évolution serait assurément souhaitable, surtout si elle se situait dans le cadre d'une action concertée; toutefois l'incidence restrictive de la politique de crédit s'en trouverait affaiblie.

Dans ces conditions, et compte tenu de la persistance prévisible des tensions à l'intérieur de

(1) Le texte du mémorandum adressé par la Commission au Conseil, le 22 décembre 1969, au sujet de la politique conjoncturelle de la Communauté en 1970, est reproduit en annexe.

la Communauté, il conviendrait de mettre l'accent sur l'orientation anticyclique de la politique budgétaire. Si, en France, la gestion budgétaire paraît répondre aux impératifs de la situation conjoncturelle, il n'est pas sûr qu'il en soit de même dans tous les autres pays membres. Une plus grande rigueur budgétaire semble surtout nécessaire en Italie, où une prompte consolidation de la situation économique intérieure est une condition essentielle du rétablissement de l'équilibre externe et du maintien d'un pouvoir d'achat élevé. Dans les pays du Benelux également, il apparaît souhaitable, eu égard aux tensions qui subsistent, d'atténuer les impulsions émanant de la gestion budgétaire des pouvoirs publics. Pour ce qui est de l'Allemagne, on peut aussi se demander, en dépit de la ponction appréciable opérée par le budget sur les liquidités intérieures, si les restrictions actuelles en matière de finances publiques sont suffisantes pour rétablir une stabilité raisonnable des prix.

Une gestion budgétaire et financière plus rigoureuse, et notamment une expansion plus limitée des dépenses des administrations publiques, s'imposent donc dans tous ces pays.

Dans l'hypothèse où ces mesures, conjuguées avec l'encouragement de l'épargne et les restrictions de crédit, se révéleraient insuffisantes pour assurer la modération nécessaire de la demande intérieure, il y aurait lieu d'envisager un accroissement supplémentaire des recettes courantes et en particulier des impôts directs. Ces mesures devraient être conçues de manière à pouvoir être neutralisées dans un délai relativement court par des dégrèvements, en cas d'affaiblissement de l'essor conjoncturel. En prévision de pareille éventualité, il conviendrait aussi de prévoir dès à présent, en matière de dépenses des administrations publiques, des tranches conjoncturelles permettant une prompte adaptation des dépenses à un nouveau contexte conjoncturel. On donnerait ainsi à la politique budgétaire la souplesse et la réversibilité qui apparaissent comme particulièrement souhaitables pour rétablir la stabilité et assurer une croissance économique durable et rapide.

B. L'évolution au cours des derniers mois

1. La demande

L'expansion de la demande globale dans la Communauté s'est légèrement ralentie durant les derniers mois de l'année dernière et au début de 1970. La demande extérieure en particulier — au sens des *exportations* effectives de biens et services vers les pays non membres — a perdu de son dynamisme.

Suivant les statistiques douanières, corrigées des variations saisonnières, les exportations de marchandises n'ont plus augmenté que de 3 % en valeur au quatrième trimestre, par rapport au précédent; en volume, elles n'ont sans doute plus guère marqué de progrès, étant donné la hausse sensible des prix à l'exportation.

Cette évolution des exportations de la Communauté résulte essentiellement de la tendance à la stabilisation, voire à une légère contraction des ventes aux Etats-Unis et au Royaume-Uni.

Aux *Etats-Unis*, l'activité économique est entrée dans une phase de stagnation. Le produit national brut en termes réels a légèrement diminué au quatrième trimestre de 1969, et l'indice de la production industrielle a baissé de 2,8 % entre juillet et janvier. Néanmoins, la pression exercée sur les coûts et les prix ne s'est pas encore atténuée. Les prix à la consommation ont dépassé de 6,3 %, en février, le niveau auquel ils se situaient un an auparavant. Quant aux importations américaines, elles sont restées à peu près stationnaires durant les derniers mois.

Au *Royaume-Uni* également, l'évolution conjoncturelle s'est montrée peu dynamique. Toutefois, l'indice de la production industrielle, après avoir baissé jusqu'en octobre, s'est légèrement redressé depuis lors. Si les investissements ont continué de se développer, le volume de la consommation privée n'a guère augmenté. La croissance des importations a été très modérée.

Contrairement à l'évolution peu favorable des ventes de la Communauté aux Etats-Unis et au Royaume-Uni — qui représentent plus du quart des exportations totales de la Communauté vers les pays non membres — et à l'expansion moins vive des exportations vers les pays de l'Est, les livraisons à d'autres importants partenaires commerciaux de la Communauté ont encore montré

un développement appréciable. C'est ainsi que s'est poursuivi le vigoureux essor des exportations vers les pays continentaux de l'A.E.L.E., en particulier vers la Suède et la Suisse. De même, les ventes à l'Espagne et au Japon ont encore accusé une nette expansion. D'autre part, les livraisons aux pays en voie de développement se sont maintenues, en valeur, à un niveau élevé.

Quant à la demande intérieure, elle a encore fait preuve de beaucoup de dynamisme. La croissance de la *formation brute de capital fixe* est demeurée très vive au début de 1970. Tel a été, en particulier, le cas des achats de biens d'équipement. En effet, les livraisons des industries de biens d'investissement de la Communauté au marché intérieur, de même que les importations de biens d'investissement en provenance des pays non membres, ont fortement augmenté durant les derniers mois.

La tendance des investissements en *construction* est restée franchement ascendante; ceci s'est surtout vérifié dans le secteur de la construction à usage industriel et commercial, tandis qu'un ralentissement de l'expansion est apparu dans la construction résidentielle, à en juger d'après la situation des carnets de commandes au troisième trimestre de 1969 et l'évolution récente des mises en chantier. Quant au développement des investissements en construction dans le secteur public, il a été freiné, dans la plupart des pays membres, par une politique budgétaire plus rigoureuse.

La formation de *stocks* a sans doute contribué dans une mesure accrue à l'expansion de la demande globale. D'après les statistiques d'importation, les achats de matières premières et de demi-produits ont encore augmenté à un rythme accéléré. Par ailleurs, la tendance au stockage de produits finis s'est accentuée au cours des derniers mois, tant dans l'industrie que dans le commerce; du moins les chefs d'entreprise, suivant les résultats des enquêtes de conjoncture, estiment-ils que leurs stocks de produits finis sont devenus moins insuffisants.

Au quatrième trimestre de 1969, l'augmentation des dépenses de *consommation privée* dans la Communauté a été moins importante qu'elle n'avait été au trimestre précédent. En Italie,

Les exportations de marchandises de la Communauté vers les pays non membres

(Pourcentage de variation en valeur, par rapport à la période correspondante de l'année précédente)

	1968		1969				
	Millions d'u.c. (1)	Année	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim. (2)	Année (2)
Ensemble des pays non membres	35 290	+ 11,5	+ 3,5	+ 21	+ 9,5	+ 10	+ 11
dont :							
Pays industrialisés (3)	22 873	+ 11,5	+ 2,5	+ 21	+ 11	+ 13	+ 12
dont :							
Etats-Unis	5 768	+ 30,5	- 15,5	+ 19	+ 1,5	+ 8	+ 3
A.E.L.E.	11 217	+ 7,5	+ 7,5	+ 17,5	+ 13	+ 15	+ 13
Royaume-Uni	3 127	+ 10	+ 2,5	+ 14	+ 7	+ 7	+ 7
Pays en voie de développement (4)	9 309	+ 12	+ 7	+ 19,5	+ 8	+ 6	+ 10
dont :							
A.O.M.	2 064	+ 15,5	+ 12	+ 39,5	+ 2	0	+ 11
Autres pays (5)	3 108	+ 8,5	+ 3,5	+ 28	+ 5	+ 2	+ 9

Source : Office statistique des Communautés européennes (O.S.C.E.).

(1) 1 u.c. = 1 unité de compte = 0,888671 g d'or fin = 1 dollar U.S. aux taux de change officiel.

(2) Estimations des services de la Commission.

(3) Classe 1 du code géographique commun pour le commerce extérieur de la C.E.E.

(4) Classe 2 du code géographique commun pour le commerce extérieur de la C.E.E.

(5) Classe 3 du code géographique commun pour le commerce extérieur de la C.E.E. et autres exportations.

l'incidence des pertes de revenus subies par les travailleurs du fait des grèves s'est fait nettement sentir. En France, l'expansion des dépenses de consommation des ménages s'est fortement modérée depuis le mois de septembre, sous l'effet des conditions plus sévères fixées, depuis la fin du mois d'août, pour les achats à tempérament et de la normalisation progressive du taux d'épargne des ménages, qui avait fortement diminué du fait d'achats spéculatifs. En Belgique, le développement de la consommation privée a sans doute marqué temporairement un léger ralentissement au cours du dernier trimestre de 1969; le renforcement des restrictions de crédit, au milieu de l'année écoulée, et le report au 1^{er} janvier 1971 de l'application de la taxe sur la valeur ajoutée pourraient avoir

joué un rôle à cet égard. En Allemagne, par contre, les dépenses de consommation privée, soutenues par une hausse importante des salaires, ont encore fortement augmenté au quatrième trimestre.

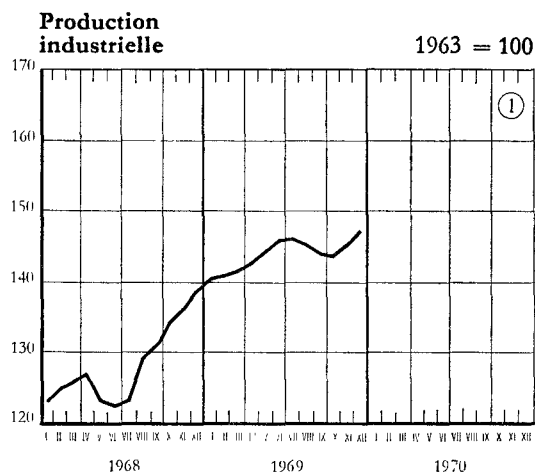
2. La production

L'expansion de l'offre intérieure de la Communauté, à la fin de l'année dernière et au début de 1970, s'est poursuivie à un rythme ralenti.

La *production industrielle*, suivant l'indice désaisonnalisé de l'O.S.C.E. (excluant la construction, ainsi que les denrées alimentaires, boissons et tabacs) a progressé d'un peu plus de

2 % du troisième au quatrième trimestre de 1969, et les premières indications partielles dont on dispose au sujet de l'évolution au début de 1970 laissent à penser que ce rythme ne s'est guère accéléré depuis lors. Certains facteurs exceptionnels ont toutefois pesé sur l'évolution de la production industrielle au cours des der-

niers mois; il en a notamment été ainsi au quatrième trimestre de 1969, en Italie, où les conflits sociaux ont été particulièrement graves, et au début de 1970, en Belgique, où des mouvements de grève dans les charbonnages ont entravé l'approvisionnement de certains secteurs en produits énergétiques. D'une manière générale, la rigueur de l'hiver doit également avoir exercé un effet défavorable sur la production.



Grâce à l'importance des commandes en carnet, le ralentissement des inscriptions de commandes qui, dans plusieurs pays membres, caractérise certains secteurs depuis l'automne dernier, n'a pas influencé le rythme de la production. Les progrès ont été freinés bien plutôt et presque exclusivement par le manque de main-d'œuvre et de capacités techniques.

L'expansion ne s'est pas affaiblie dans le secteur des *services*. Le commerce et le tourisme ont été fortement stimulés, au début de 1970,

La production industrielle de la Communauté

Variations en % par rapport à la période correspondante de l'année précédente (1)

	1968	1969				
		1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	Année
Ensemble de l'industrie (2)	+ 8,8	+ 13,0	+ 18,2	+ 9,7	+ 6,1	+ 11,7
dont :						
Allemagne	+ 13,1	+ 17,5	+ 14,8	+ 11,9	+ 11,2	+ 13,8
France	+ 4,0	+ 10,8	+ 33,0	+ 9,0	+ 4,6	+ 13,6
Italie	+ 6,3	+ 9,0	+ 7,9	+ 3,1	- 8,7	+ 2,7
Pays-Bas	+ 12,0	+ 14,5	+ 12,9	+ 13,6	+ 12,5	+ 13,4
Belgique	+ 6,4	+ 11,8	+ 12,7	+ 7,7	+ 10,8	+ 10,8
Luxembourg	+ 5,5	+ 17,2	+ 12,9	+ 12,6	+ 11,1	+ 13,4
dont :						
Industries extractives	+ 4,3	+ 3,5	+ 8,1	+ 2,6	+ 2,2	+ 4,2
Industrie textile	+ 9,2	+ 10,8	+ 15,4	+ 5,2	+ 6,3	+ 9,4
Industrie du papier et du carton	+ 7,6	+ 10,9	+ 14,1	+ 9,5	+ 8,4	+ 10,7
Industrie du cuir	+ 9,9	+ 12,1	+ 11,4	- 0,3	- 2,5(2)	+ 5 (2)
Industrie transformatrice des métaux	+ 7,3	+ 15,5	+ 23,3	+ 11,8	+ 8 (2)	+ 14 (2)
Industrie sidérurgique	+ 9,7	+ 8,5	+ 17,0	+ 6,9	+ 3,6	+ 9,0
Production d'électricité	+ 8,4	+ 9,2	+ 14,7	+ 9,3	+ 8,3	+ 10,2

(1) Calculs effectués sur la base des indices bruts de l'Office statistique des Communautés européennes (O.S.C.E.).

(2) Estimation.

(3) A l'exclusion de la construction et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs.

par l'augmentation toujours rapide des revenus des ménages. Dans les autres catégories de services, telles que le secteur bancaire et les transports, le vif essor de l'activité économique s'est traduit par un net accroissement de la valeur ajoutée en termes réels.

Les tensions ne se sont pas relâchées sur les marchés de l'emploi de la Communauté; elles se sont même accentuées dans certains pays membres. En général, les besoins de main-d'œuvre des entreprises ont encore augmenté dans une mesure sensible. Le chômage est tombé à un niveau très bas. En même temps, l'embauche de travailleurs étrangers s'est intensifiée.

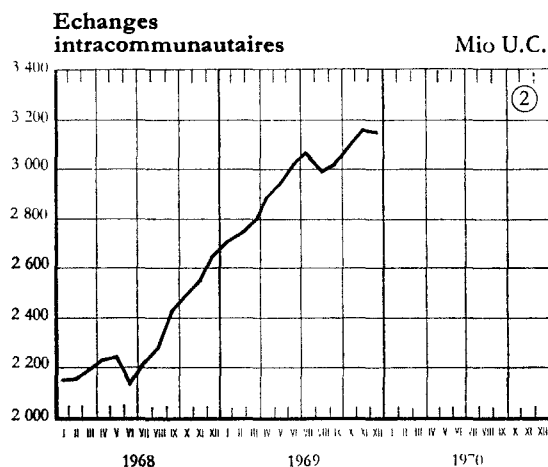
3. L'équilibre

L'expansion des importations de la Communauté en provenance des pays non membres est restée vive à la fin de l'année écoulée et sans doute aussi au début de 1970. D'après les statistiques douanières corrigées des variations saisonnières, les importations de marchandises ont augmenté de 6 % en valeur au quatrième trimestre, par rapport au précédent.

Les progrès de la production industrielle, le mouvement de reconstitution des stocks et les hausses de prix enregistrées sur les marchés des matières premières ont entraîné un développement rapide des importations de matières premières. En même temps, la forte demande d'investissement a donné lieu à une nouvelle augmentation des achats de biens d'équipement. Enfin, l'expansion sensible de la consommation s'est aussi traduite par une croissance accélérée des importations de biens de consommation. En revanche, les importations de produits agricoles n'ont progressé que faiblement dans la plupart des pays de la Communauté.

Les importations en provenance des pays de l'A.E.L.E., en particulier de la Suède et de la Suisse, ont augmenté à un rythme particulièrement rapide. La vive progression des achats des pays en voie de développement reflète non seulement la hausse des prix des matières premières, mais aussi le fort accroissement du volume des importations de la Communauté. Enfin, les achats aux pays à commerce d'Etat ont également marqué une vigoureuse expansion au cours des derniers mois.

Dans le climat de haute conjoncture qui s'est maintenu dans la Communauté tout entière, les échanges intracommunautaires se sont fortement intensifiés. Leur croissance a cependant marqué un léger ralentissement, imputable en partie à des facteurs exceptionnels, tels que les modifications de parité en France et en Allemagne ou les grèves en Italie, mais en partie aussi à l'expansion moins vive des dépenses de consommation en France. En effet, l'importante augmentation des achats de ce pays, qui jusqu'à l'automne avait eu une forte incidence sur l'évolution des échanges intracommunautaires, a fait place à une baisse après la dévaluation. Cette évolution n'a pu être compensée entièrement par l'essor persistant des importations de l'Allemagne et des pays du Benelux. En revanche, les ventes de la France, après un affaiblissement temporaire dû à la dévaluation, se sont de nouveau développées à un rythme accéléré depuis la fin de l'année dernière, grâce à la très vive demande de ses principaux partenaires commerciaux.



L'évolution économique est restée caractérisée, dans tous les pays de la Communauté, par de fortes tendances à la hausse des prix. Celles-ci sont imputables à de multiples causes : les tensions toujours vives sur les marchés des biens et services, le coût plus élevé des importations, les relèvements de tarifs publics dans quelques pays membres et, dans une mesure croissante, l'augmentation des coûts salariaux. C'est ainsi que, d'après les premières données disponibles sur l'évolution de la production, des revenus salariaux et de l'emploi, la progression des coûts salariaux par unité de valeur ajoutée brute à prix constants dans l'industrie, qui avait déjà atteint

Les importations de marchandises de la Communauté en provenance des pays non membres

(Pourcentage de variation en valeur, par rapport à la période correspondante de l'année précédente)

	1968		1969				
	Millions d'u.c. (¹)	Année	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim. (²)	Année (²)
Ensemble des pays non membres	33 542	+ 8,5	+ 12	+ 22,5	+ 15	+ 17	+ 17
dont :							
Pays industrialisés (³)	18 626	+ 9,5	+ 11,5	+ 26	+ 17	+ 20	+ 18
dont :							
Etats-Unis	6 386	+ 8,5	- 2,5	+ 25	+ 13	+ 20	+ 14
A.E.L.E.	7 840	+ 10,5	+ 16,5	+ 25	+ 18	+ 20	+ 20
Royaume-Uni	2 994	+ 11	+ 15	+ 24	+ 17,5	+ 20	+ 20
Pays en voie de développement (⁴)	12 506	+ 8	+ 13	+ 18,5	+ 11	+ 10	+ 13
dont :							
A.O.M.	2 498	+ 9,5	+ 9	+ 23	+ 7	+ 19	+ 12
Amérique latine	2 679	- 4,5	+ 14	+ 18	+ 21,5	+ 18	+ 18
Autres pays (⁵)	2 410	+ 5	+ 9	+ 18	+ 18,5	+ 12	+ 14

Source : Office statistique des Communautés européennes (O.S.C.E.).

(¹) 1 u.c. = 1 unité de compte = 0,888671 g d'or fin = 1 dollar U.S. au taux de change officiel.

(²) Estimations des services de la Commission.

(³) Classe 1 du code géographique commun pour le commerce extérieur de la C.E.E.

(⁴) Classe 2 du code géographique commun pour le commerce extérieur de la C.E.E.

(⁵) Classe 3 du code géographique commun pour le commerce extérieur de la C.E.E. et autres importations.

2 ½ à 3 % en 1969 (¹), s'est encore accélérée dans la plupart des pays au début de 1970.

En France, l'écart qui s'était établi, lors de la dévaluation du franc, entre les prix agricoles français et les prix communautaires, et qui avait été autorisé au mois d'août par une décision du Conseil, s'est en partie résorbé. Le Gouvernement a, par ailleurs, autorisé le relèvement de certains prix de matières premières industrielles et demi-produits, qui étaient souvent demeurés très inférieurs aux cours mondiaux. En outre,

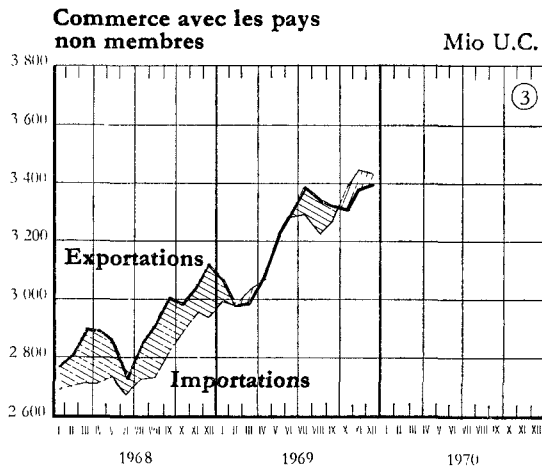
toute une série de tarifs de services publics ont été majorés.

En Allemagne, la hausse du niveau des prix à la consommation s'est accélérée au cours des derniers mois, malgré l'incidence modératrice de la réévaluation.

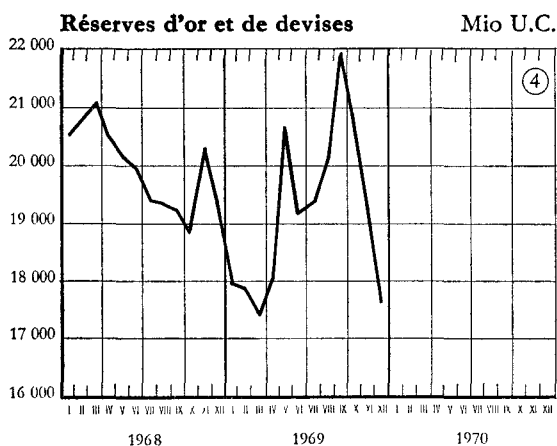
Dans les pays du Benelux, la réévaluation du mark s'est ajoutée aux tendances générales de la conjoncture comme facteur de hausse des prix. Au Luxembourg, l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 1970, de la taxe sur la valeur ajoutée n'a pas eu de répercussion bien sensible sur les prix à la consommation; il convient toutefois

(¹) Cf. annexe 3.

de noter, à ce sujet, qu'un blocage des marges bénéficiaires a été instauré.



La *balance commerciale* de la Communauté vis-à-vis des pays non membres a eu tendance à se détériorer depuis le troisième trimestre. La *balance des capitaux* de la Communauté s'est soldée par un déficit important. Celui-ci est imputable, au premier chef, aux sorties massives de capitaux à court et à long terme qui ont été enregistrées en Allemagne à la suite de la réévaluation du mark. Mais des sorties de capitaux importantes se sont produites également en Italie. Au mois de février, elles ont amené le Gouvernement de ce pays à prendre des mesures spéciales pour contrôler les transferts de fonds par delà les frontières. Les *réserves brutes d'or et de devises* des autorités monétaires des pays de la Communauté ont diminué d'environ 4,3 milliards de dollars au quatrième trimestre; à fin décembre, elles n'atteignaient plus que 17,7 milliards de dollars, ce qui constitue un niveau relativement bas. L'Allemagne, à elle seule, a perdu quelque 4 milliards de dollars.



Les *opérations de trésorerie des administrations publiques* ont également contribué, dans plusieurs pays membres, au resserrement des liquidités. C'est ainsi qu'au quatrième trimestre, l'excédent de caisse du Trésor italien a été beaucoup plus important qu'un an auparavant. En France, il a été à peu près de la même importance qu'au cours de la période correspondante de 1968; mais il faut considérer qu'il était déjà très élevé à cette époque. En Allemagne, aux Pays-Bas et en Belgique, on a enregistré le déficit saisonnier habituel. En Allemagne, toutefois, ce déficit a été plus faible que l'année précédente; il a été financé essentiellement au moyen de l'actif disponible et de crédits à court terme. En Belgique, au contraire, le recours aux moyens de financement à long terme a notablement augmenté. Aux Pays-Bas, enfin, le déficit budgétaire de l'Etat a été relativement peu élevé, comme déjà en 1968.

L'expansion du *crédit bancaire* accordé aux entreprises et aux particuliers s'est légèrement ralenti dans quelques pays membres. Cette évolution s'explique en partie par l'aggravation des mesures restrictives, mais elle a tenu aussi, comme c'est le cas dans les pays du Benelux, au reflux de devises qui a suivi la réévaluation du mark. En Allemagne, par contre, les besoins de crédit de l'économie se sont notablement accrus après la réévaluation; en effet, celle-ci a entraîné le rapatriement d'une importante masse de capitaux qui avaient afflué de l'étranger, de sorte que les chefs d'entreprise ont dû recourir dans une mesure accrue au crédit bancaire.

Par suite des restrictions de crédit appliquées dans tous les pays membres, et plus encore de la hausse persistante des taux d'intérêt sur le marché de l'euro-dollar et dans d'importants pays non membres, le resserrement des *marchés monétaires* dans la Communauté s'est accentué jusqu'à la fin de l'année. C'est seulement au cours des mois de janvier et février, lorsque les taux d'intérêt à court terme ont légèrement fléchi, tant aux Etats-Unis que sur le marché des euro-devises, qu'un ajustement en baisse des taux de l'argent au jour le jour a été enregistré, notamment dans les pays du Benelux. Toutefois, en Allemagne et en Italie, le crédit accordé par les banques d'émission a de nouveau enchéri au début du mois de mars. En Allemagne, eu égard à la situation économique intérieure, le taux d'escompte a été porté de 6 à 7 1/2 %, et le

taux d'intérêt des prêts sur titres de 9 à 9 ½ %. Quant à l'Italie, elle a relevé le taux d'escompte et le taux d'intérêt des avances sur titres de 4 à 5 ½ %, ce qui, compte tenu des suppléments en vigueur, porte jusqu'à 7 % le coût du refinancement auprès de la Banque centrale.

Sur les *marchés financiers* de la Communauté, les rendements des valeurs à revenu fixe ont continué, jusqu'au début de 1970, d'augmenter nettement dans tous les pays membres. Sur les

marchés des actions des pays membres, les cours sont restés plus ou moins stationnaires depuis le mois d'octobre, ou ont même fléchi. La faiblesse de la bourse de New York et l'incidence des mesures restrictives ont dû jouer un rôle important à cet égard. L'indice Dow-Jones des valeurs industrielles a atteint, à fin janvier, le niveau le plus bas qui ait été enregistré depuis novembre 1963. Seule la bourse de Paris a encore connu, au début de l'année, une relative fermeté des cours.

Emplois et ressources de biens et services

	1967 ⁽¹⁾	1968 ⁽¹⁾		1969 ⁽²⁾ ⁽⁴⁾		1970 ⁽³⁾ ⁽⁴⁾
	Aux prix courants en milliards d'u.c. ⁽⁵⁾	Variations par rapport à l'année précédente, en %				
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
Formation brute de capital fixe	80,4	+ 6,5	+ 8,6	+ 10	+ 16½	+ 7½
Consommation des administrations	50,0	+ 3,0	+ 8,0	+ 4	+ 11½	+ 4
Consommation des ménages	211,3	+ 4,4	+ 7,3	+ 7	+ 11½	+ 6½
Produit brut	350,0	+ 5,8	+ 8,7	+ 7½	+ 12½	+ 5½
Solde extérieur, aux prix courants, en milliards d'u.c. ⁽⁵⁾	+ 5,9	+ 7,1		+ 5,5		+ 4

⁽¹⁾ Office statistique des Communautés européennes (O.S.C.E.).

⁽²⁾ Estimations des services de la Commission.

⁽³⁾ Prévisions des services de la Commission.

⁽⁴⁾ L'agrégation au niveau de la Communauté a été effectuée sur la base des parités officielles des taux de change de 1963.

⁽⁵⁾ 1 u.c. = 1 unité de compte = 0,888671 g d'or fin = 1 dollar US au taux de change officiel.

Remarques générales :

(a) La différence entre les données relatives aux ressources et celles qui concernent les emplois est imputable aux variations de stocks et au mode de comptabilisation particulier du solde extérieur.

(b) Les estimations et les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

C. Les perspectives

Les perspectives pour les prochains mois correspondent largement à celles qui ont été exposées dans le précédent rapport trimestriel. Toutefois, la différenciation entre l'expansion de la demande intérieure et celle de la demande extérieure pourrait se révéler plus nette encore qu'il n'était alors prévu. Ainsi, les facteurs internes de la croissance conjoncturelle sont un peu plus actifs qu'on ne s'y attendait initialement, et ce n'est au plus tôt que pour le second semestre que l'on peut escompter une normalisation de l'expansion de la demande, condition essentielle pour mettre fin aux vives tensions qui persistent sur les marchés de la Communauté.

Les perspectives d'évolution de la *conjoncture mondiale* d'ici la fin de l'année coïncident encore, dans une large mesure, avec celles qui étaient décrites dans le dernier rapport trimestriel. La tendance au refroidissement de la conjoncture mondiale, qui était déjà observée à l'époque, devrait se poursuivre et entraîner un ralentissement sensible du commerce mondial. Dans presque tous les pays industriels importants, la croissance de la demande, de la production et de l'emploi sera moins forte en 1970 que l'année dernière. Etant donné la hausse généralement encore très vive des prix et des coûts, ainsi que la relative précarité de la situation financière extérieure de certains pays non membres, les mesures visant à freiner la demande intérieure seront probablement maintenues dans la plupart des pays. A cet égard, il ne faut pas oublier que les difficultés de balance des paiements de certains pays non membres pourraient encore s'aggraver si, du fait du développement moins dynamique du commerce mondial, l'expansion rapide des exportations, enregistrée jusqu'ici, devait faire place à une évolution plus modérée.

Aux *Etats-Unis*, le maintien des restrictions de crédit, l'adoption de la réforme fiscale à la fin de 1969, ainsi que le dépôt du budget pour l'année fiscale 1970/1971, ont posé des jalons importants en matière de politique économique. Malgré le fléchissement de la production, les autorités monétaires, eu égard aux tendances persistantes à la hausse des prix et aux phénomènes inflationnistes qui sont observés, n'ont guère assoupli, jusqu'à présent, les mesures restrictives en matière de crédit. Toutefois, du fait

des tendances du marché, une certaine détente s'est manifestée sur les marchés monétaires et se traduit surtout par une baisse des taux d'intérêt appliqués aux placements à court terme, et qui étaient extrêmement élevés à la fin de l'année dernière. La législation fiscale et sociale adoptée à la fin de 1969 prévoit, entre autres, que la taxe supplémentaire au titre de l'impôt sur le revenu sera ramenée de 10 à 5 % à dater du 1^{er} janvier 1970 et que les prestations sociales augmenteront de 15 % en faveur de 25 millions de bénéficiaires. Ces mesures ont pour effet de réduire à 1,5 milliard de dollars l'excédent du budget fédéral pour l'exercice 1969/1970, excédent qui atteignait 6 milliards de dollars dans les prévisions initiales. Cette politique budgétaire moins restrictive ne pourra cependant plus modifier fondamentalement l'évolution de l'économie américaine au cours du premier semestre de 1970, telle qu'elle a été décrite dans le précédent rapport trimestriel. Au cours de cette période, les facteurs spontanés du marché entraîneront sans doute un léger ralentissement de l'activité économique, ce qui implique aussi une faible propension à importer. S'il est vrai que la réforme fiscale peut avoir des effets stimulants sur la consommation privée, il faut aussi s'attendre à une tendance à la stagnation des investissements des entreprises, à un ralentissement de la formation des stocks et à une régression de la construction de logements.

Le projet de budget pour l'exercice 1970/1971, qui a été présenté le 30 janvier 1970, prévoit un faible excédent, se chiffrant à 1,3 milliard de dollars. Les dépenses ne devraient progresser que de 1,5 % par rapport au volume de dépenses prévu pour l'exercice budgétaire en cours. Des réductions importantes ont surtout été décidées dans les domaines de la recherche spatiale (—2,8 milliards de dollars) et de la défense (—5,8 milliards de dollars). En revanche, les dépenses ont été considérablement accrues dans le secteur social. Les recettes devraient atteindre 202,1 milliards de dollars, contre 199,4 milliards au cours de l'exercice précédent. Cette faible progression, qui ne représente que 1,4 %, est principalement imputable aux allègements fiscaux accordés aux particuliers.

Considéré dans son ensemble, le budget présente un caractère légèrement modérateur. Sans

doute ne faudrait-il pas surestimer l'incidence de l'excédent budgétaire, qui ne correspond qu'à 0,1 % environ du produit national brut et pourrait encore être réduit au cours de la discussion du budget; mais cet accroissement minime de l'ensemble des dépenses publiques pourrait tout de même exercer un effet de freinage sur l'expansion économique. Même si l'on devait décider prochainement d'assouplir quelque peu la politique du crédit, ce qui dépendrait essentiellement d'un changement du climat inflationniste et de l'évolution du niveau de l'emploi, le produit national brut en termes réels ne serait que légèrement supérieur, en 1970, au résultat de l'année précédente. Une faible croissance du produit national brut implique d'ailleurs une certaine reprise de l'expansion au cours du second semestre. Certes, pareille reprise pourrait être favorisée par l'évolution de la consommation privée; en effet, le revenu disponible augmentera très nettement, non seulement en raison de sensibles majorations des salaires, mais aussi du fait de l'allègement de la fiscalité qui résultera notamment de la suppression complète, au 1^{er} juillet 1970, de l'impôt supplémentaire perçu sur les revenus. En revanche, l'évolution future des investissements, en particulier dans le secteur des entreprises, constitue un important facteur d'incertitude. Compte tenu du fait que les importations ne réagissent généralement qu'avec un certain retard, celles des Etats-Unis ne devraient guère augmenter d'ici la fin de l'année. Il semble même assez probable que leur régression conjoncturelle se poursuivra dans les premiers temps.

Au *Royaume-Uni*, l'évolution économique ne devrait pas accuser, d'ici l'été, de notables modifications. La reprise de la production industrielle se poursuivra probablement, mais à un rythme ralenti. Ce sont les investissements et les exportations qui constitueront les facteurs essentiels de l'expansion de l'activité économique. Etant donné les revendications de salaires, qui concernent quelque 2,5 millions de personnes occupées, il faut s'attendre, en particulier pour le second semestre de 1970, à un notable accroissement des revenus, qui aura pour effet d'accélérer la consommation privée et, par conséquent, l'expansion de la production. Les décisions budgétaires qui devront être prises au mois d'avril pour l'exercice 1970/1971, dans le cadre d'une balance des paiements en nette amélioration mais grevée de dettes extérieures

importantes, pourraient toutefois inverser ces tendances. Quoi qu'il en soit, les perspectives d'évolution des exportations de la Communauté vers le Royaume-Uni semblent assez favorables.

Dans plusieurs autres pays de l'A.E.L.E., l'expansion économique pourrait nettement s'affaiblir au cours des prochains mois. C'est, en particulier, le cas des pays scandinaves, où, à côté d'un développement moins rapide de la demande étrangère, la demande intérieure devrait également se ralentir, notamment sous l'effet d'une politique économique et financière plus restrictive. Ainsi, en Suède, l'augmentation des impôts indirects, à partir du mois de février, aura sans doute une incidence sur la consommation privée. En Autriche et en Suisse, par contre, la conjoncture restera vraisemblablement très dynamique.

Malgré la persistance des tendances à la hausse des prix et en dépit des restrictions appliquées en matière de politique monétaire, l'économie japonaise accusera encore, en 1970, une vigoureuse expansion. Le projet de budget déposé au début du mois de février pour l'exercice 1970 prévoit un fort accroissement des dépenses dans le domaine social, ce qui permettrait de donner un nouvel essor à la consommation. La tendance à la libéralisation du commerce extérieur constituera un stimulant supplémentaire de la vive expansion des importations. Dans d'autres pays industriels, tels que l'Espagne, l'évolution des importations pourrait, au contraire, se trouver considérablement freinée, au cours de l'année, par les mesures restrictives prises en vue de rétablir l'équilibre des échanges extérieurs.

Dans les pays en voie de développement, et surtout dans ceux qui sont le plus tributaires de leurs échanges avec les Etats-Unis, le développement des importations pourrait se ralentir dans le courant de l'année, par suite notamment de la détérioration de la position extérieure de ces pays.

En fin de compte, il est probable que la croissance de plus en plus lente des importations des pays non membres considérés dans leur ensemble, ainsi que le haut degré d'utilisation des capacités de production dans d'importantes industries exportatrices de la Communauté, se traduiront par un affaiblissement progressif de l'expansion des exportations communautaires.

Ainsi qu'il est exposé au début du présent chapitre, la croissance d'une année à l'autre de la

demande intérieure, en particulier celle de la consommation privée, sera probablement plus forte en 1970 qu'on ne l'avait prévu dans le précédent rapport trimestriel. Cette évolution pourrait retarder l'élimination des très fortes tensions qui subsistent. La demande intérieure augmentera sans doute à un rythme particulièrement rapide au cours du premier semestre, mais il n'est pas exclu qu'un ralentissement assez sensible se manifeste vers la fin de l'année.

Dans tous les pays membres, les dépenses d'*investissement* effectives des entreprises accuseront encore un accroissement considérable au cours des prochains mois. Toutefois, la propension à investir pourrait s'affaiblir peu à peu dans le courant de l'année. C'est ce que laissent présager un certain nombre de facteurs, tels que les perspectives d'évolution moins favorables de la conjoncture mondiale, la pression croissante qui s'exerce sur les marges bénéficiaires des entreprises et l'incidence des restrictions de crédit. D'un autre côté, la forte pénurie de main-d'œuvre et le haut degré d'utilisation des capacités constituent encore, pour les entreprises, de fortes incitations à investir.

Dans l'ensemble, les investissements en construction marqueront encore, dans les premiers temps, une expansion vigoureuse, d'autant plus que les pertes de production encourues pendant l'hiver 1969/1970 ont été plus importantes que d'ordinaire. En revanche, l'évolution récente des inscriptions de commandes et des mises en chantier, dans quelques pays membres, donne à penser qu'un certain ralentissement pourrait être enregistré au cours du second semestre.

Pendant la majeure partie de l'année, les investissements sous forme de *stocks* continueront certainement d'imprimer, dans la plupart des pays membres, des impulsions assez vives à l'expansion économique. Les stocks de produits finis sont, en général, considérés comme très bas; d'autre part, en raison du vif essor conjoncturel et aussi, en Italie, par suite des conflits sociaux, les stocks de matières premières et de demi-produits ne sont généralement plus adaptés au rythme de croissance de la production.

Les impulsions émanant des dépenses de *consommation privée* demeureront très fortes tout au long de l'année, du fait surtout de l'évolution prévisible de la masse des revenus salariaux et de transfert. Il y a surtout lieu de

mentionner, à cet égard, les fortes majorations de salaires inscrites dans les conventions collectives conclues depuis septembre ou qui seront accordées lors des prochains renouvellements, le « glissement des salaires » dû aux tensions qui persistent sur le marché de l'emploi, ainsi que la hausse sensible des prix à laquelle il faut s'attendre et qui, dans la plupart des pays membres, se traduira plus ou moins automatiquement par des relèvements de salaires, du fait de l'indexation des rémunérations sur le coût de la vie. A ces facteurs viendra s'ajouter, dans la plupart des pays membres, une forte augmentation des transferts sociaux. Enfin, un accroissement de la propension à consommer des ménages n'est pas exclu, étant donné la hausse des prix.

La France, où l'on note depuis quelque temps une augmentation appréciable du taux d'épargne, est le seul pays de la Communauté où l'expansion de la consommation privée, après s'être affaiblie dès l'automne de 1969, pourrait demeurer assez modérée, à moins d'une modification radicale de l'attitude des épargnants.

Au total, la croissance de la consommation privée entre 1969 et 1970 pourrait, d'après les évaluations les plus récentes, atteindre 11 ½ % en valeur et environ 6 % en volume. Dans le précédent rapport trimestriel, ces taux étaient encore évalués respectivement à 10 % et 5 %.

La *production industrielle* de la Communauté accusera sans doute, dans l'ensemble, une nette expansion, dont le rythme pourrait toutefois continuer de se ralentir. En effet, dans la plupart des secteurs et des pays, la pénurie aiguë de main-d'œuvre et l'insuffisance des capacités techniques devraient constituer d'importants facteurs de freinage du développement de la production. De plus, dans quelques industries de base, la croissance de la production pourrait aussi se modérer, vers la fin de l'année, sous l'effet d'une évolution plus différenciée de la demande. En revanche, les secteurs de la production proches de la consommation éprouveront, tout au long de l'année, des difficultés pour s'adapter au développement prévisible de la demande.

Malgré le ralentissement de l'expansion économique attendu pour le second semestre de 1970, le taux de croissance annuelle du *produit brut* de la Communauté en termes réels pourrait atteindre quelque 5 ½ %.

Les tensions entre l'offre et la demande devant vraisemblablement persister pendant la majeure partie de l'année, les *importations* en provenance des pays non membres continueront de progresser très fortement. Elles seront encore stimulées par le refroidissement de la conjoncture auquel il y a lieu de s'attendre dans quelques pays industriels importants et par l'augmentation des possibilités de livraison qui en résultera, ainsi que par les incidences plus sensibles de la réévaluation du mark. Leur taux de croissance d'une année à l'autre pourrait se révéler à peine moins élevé qu'en 1969, où il avait atteint 17 % en valeur. Comme les exportations n'accuseront probablement qu'une progression relativement faible, le déficit de la balance commerciale de la Communauté (cif-fob) devrait s'accroître dans une mesure sensible.

Cependant, l'évolution des *prix* restera sans doute nettement ascendante dans les premiers temps. En particulier, les prix des produits de consommation industriels, dont la hausse, dans la plupart des pays membres, a déjà été appréciable depuis le milieu de l'année dernière, pourraient encore augmenter sensiblement; eu égard aux tensions qui persistent pour le moment sur les marchés, il y a tout lieu de penser que la hausse des coûts unitaires, qui s'est accélérée entretemps, sera dans une large mesure répercutée sur les prix. C'est seulement vers la fin de l'année qu'une modification du climat conjoncturel pourrait exercer un effet modérateur sur cette évolution. La hausse importante des salaires pourrait, de surcroît, entraîner une augmentation accélérée du coût des services.

Principales mesures de politique conjoncturelle

Janvier :

— Création, au 1^{er} janvier 1970, de droits de tirage spéciaux dans le cadre du F.M.I., pour un montant de 3,5 milliards de dollars. La part

échéant aux pays de la Communauté s'élève à 633,4 millions de dollars.

— Abrogation, au 1^{er} janvier, des droits de douanes qui frappaient encore les échanges intra-communautaires, notamment de produits agricoles, et nouvelle réduction des droits du tarif extérieur commun dans le cadre des accords du Kennedy-round.

— A la date du 26 janvier, décision des Représentants des Gouvernements des Etats membres de la C.E.C.A., portant suspension totale ou partielle, jusqu'au 31 mai 1970, des droits de douane pour un certain nombre de produits relevant du Traité C.E.C.A.

— Le Conseil approuve, au cours de sa session du 26 janvier, le principe d'une définition concertée d'orientations chiffrées à moyen terme pour parvenir à une harmonisation effective des politiques économiques à moyen terme.

— Le Conseil, lors de la même session, invite les Gouverneurs des Banques centrales à signer le projet d'accord instaurant un système de soutien monétaire à court terme entre les Banques centrales des Etats membres de la Communauté.

— Sur proposition de la Commission, le Conseil prend, à la même date, une décision fixant les modalités des consultations entre Etats membres en matière de politique économique à court terme.

— Egalement le 26 janvier 1970, le Conseil marque son accord sur les orientations proposées par la Commission, dans son memorandum sur la politique conjoncturelle, à l'effet d'assurer une meilleure maîtrise de l'évolution conjoncturelle en 1970.

Février :

— Le 9 février, signature par les Gouverneurs des Banques centrales de la Communauté et entrée en vigueur de l'accord instaurant un système de soutien monétaire à court terme entre les pays membres.

Communauté

TABLEAU 1 : Données de base pour 1968

	Communauté	Allemagne	France	Italie	Pays-Bas	Belgique	Luxembourg
Superficie totale (1000 km ²)	1 167,5	248,5	551,2	301,2	33,5	30,5	2,6
Population totale (1000)	185 806	60 184	50 188	52 778	12 725	9 619	335,5
Densité per km ²	159	242	91	175	380	315	129
Population active occupée	73 898	26 342	19 675	19 069	4 547	3 615	138,8
Répartition en % de la population active civile occupée par grands secteurs d'activité							
— Agriculture	14	10,1	15	22,3	7,7	5,6	12,1
— Industrie	43	47,4	40	41,4	40,2	44,9	45,3
— Services	43	42,5	45	36,3	52,1	49,5	42,6
Répartition en % du produit intérieur brut :							
— Agriculture	.	4,5	8	11,1	7,0	5,4	6,2
— Industrie	.	50,8	41	38,6	42,2	40,6	50,0
— Services	.	44,7	52	50,3	50,8	54,0	42,9
Répartition des principaux agrégats en % du produit intérieur brut :							
— Consommation privée	.	55,9	60,9	63,6	56,4	64,0	61,1
— Consommation publique	.	15,5	12,8	13,5	15,5	14,3	12,0
— Formation brute de capital fixe	.	23,2	24,9	19,4	26,7	21,3	25,1
— Exportations totales	.	23,1	14,3	19,5	43,0	38,3	81,2
— Importations totales	.	19,8	14,3	14,1	43,1	38,9	78,9

TABLEAU 2 : Évolution de quelques grandeurs économiques importantes

	Variation en volume par rapport à l'année précédente (en %)					Indice en volume 1963 = 100
	1964	1965	1966	1967	1968	1968
Produit brut	6,1	5,0	4,1	3,3	6	127
Production industrielle	7,0	4,4	5,3	1,3	8,8	130
Importations de marchandises	6,9	5,0	6,8	0,6	11,5	135
Consommation privée	4,8	5,0	4,5	3,8	4,5	125
Formation brute de capital fixe	9,4	3,8	4,7	1,2	6,5	128
Exportations de marchandises	9,3	11,0	8,4	7,7	13,1	160
Echanges intracommunautaires de marchandises (base importations)	13,2	12,2	10,9	6,1	18,9	178
Produit brut par tête	5,0	3,9	3,2	2,7	5,1	121

TABLEAU 3 : Principaux indicateurs mensuels

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Production industrielle (1963 = 100)	1967	115	118	120	122	121	122	110	92	122	126	130	130
	1968	120	126	131	133	121	130	119	106	136	141	148	146
	1969	138	142	146	150	151	152	135	115	145	150	158	154
Importation de marchandises en provenance des pays non membres (c.a.f. : Mio u.c.)	1967	2 607	2 392	2 610	2 515	2 564	2 654	2 366	2 376	2 444	2 620	2 784	2 837
	1968	2 694	2 606	2 811	2 709	5 408		2 850	2 603	2 790	2 991	3 061	3 008
	1969	3 173	2 793	3 105	3 283	3 321	3 376	3 259	2 858	3 365	3 637	3 407	.
Exportation de marchandises vers les pays non membres (f.o.b. : Mio u.c.)	1967	2 563	2 413	2 678	2 681	2 595	2 721	2 543	2 358	2 525	2 918	2 763	2 876
	1968	2 781	2 771	3 025	2 848	5 323		3 206	2 772	2 784	3 297	3 171	3 286
	1969	2 887	2 745	3 261	3 305	3 295	3 296	3 584	2 801	3 225	3 729	3 425	.
Solde de la balance commerciale (Mio u.c.)	1967	- 44	+ 21	+ 68	+ 166	+ 31	+ 67	+ 177	- 13	+ 81	+ 298	- 21	+ 39
	1968	+ 87	+ 165	+ 214	+ 139	- 85		+ 356	+ 164	- 6	+ 306	+ 110	+ 278
	1969	- 286	- 48	+ 156	+ 22	- 26	- 80	+ 325	- 57	- 140	+ 92	+ 18	.
Echanges commerciaux entre les pays membres (Mio u.c.)	1967	1 925	1 861	2 145	2 002	1 974	2 099	1 913	1 734	1 956	2 245	2 182	2 126
	1968	2 123	2 162	2 371	2 287	4 248		2 479	2 085	2 409	2 773	2 658	2 724
	1969	2 695	2 727	3 057	3 043	3 013	3 101	3 157	2 415	3 089	3 554	3 144	.

REMARQUES CONCERNANT LES GRAPHIQUES ET LES TABLEAUX

Sources: Communauté: Office statistique des Communautés européennes (O.S.C.E.).

Allemagne: O.S.C.E.; Statistisches Bundesamt.

France: O.S.C.E.

Italie: Relazione generale sulla situazione economica del Paese (1968).

Pays-Bas: O.S.C.E.; Ministerie van Sociale Zaken en Volksgezondheid; Centraal Bureau voor de Statistiek.

Belgique: O.S.C.E.; Ministère de l'emploi et du travail.

Luxembourg: O.S.C.E.

Conversion en unités de compte (1 u.c. = 0,888671 gramme d'or fin = 1 dollar U.S.) sur la base des cours de change officiels.

Graphique 1

— Courbe de tendance; estimation établie sur la base des indices (non compris la construction ni l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs) corrigés des variations saisonnières et accidentelles.

Graphique 2

— Moyennes mobiles sur trois mois de la valeur, corrigée des variations saisonnières, des échanges commerciaux entre les pays membres de la C.E.E., d'après les statistiques douanières d'importation.

Graphique 3

— Moyennes mobiles sur trois mois de la valeur, corrigée des variations saisonnières, des exportations (f.o.b.) vers les pays non membres et des importations (c.a.f.) en provenance de ceux-ci, d'après les statistiques douanières.

Graphique 4

— Total des réserves brutes d'or et de devises détenues par les autorités monétaires des pays de la Communauté à la fin de chaque mois.

Communauté

Tableau 1

- Population totale au milieu de l'année; pour l'Allemagne, moyenne annuelle estimée; pour l'Italie, moyenne annuelle.
- Population active, résidente et occupée au milieu de l'année; pour l'Allemagne, moyenne annuelle estimée; pour l'Italie, moyenne annuelle, à l'exclusion des personnes provisoirement émigrées.
- Part de l'agriculture, de l'industrie et des services au coût des facteurs; pour le Luxembourg, chiffres de l'année 1967.
- Part des principaux agrégats dans le produit intérieur brut aux prix du marché.
- Exportations et importations totales: biens, services et revenus des facteurs.

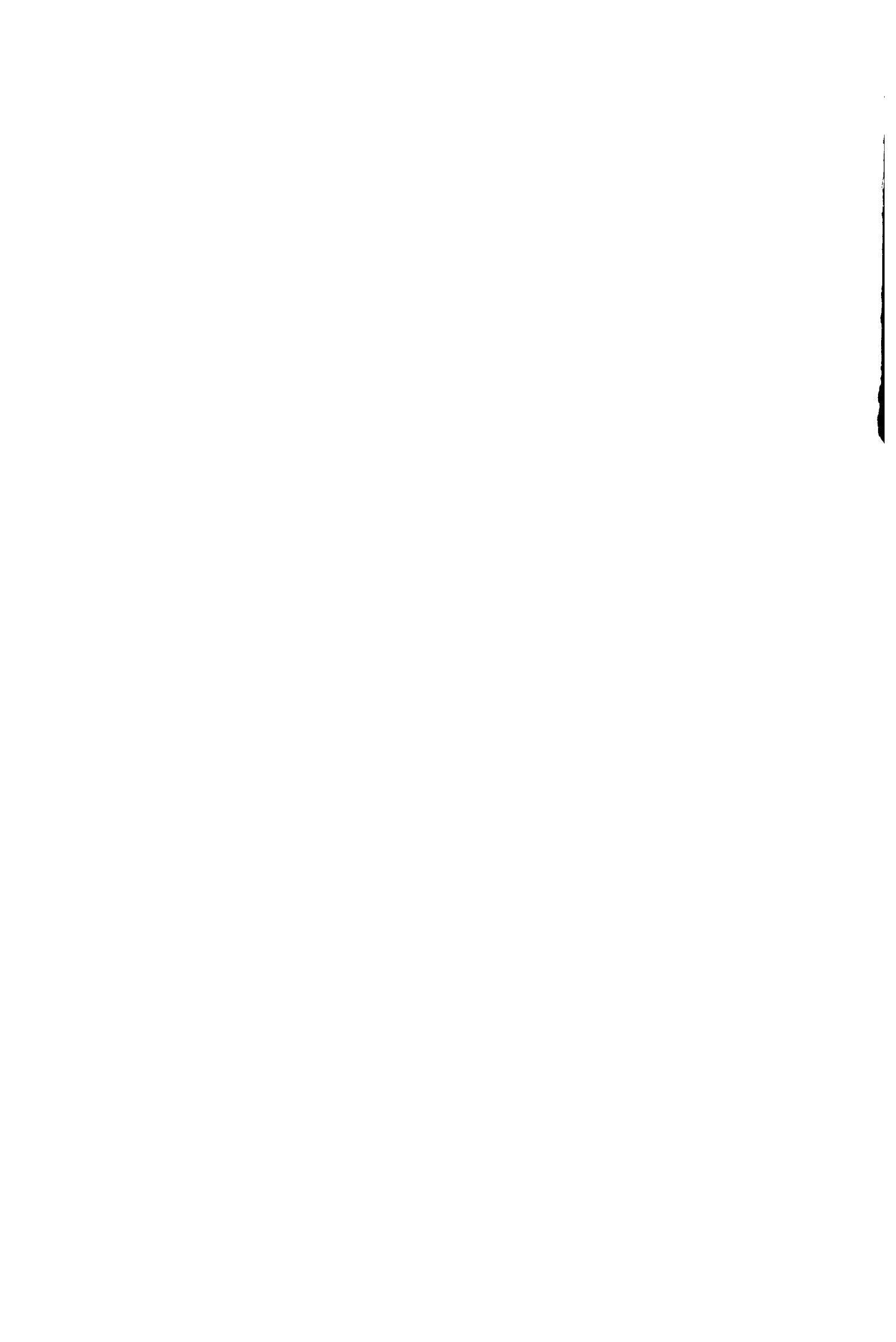
Tableau 2

- Production industrielle: indice de l'Office statistique des Communautés européennes, sans la construction, les industries alimentaires, boissons et tabacs.
- Importations (c.a.f.) en provenance des pays non membres de la C.E.E., d'après les statistiques douanières. Exportations (f.o.b.) vers les pays non membres de la C.E.E., d'après les statistiques douanières.
- Echanges commerciaux entre les pays membres de la C.E.E., d'après les statistiques douanières d'importation.

Tableau 3

- Voir les remarques du tableau 2.

II. LA SITUATION DANS LES PAYS DE LA COMMUNAUTÉ



A. Allemagne

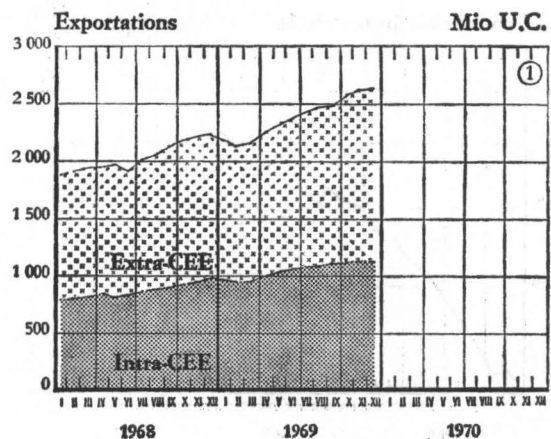
En dépit d'une certaine accalmie dans l'évolution des inscriptions de commandes, l'économie allemande est toujours caractérisée, au début de 1970, par de fortes tendances au déséquilibre. Toutefois, la croissance des exportations, exceptionnellement vive auparavant, tend à se normaliser. Les investissements montrent toujours beaucoup de dynamisme. L'expansion des dépenses de consommation privée continue de s'accélérer du fait de très fortes majorations de salaires. Pour les prochains mois, il ne faut pas encore s'attendre, semble-t-il, à un refroidissement bien sensible du climat conjoncturel; aussi la persistance d'un haut degré d'utilisation des capacités de production paraît-elle assurée. Par suite de la demande excédentaire qui subsiste et, en particulier, de la forte augmentation des coûts de production, la hausse des prix devrait rester appréciable, malgré l'incidence stabilisatrice de la réévaluation.

1. L'évolution au cours des derniers mois

Bien qu'à la suite de la réévaluation du mark, l'expansion exceptionnellement vive de la demande paraisse se modérer depuis peu, l'évolution économique dans la République fédérale reste caractérisée par de fortes tensions sur les marchés des biens et services, et par un degré extrêmement élevé d'utilisation des capacités de production. La vigueur des facteurs internes d'expansion, le déséquilibre sur le marché de l'emploi — qui s'est plutôt aggravé jusque dans le courant des dernières semaines — et le volume important de commandes inexécutées dans les entreprises ont empêché, jusqu'à présent, une solution satisfaisante du problème consistant à réduire l'essor conjoncturel de manière à assurer une croissance équilibrée. Cette solution est d'ailleurs d'autant plus difficile à trouver que, partout ailleurs, les actions entreprises pour réduire les tensions inflationnistes ont manifestement donné, jusqu'ici, des résultats moins rapides et moins décisifs qu'il n'était, en général, souhaitable.

Les exportations ont pourtant nettement ralenti leur progression au début de l'année. Abstraction faite des fluctuations saisonnières, elles se sont même situées légèrement au-dessous du niveau record qu'elles avaient atteint avant la réévaluation;

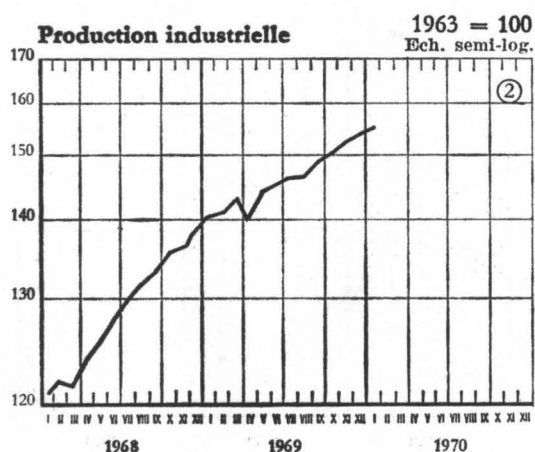
il est vrai que celui-ci était à considérer comme anormalement élevé, l'exécution des commandes étrangères ayant été accélérée dans la perspective d'une modification des parités monétaires. Le dynamisme persistant de la demande dans plusieurs des principaux pays-clients reste un important facteur de soutien des exportations. Les ventes à l'Italie et à la France, notamment, ont continué d'accuser, jusqu'à ces derniers temps, une expansion conjoncturelle appréciable. L'enchérissement des exportations résultant de la réévaluation a d'ailleurs pu être répercuté dans une large mesure sur la clientèle étrangère; de ce fait, les prix à l'exportation ont augmenté de 1,6 % de septembre 1969 à



janvier 1970, dépassant ainsi de quelque 6 % le niveau auquel ils se situaient en janvier 1969.

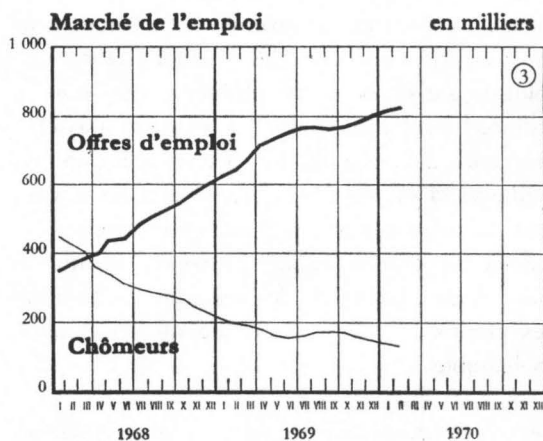
L'évolution de la demande intérieure est restée caractérisée par un développement rapide des *investissements*. La poussée expansionniste des dernières années a été si forte que les programmes d'investissement des entreprises se sont encore révélés trop limités. Bien qu'un certain nombre de nouveaux investissements aient commencé de produire leurs effets, le degré d'utilisation des capacités, déjà très élevé auparavant, a encore augmenté. D'après les données partielles disponibles, la forte progression des dépenses d'équipement s'est poursuivie de manière ininterrompue durant les premiers mois de l'année. De même, l'expansion conjoncturelle des investissements en construction est restée vive, en particulier dans le secteur des entreprises, et a donné lieu à des hausses de prix d'une ampleur inhabituelle.

De son côté, la *demande des ménages* a exercé, durant les premiers mois de l'année, une forte pression sur les ressources disponibles. Après la vague de hausse de salaires apparue à l'automne et qui, après s'être étendue à presque tous les secteurs d'activité, se traduisait, en février, par une augmentation de 10,5 % des salaires hebdomadaires conventionnels en comparaison annuelle (l'accroissement des gains effectifs ayant même été plus important encore), les dépenses des ménages se sont adaptées à la progression rapide des revenus. La vive expansion de la consommation s'est reflétée de façon particulièrement nette dans les achats d'automobiles, ainsi que dans les dépenses consacrées aux voyages et aux services; mais elle a aussi entraîné une augmentation des ventes de biens de consommation traditionnels.



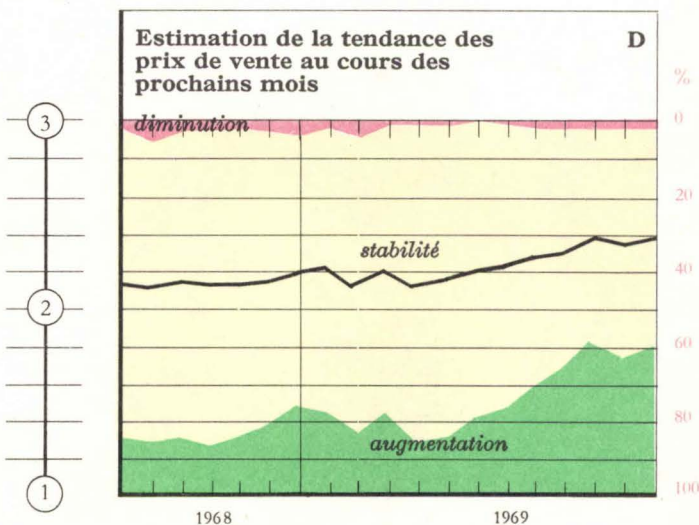
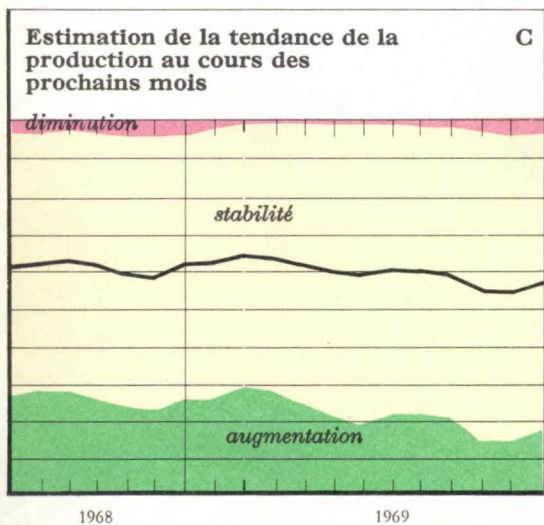
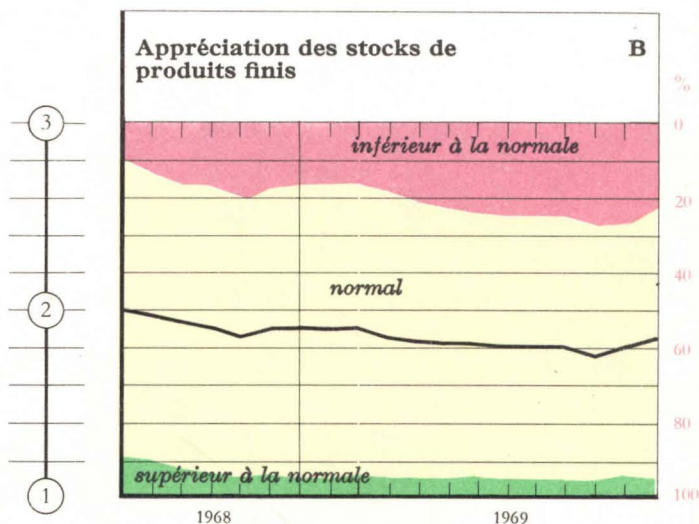
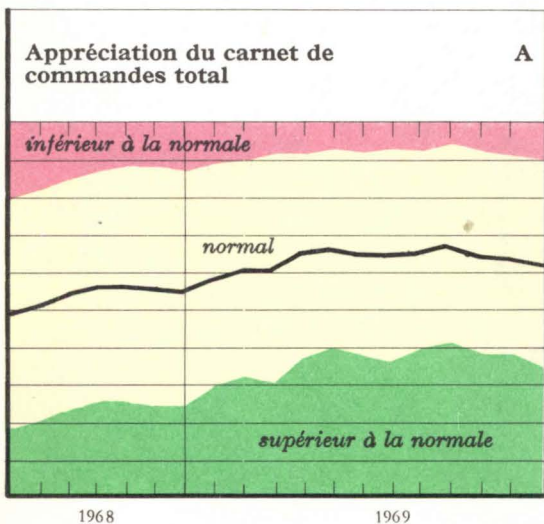
La poussée de la demande, qui ne s'est guère atténuée ces derniers temps, s'est de nouveau accompagnée d'un accroissement très appréciable de la production. C'est surtout le cas dans l'*industrie*, où toutes les possibilités de développer la production au maximum ont été utilisées. Abstraction faite des variations saisonnières, la production industrielle a augmenté de 4 % environ au cours de la période novembre/janvier, contre 1,5 % au cours des trois mois précédents. Elle dépassait de quelque 11 %, en janvier, le niveau auquel elle s'était située un an auparavant.

L'élasticité relativement grande de la production a été obtenue grâce surtout à des gains de productivité encore importants, auxquels a notamment contribué l'exploitation accrue de nouvelles connaissances technologiques dans le cadre d'importants investissements nouveaux. Etant donné les tensions extrêmement fortes qui règnent sur le marché de l'*emploi* depuis le printemps de 1969, l'augmentation de nouveau très sensible des effectifs occupés dans l'industrie, enregistrée au quatrième trimestre, a tenu exclusivement à l'embauche de travailleurs étrangers; à fin janvier, le nombre de ceux-ci atteignait environ 1,57 million, soit 438 000 de plus qu'à la même époque de l'an dernier. Le chômage s'est maintenu, durant l'hiver, à un niveau extrêmement bas; à fin février, le taux de chômage se situait à 1,2 %, contre 1,8 % un an auparavant. Le nombre désaisonnalisé des offres d'emploi non satisfaites était, à cette époque, cinq fois plus élevé que le nombre de chômeurs.



Les *importations* de marchandises ont marqué jusqu'au début de l'année une nette expansion

OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE
SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture C.E.E., effectuée en Allemagne (R.F.) par l'I.F.O.

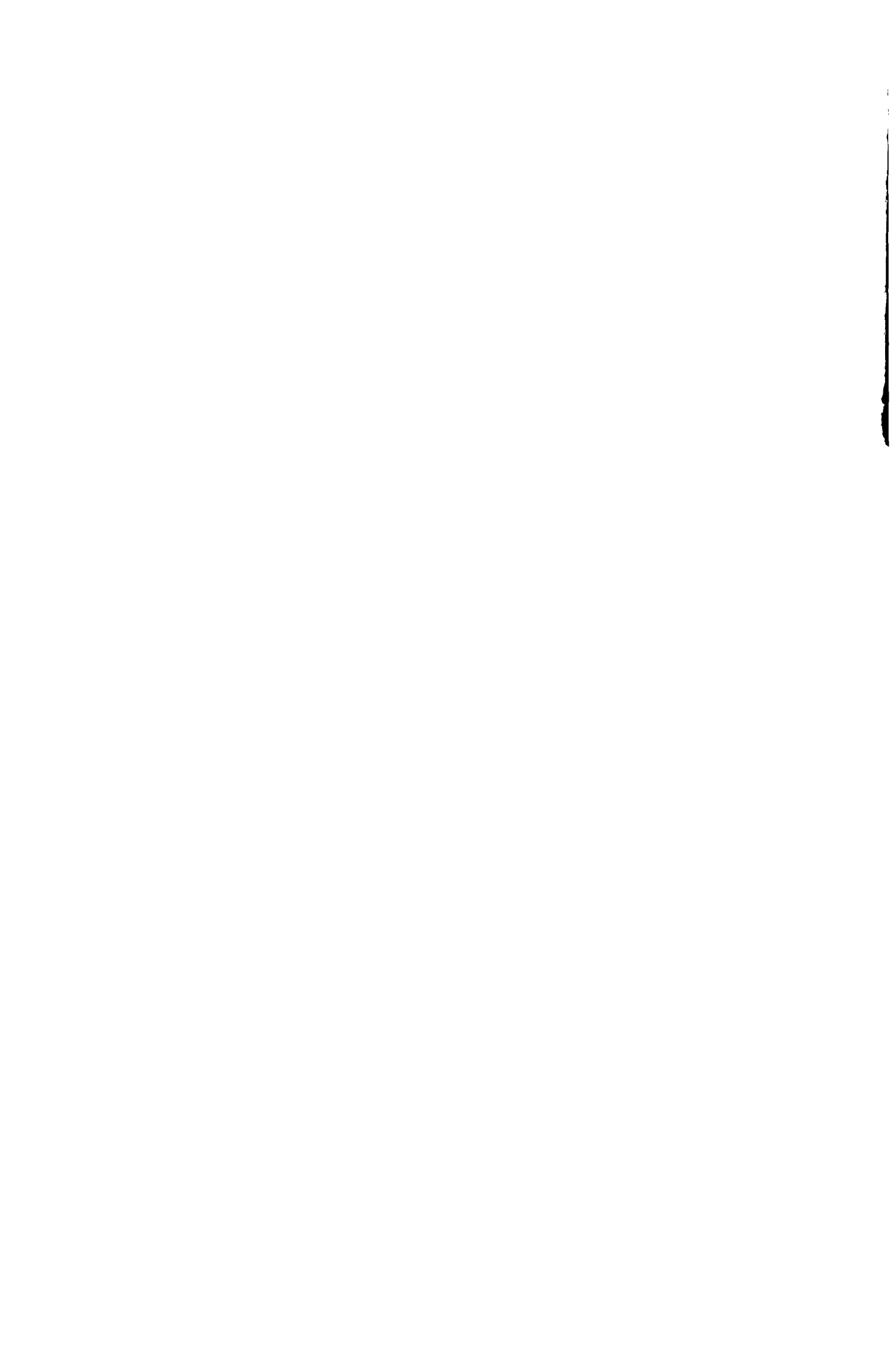
GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, verte, jaune et rouge, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale », ou « augmentation » ;

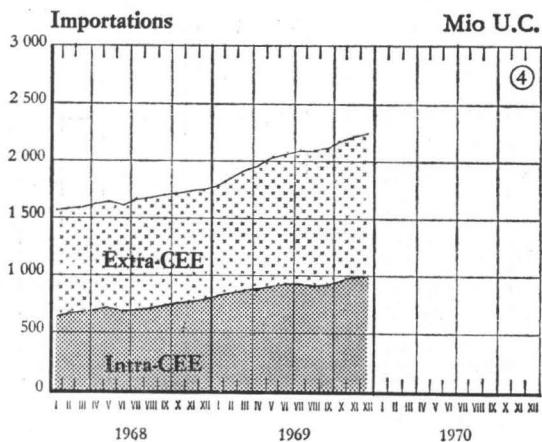
0,02 pour les réponses : « normal », ou « stabilité » ;

0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale », ou « diminution ».

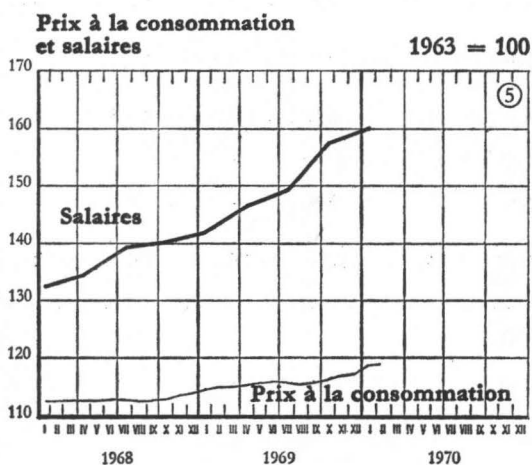


conjoncturelle, particulièrement sensible pour les achats de produits finis. Cependant, la forte tension entre l'offre et la demande ne s'est pas relâchée dans une mesure suffisante pour éviter

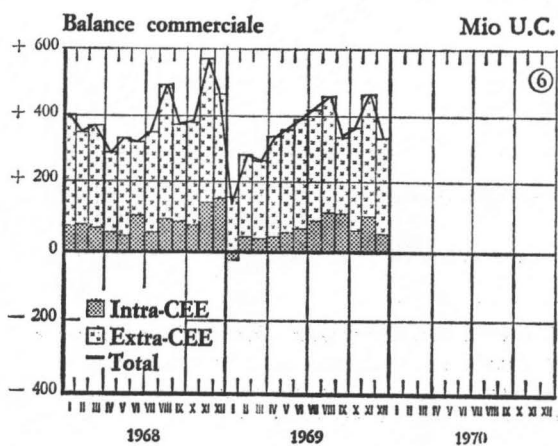
modification des termes de l'échange en faveur de la République fédérale et que, du fait des prix et des possibilités de livraison existant à l'étranger, le développement des importations a été contenu dans certaines limites. En revanche, des déficits appréciables ont été enregistrés dans les autres catégories d'opérations de la *balance des paiements*. La réévaluation a tout d'abord été suivie d'un reflux considérable de capitaux spéculatifs qui avaient convergé vers la République fédérale. Les sorties de devises ont même dépassé la mesure de ce reflux, les exportations de capitaux à long terme ayant pris une ampleur considérable au cours des derniers mois : elles ont atteint 11,7 milliards de marks environ pour la période octobre-janvier. Abstraction faite de la perte purement comptable de 4,1 milliards de marks entraînée par la réévaluation, ainsi que de l'attribution à l'Allemagne de droits de tirage spéciaux pour un montant de 738 millions de marks, les réserves monétaires globales de la Bundesbank (y compris les réserves allemandes auprès du F.M.I., ainsi que les réserves de devises placées à plus long terme) ont diminué de plus de 19,5 milliards de marks entre le début d'octobre et la fin de février. Toutefois, les réserves de la Bundesbank s'élevaient encore, à cette date, à 28 milliards de marks. La position en devises des banques commerciales a également marqué, depuis la réévaluation, une détérioration sensible, qui se chiffre, au total, à 4 milliards de marks pour la période octobre-janvier.



de nouvelles et sensibles majorations de *prix*. Au niveau des prix à la production, la vague de hausse enregistrée depuis l'automne dernier ne paraît pas s'être apaisée au cours des premiers mois de l'année. Après avoir augmenté de 2,2 % au quatrième trimestre, l'indice des prix à la production des produits industriels s'est encore élevé de 1,9 % en janvier/février, accusant ainsi une augmentation de 6,2 % en comparaison annuelle. L'indice du coût de la vie a dépassé de 3,5 %, en février, le niveau auquel il se situait un an plus tôt.



La réévaluation ne s'est donc traduite, dans les premiers temps, que par une réduction relative- ment faible du solde des échanges de biens avec l'étranger, étant donné qu'elle a entraîné une

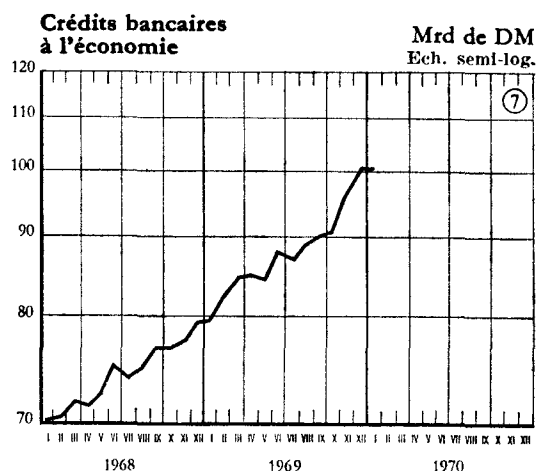


S'il est vrai qu'avant la réévaluation, l'excédent de liquidité des banques et de l'économie restreignait les possibilités d'action de la politique monétaire, il s'est rapidement résorbé sous l'ef-

fet des sorties de devises, d'autant plus que les opérations de trésorerie des pouvoirs publics, elles aussi, ont parfois donné lieu à des ponctions très importantes. C'est ainsi qu'à fin février le taux de liquidité des banques (liquidités disponibles par rapport aux dépôts) était retombé au niveau approximatif, extrêmement bas, de 6 %, alors qu'il s'élevait encore à 11 % l'été dernier. Dans ces conditions, les banques ont été fréquemment contraintes de se procurer des liquidités à l'étranger.

Néanmoins, l'expansion du crédit bancaire s'est encore sensiblement accélérée, non seulement par suite du resserrement des liquidités enregistré dans le secteur des entreprises après la réévaluation, mais aussi sous l'effet d'une contraction des marges d'autofinancement.

L'effet d'accroissement des restrictions qui a résulté du libre jeu des facteurs de marché a



Emplois et ressources de biens et services

	1967 (1)	1968 (1)		1969 (2)		1970 (2)
	Aux prix courants en milliards de DM	Variations par rapport à l'année précédente, en %				
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume (4)
Exportations (3)	110,5	+ 13,4	+ 12,5	+ 11,9	+ 13,8	+ 6
Formation brute de capital fixe	114,4	+ 8,0	+ 9,0	+ 12,8	+ 17,7	+ 8½
Consommation des administrations	81,0	— 0,9	+ 3,3	+ 4,1	+ 11,4	+ 5
Consommation des ménages	284,2	+ 4,0	+ 5,9	+ 7,7	+ 10,3	+ 7
Produit national brut	494,6	+ 7,2	+ 8,9	+ 8,0	+ 11,6	+ 5
Importations (3)	94,3	+ 14,7	+ 12,8	+ 16,2	+ 18,8	+ 13½

(1) Statistisches Bundesamt, Wirtschaft und Statistik, Nr. 2/1970.

(2) Prévisions des services de la Commission.

(3) Biens, services et revenus de facteurs.

(4) Aux prix de l'année précédente.

Remarques générales :

(a) La différence entre les données relatives aux emplois, d'une part, et celles qui concernent les ressources, d'autre part, est imputable aux variations de stocks.

(b) Les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

sérieusement affecté les marchés monétaires et financiers. Au surplus, l'attrait exercé par les taux d'intérêt élevés pratiqués à l'étranger a commencé d'avoir des répercussions plus sensibles sur le niveau des taux d'intérêt à l'intérieur du pays.

2. Les perspectives

Une incertitude croissante caractérise les perspectives d'évolution de la *demande étrangère*. Certes, la réévaluation a éliminé les tendances à la surchauffe d'origine spéculative et ouvert la voie au rétablissement d'une évolution plus normale des exportations. Cependant, la position concurrentielle de l'Allemagne ne semble pas s'être détériorée de manière décisive, d'autant plus que le taux effectif de la réévaluation n'a pas été particulièrement élevé si l'on tient compte des déports qui étaient antérieurement pratiqués sur les marchés des devises au comptant et à terme, ainsi que de la suppression de la taxe compensatoire de 4 % perçue à la frontière. En revanche, le fléchissement de la conjoncture mondiale, qui prend de plus en plus d'ampleur, pourrait avoir des répercussions très importantes sur les exportations, surtout si, par la suite, un parallélisme de l'évolution conjoncturelle devait s'instaurer entre les Etats-Unis et l'Europe. Pour le moment, la faiblesse de la conjoncture américaine ne se traduit que par un refroidissement limité du climat des exportations allemandes, du fait que la conjoncture européenne reste caractérisée par un vif essor, notamment dans certains autres pays de la Communauté. En tout cas, les carnets de commandes étrangères sont encore si bien garnis dans les entreprises industrielles que le niveau des exportations restera vraisemblablement très élevé durant les prochains mois : leur progression pour l'ensemble de l'année 1970 pourrait atteindre 8 %, ce qui, en dollars, c'est-à-dire dans l'optique des importateurs étrangers, correspondrait à un accroissement de quelque 15 %.

Il est trop tôt pour évaluer jusqu'à quel point les effets modérateurs émanant de l'évolution de la demande étrangère, combinés avec la détérioration très sensible des possibilités de financement interne et externe des entreprises, pourront effectivement freiner la *propension à investir*. Malgré le ralentissement des inscrip-

tions de commandes enregistré récemment dans les industries productrices de biens d'investissement, d'importants facteurs laissent encore présager, pour le proche avenir, la persistance d'un haut niveau d'investissement. C'est ainsi que, dans les principales industries de biens d'équipement, les carnets de commandes ont continué de se gonfler jusqu'à ces temps derniers. En outre, la vague d'investissements de l'année dernière implique la réalisation de nombreux projets complémentaires. La pression persistante qui s'exerce sur les capacités de production et sur les coûts salariaux devrait, par ailleurs, provoquer une amplification des mesures d'extension et de rationalisation des installations. Enfin, les entreprises ont, jusque tout récemment, passé d'importantes commandes de constructions nouvelles, qui pourraient par la suite donner lieu à des investissements d'équipement correspondants. C'est ainsi qu'au quatrième trimestre, le nombre de nouveaux permis accordés pour la construction de bâtiments à usage industriel ou commercial avait augmenté de 35 % en comparaison annuelle. Les autres investissements en construction sont également restés caractérisés par un volume important de commandes en carnet.

La poursuite de la très vive expansion des dépenses de *consommation privée* peut être considérée comme assurée. L'augmentation des revenus accuse, depuis l'automne dernier, une accélération parfois très rapide. De nouvelles conventions salariales ont été conclues, au début de l'année, sur la base de majorations allant de 9 à 12 %. Par ailleurs, la propension à consommer pourrait bien s'accroître, sous l'effet de la hausse des prix.

Eu égard aux tendances d'évolution actuelles de ces divers éléments de la demande, et de l'expansion appréciable de la consommation des administrations publiques, la croissance nominale du produit national brut devrait atteindre 10 %. Si l'on tient compte de la hausse prévisible des prix, ce taux correspondrait à une expansion en volume d'environ 5 %, légèrement supérieur, par conséquent, aux prévisions publiées dans le précédent rapport trimestriel.

Du côté de l'offre, l'atténuation progressive de la poussée de la demande, qui commence seulement à se faire sentir, devrait se traduire par une certaine normalisation du degré d'utilisation des capacités de production. La pression exercée

sur les ressources disponibles restera cependant vive jusqu'à une époque avancée de l'année. La croissance de la *production industrielle*, en 1970, peut être évaluée à quelque 7 ½ %.

Etant donné cette conjoncture de la demande et l'amélioration de la position concurrentielle des fournisseurs étrangers, à la suite de la réévaluation, l'expansion conjoncturelle des *importations* devrait se poursuivre durant les prochains mois. Pour ce qui concerne, en particulier, les achats de biens d'investissement et de biens de consommation durables, il y a même lieu de s'attendre à une accélération du rythme de progression, déjà très rapide à l'heure actuelle.

Dans cette hypothèse, une nouvelle et sensible diminution des excédents du commerce extérieur apparaît comme très probable; cependant, la balance des paiements courants devrait encore accuser des excédents très appréciables.

En ce qui concerne l'évolution des prix, il faut encore s'attendre, pour les prochains mois, à des hausses sensibles, surtout au niveau des prix à la consommation.

La *politique conjoncturelle* devrait donc, dans les prochains mois, rester axée principalement sur une élimination rapide de la demande excédentaire et sur la stabilisation des prix. En effet, les tendances à la hausse, si elles persistaient

Le budget de l'Etat (1)

	1969		1970	1969	1970
	Budget initial	Résultats provisoires	Projet de budget (4)	Budget initial	Projet de budget (4)
	en milliards de DM			Variations en % par rapport au budget initial de l'année précédente	
<i>Dépenses</i> (2)	82,6	81,6	88,7	+ 5,8	+ 7,5
dont :					
- dépenses courantes	67,6	67,1	73,8	+ 5,6	+ 9,3
- dépenses en capital (3)	15,0	14,5	14,9	+ 6,7	- 0,5
<i>Recettes</i>	78,6	83,1	88,7	+ 11,4	+ 12,9
dont :					
- impôts directs	19,2	20,9	29,8	+ 9,5	+ 55,4
- impôts indirects	55,2	58,2	55,0	+ 13,1	- 0,4
<i>Solde</i> (2)	- 4,0	+ 1,6	0	.	.

(1) Budget du Bund.

(2) Non compris l'amortissement de la dette.

(3) Y compris les participations et prêts.

(4) Compte tenu d'un blocage provisoire d'un montant de 2,68 milliards de marks, dont 1,26 milliard pour les dépenses courantes, et 1,42 milliard pour les dépenses en capital.

Remarque :

Les chiffres présentés dans ce tableau résultent de la transposition des données budgétaires nationales dans un cadre communautaire.

trop longtemps, auraient non seulement des effets structurels dommageables, mais compromettraient aussi la poursuite d'une croissance économique régulière et satisfaisante. Les mesures visant à l'atténuation des tensions devront être d'autant plus radicales que l'augmentation effective des revenus dépassera l'ampleur compatible avec le maintien d'une expansion équilibrée. Il faudrait toutefois veiller à ce que ces mesures soient aussi souples et réversibles que possible, afin de pouvoir, en cas de besoin, procéder rapidement à une réorientation de la politique conjoncturelle.

Le Gouvernement fédéral a adopté en janvier un programme de stabilisation dont les différents points sont énumérés en annexe au présent chapitre. Ce programme est conforme au Mémoire de la Commission sur la politique conjoncturelle, dont les conclusions ont été approuvées par le Conseil. L'accent y est mis sur la limitation des dépenses des administrations publiques et sur la constitution d'une réserve destinée à compenser les fluctuations conjoncturelles. Les Länder se sont entre-temps ralliés à cette politique, qui envisage, outre la stérilisation de recettes, le blocage de certaines dépenses. On devrait ainsi pouvoir tableer, pour le premier semestre, sur une notable capacité de financement du secteur public (sécurité sociale comprise). Des problèmes pourraient toutefois se poser au cours du second semestre, au cas où une résorption insuffisante de la demande excédentaire irait de pair avec un brusque gonflement des dépenses des administrations publiques. Pour prévenir pareille évolution, il conviendrait alors de maintenir et même de renforcer éventuellement les mesures de blocage des dépenses. Si de nouvelles dépenses devaient être décidées dans le cadre d'un budget additionnel, il importerait d'éviter qu'elles n'entraînent un accroissement supplémentaire de la masse globale des dépenses. Au moyen d'une coordination judicieuse des décisions de politique budgétaire, il faudrait veiller à ce que non seulement le Bund mais aussi les Länder et les communes tiennent compte des impératifs d'une politique financière anticyclique.

Le Gouvernement fédéral n'envisageant plus un relèvement temporaire des taux d'imposition, qui permettrait notamment de modérer les tensions excessives de la conjoncture actuelle, et en particulier un accroissement exagéré de la consommation privée, la Bundesbank a, de son

côté, accentué sa politique restrictive. Le taux d'escompte a été porté de 6 à 7,5 % avec effet au 9 mars, et le taux des avances sur titres de 9 à 9,5 %. Afin d'éviter que le resserrement de la liquidité bancaire ne soit atténué par un trop large recours des banques à l'étranger, tout accroissement des engagements bancaires vis-à-vis de l'étranger sera subordonné, à partir du 1^{er} avril, à un quota supplémentaire de réserve minima de 30 %.

Pour assurer la souplesse et surtout la réversibilité de la politique conjoncturelle, le rôle essentiel incombe toutefois, dans le dosage des instruments de la politique économique, à une gestion budgétaire et fiscale conforme aux impératifs de la conjoncture. En effet, il est à craindre que le renforcement de la politique monétaire n'agisse trop lentement et que l'effet de freinage qui en résulterait ne s'exerce qu'au moment où les facteurs spontanés du marché auraient déjà, par eux-mêmes, tendance à se normaliser. Par ailleurs, un mouvement de baisse des taux d'intérêt sur d'importants marchés financiers internationaux risquerait d'entraîner, dans la République fédérale, un afflux de capitaux à court et à long terme préjudiciable du point de vue de l'économie intérieure.

3. La situation économique à Berlin-Ouest

En 1969, l'économie berlinoise a subi la vive impulsion du développement général de la demande et a marqué, tout comme celle du territoire fédéral, une très forte expansion.

Ce rapide et vigoureux essor de la demande s'est traduit, en particulier, par une importante augmentation des livraisons au territoire fédéral, qui n'a pas atteint moins de 15,3 %. En revanche, le taux de croissance des exportations de marchandises (6,3 %) est resté nettement inférieur à celui qui a été enregistré sur le territoire fédéral.

La formation brute de capital fixe a également fait preuve, jusqu'à ces temps derniers, d'un dynamisme exceptionnel. Celui-ci a tenu essentiellement à la vive expansion des investissements d'équipement, tandis que la réalisation des investissements en construction a été freinée,

plus que d'ordinaire, par les conditions climatiques de l'hiver.

La croissance de la *consommation privée* s'est poursuivie à un rythme assez régulier, encore qu'elle ait été moins rapide que sur le territoire fédéral, du fait de l'importance relativement élevée des revenus de transfert. Les dépenses de consommation des administrations publiques ont également marqué une très forte expansion, par suite des améliorations de salaires consenties dans le secteur public et de l'accroissement du nombre des salariés.

Etant donné la structure spécifique du marché de l'*emploi* à Berlin — diminution de la population et dépendance à l'égard de l'immigration de main-d'œuvre —, l'essor de l'économie a été soutenu dans une large mesure par les progrès de la productivité. Le produit brut en termes réels s'étant accru de 8 % et la population active n'ayant guère augmenté, les gains de productivité se sont révélés légèrement plus élevés que sur le territoire fédéral. Sans doute auraient-ils été plus élevés encore si le secteur de la construction n'avait subi d'importantes pertes de production imputables aux conditions climatiques. Toujours est-il que l'immigration de travailleurs de l'Allemagne de l'Ouest et de l'étranger s'est très fortement intensifiée depuis 1969. La *production industrielle* a augmenté de 12,5 % de 1968 à 1969.

L'hiver ayant été, à Berlin, particulièrement préjudiciable à l'activité dans la construction, il est à prévoir que l'expansion économique restera vive durant les prochains mois. La situation des commandes de l'économie berlinoise est très favorable et l'aménagement qualitatif du système des préférences devrait améliorer la structure de la production.

Principales mesures de politique conjoncturelle

Janvier :

— Le 15.1.1970, un accord d'ensemble concernant les fonctionnaires et agents des services publics est conclu : il prévoit un relèvement des salaires et traitements de 8 % au 1^{er} janvier 1970 et, pour les catégories indiciaires de base, un aménagement des barèmes ainsi que l'attribution de patrimoine.

— Le 22.1.70, le Gouvernement fédéral décide la mise en œuvre d'un programme de stabilisation qui comporte les mesures suivantes :

— Limitation de l'accroissement des dépenses inscrites dans le budget fédéral pour 1970 à 8,8 % par rapport aux dépenses effectives de 1969, par le biais d'un blocage temporaire de dépenses pour un montant de 2,7 milliards de marks : les crédits bloqués ne pourront être utilisés dans le cours de l'année que si la situation conjoncturelle l'exige. En outre, d'ici l'adoption du budget par le Parlement (vraisemblablement en mai), une gestion budgétaire restrictive sera poursuivie. Dans la mesure où les engagements législatifs le permettront, les dépenses ne devront pas dépasser le montant effectif engagé un an auparavant; les dépenses d'investissement seront bloquées à un niveau inférieur de 30 à 40 % aux montants mensuels de crédits inscrits au budget. Les Länder et les communes sont invités à pratiquer une politique de dépenses analogue.

— Le doublement de la tranche non imposable de l'impôt sur les salaires jusqu'à un montant annuel de 480 marks est repoussé au 1.7.70 et l'application de la diminution progressive de la taxe complémentaire sur les revenus et sur les sociétés est reportée au 1.1.1971.

— Une réserve conjoncturelle obligatoire de 2,5 milliards de marks devra être constituée jusqu'au 30.6.1970; le Bund y contribuera pour 1,5 milliard et les Länder pour 1 milliard. L'amortissement de la dette ne doit pas être pris en compte dans ce montant.

— Le Gouvernement fédéral améliore la formation de patrimoine pour les travailleurs. A cet effet, il a adopté, le 26.2, un projet de loi visant à porter de 312 à 624 marks la partie des allocations de capital éventuellement distribuées aux travailleurs, qui est exonérée d'impôts et de charges sociales (loi dite « 312 DM Gesetz »).

— Pour contrecarrer les majorations de prix injustifiées, la politique de concurrence et de surveillance des pratiques abusives sera intensifiée. En outre, eu égard à la situation conjoncturelle, le Gouvernement fédéral manifestera une certaine réserve vis-à-vis des alignements de tarifs publics; il s'efforcera de mieux adapter les prix réglementés

à la situation du marché (par exemple par la fixation de marges pour les prix); il suivra attentivement l'évolution des prix, surtout en ce qui concerne les répercussions, sur les prix des biens alimentaires, des baisses de prix agricoles à la production liées à la réévaluation.

— Pour assurer une liquidité suffisante de l'économie et pour stabiliser les mouvements de capitaux, le Gouvernement fédéral prévoit, en accord avec la Bundesbank, la suppression du « Kuponsteuer », impôt établi sur les intérêts servis aux détenteurs d'obligations non résidents.

— Le Gouvernement fédéral adopte, le 23.1.70, le projet de budget fédéral pour 1970, ainsi qu'une révision et une prolongation de la programmation financière jusqu'en 1973. Le budget pour 1970 s'établit à un montant de 91,4 milliards de marks. Selon les données de la programmation financière, les dépenses du Bund devraient augmenter de 7,1 % en 1971, de 6 % en 1972 et de 7,3 % en 1973.

Février :

— Le Bundestag ratifie, le 27 février 1970, la décision du Gouvernement fédéral relative à un relèvement linéaire de 8 % des traitements des agents de l'Etat, et à des améliorations structurelles des rémunérations en faveur des agents des catégories inférieures et des bénéficiaires de pensions, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 1970. Les dépenses supplémentaires qui en résulteront pour le Bund s'élèveront à environ 1,2 milliard de marks en 1970.

Mars :

— La Bundesbank porte le taux d'escompte de 6 à 7,5 % et le taux d'intérêt des prêts sur titres de 9 à 9,5 %, avec effet au 9 mars 1970. Afin d'éviter que le resserrement de la liquidité bancaire ne soit atténué par un trop large recours des banques à l'étranger, tout accroissement des engagements bancaires vis-à-vis de l'étranger sera subordonné, à partir du 1^{er} avril 1970, à un quota supplémentaire de réserve minima de 30 %.

Allemagne

TABLEAU 1 : Évolution de quelques grandeurs économiques importantes

	1965	1966	1967	1968	1969	1969
	Variation en volume par rapport à l'année précédente (en %)					1963 = 100
Produit national brut	5,6	2,9	- 0,3	7,2	8,0	134
Production industrielle	7,3	2,5	- 2,4	9,5	10,4	141
Importations totales	14,2	2,6	- 1,3	14,7	16,2	172
Consommation privée	6,7	3,7	0,6	4,0	7,7	131
Consommation publique	4,8	2,1	3,3	- 0,9	4,1	113
Formation brute de capital fixe	4,6	0,9	- 8,4	8,0	12,8	132
Exportations totales	7,5	10,7	8,5	13,4	11,9	181
Produit national brut par tête	4,3	1,8	- 0,7	6,6	6,6	126
Produit national brut par personne active occupée	4,9	3,2	2,7	7,0	6,0	134
	Variations en valeur par rapport à l'année précédente (en %)					
Rémunération brute par salarié	8,9	7,5	3,4	6,5	9,7	153

TABLEAU 2 : Évolution des conditions de l'équilibre interne et externe de l'économie

	1965	1966	1967	1968	1969
Solde extérieur					
en Mio. RE	- 135	+ 1 613	+ 4 063	+ 4 488	+ 3 906
en % du Produit national brut	- 0,1	1,3	3,3	3,3	2,5
Taux de chômage	0,5	0,6	1,7	1,2	0,7
Prix de la consommation privée (variations par rapport à l'année précédente en %)	+ 3,2	+ 3,5	+ 1,7	+ 1,8	+ 2,5

TABLEAU 3 : Commerce extérieur (évolution à prix courants)

	Variations par rapport à l'année précédente (en %)					1963=100	Valeur absolue (Mio. u.c.)	% du total
	1964	1965	1966	1967	1968	1968	1968	1968
Exportations de marchandises								
Total	10,9	10,3	12,5	8,0	14,3	170	24 843	100,0
Intra-C.E.E.	8,4	6,7	16,0	9,4	16,7	171	9 340	37,6
Extra-C.E.E.	12,5	12,4	10,6	7,2	12,9	169	15 503	62,4
Exportations de produits alimentaires, boissons, tabacs								
Total	20,5	25,0	- 2,0	26,9	21,8	228	658	2,6
Intra-C.E.E.	22,1	22,6	6,6	61,2	32,8	341	379	1,5
Extra-C.E.E.	19,5	26,6	- 7,3	2,6	9,4	157	279	1,1
Exportations de matières premières et produits énergétiques								
Total	1,1	3,4	7,1	1,3	10,7	126	1 569	6,4
Intra-C.E.E.	- 1,1	4,1	8,5	1,5	10,6	125	957	3,9
Extra-C.E.E.	4,5	2,3	5,0	0,4	11,5	126	612	2,5
Exportations de produits industriels finis et semi-finis								
Total	11,7	10,1	13,8	6,6	15,9	173	22 615	91,0
Intra-C.E.E.	9,3	5,3	18,9	4,7	21,6	175	8 004	32,2
Extra-C.E.E.	12,8	12,7	11,3	7,6	13,0	172	14 611	58,8
Importations de marchandises								
Total	12,2	19,6	3,2	- 3,7	16,1	155	20 150	100,0
Intra-C.E.E.	17,4	30,7	4,2	- 1,0	21,7	193	8 359	41,5
Extra-C.E.E.	9,7	13,6	2,5	- 5,4	12,5	136	11 792	58,5
Importations de produits alimentaires, boissons, tabacs								
Total	8,3	21,6	2,4	- 4,2	3,7	134	3 712	18,4
Intra-C.E.E.	9,3	23,0	6,8	0,1	11,9	167	1 613	8,0
Extra-C.E.E.	7,8	18,1	- 0,1	- 6,9	- 1,9	116	2 099	10,4
Importations de matières premières et produits énergétiques								
Total	16,4	4,6	2,8	- 0,6	15,8	144	5 190	25,8
Intra-C.E.E.	16,8	8,3	8,1	9,4	18,1	177	970	4,8
Extra-C.E.E.	16,4	3,9	1,8	- 2,5	15,3	138	4 420	21,0
Importations de produits industriels finis et semi-finis								
Total	11,6	27,2	3,6	- 5,0	21,1	169	11 429	55,8
Intra-C.E.E.	20,3	35,7	2,8	- 3,0	25,4	204	5 776	28,7
Extra-C.E.E.	5,2	20,0	4,3	- 6,9	16,8	143	5 473	27,1

TABLEAU 4 : Principaux indicateurs mensuels

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Production industrielle (1963 = 100)	1968	118,3	119,7	123,7	122,1	123,8	131,5	126,3	135,7	133,0	131,2	139,7	139,6
	1969	138,9	141,4	143,5	142,1	146,0	146,3	144,4	150,4	145,7	147,5	157,6	153,9
	1970	155,5											
Entrées de commandes, total (1963 = 100)	1968	128,2	132,3	127,0	135,2	145,5	127,4	140,9	143,2	143,9	155,0	149,7	147,8
	1969	163,0	161,6	166,7	169,7	168,0	166,1	176,6	171,9	178,2	181,5	172,8	168,9
	1970	(170,7)											
Nombre de chômeurs (en 1000)	1968	460,0	378,5	387,8	331,9	313,1	301,7	287,0	287,1	264,7	252,3	235,7	209,4
	1969	197,0	203,3	185,0	166,0	161,9	170,0	175,8	175,8	175,6	169,6	152,8	143,1
	1970	136,5	112,3										
Construction : Nombre de permis de construire pour logements (en 1000)	1968	43,3	48,5	49,7	47,7	43,9	40,7	42,4	45,3	45,5	43,6	42,6	44,0
	1969	43,4	47,2	44,8	45,5	47,2	47,9	48,2	45,3	46,7	49,0	48,7	44,3
	1970												
Consommation privée : Chiffre d'affaires de grands magasins (1963 = 100)	1968	150,2	152,9	148,9	158,5	155,1	152,1	158,7	162,1	157,5	159,5	167,9	156,1
	1969	164,1	155,7	162,3	159,4	170,6	167,7	170,1	172,0	175,4	180,8	180,3	183,6
	1970												
Prix à la consommation (1963 = 100)	1968	112,8	112,8	112,9	112,9	112,9	113,1	113,1	112,8	112,9	112,3	113,9	114,3
	1969	115,1	115,4	115,5	115,7	115,9	116,2	116,1	115,8	116,1	116,5	117,0	117,6
	1970	119,1	119,3										
Importations de marchandises (Mio. u.c.)	1968	1 530	1 618	1 606	1 638	1 686	1 504	1 829	1 686	1 674	1 833	1 732	1 694
	1969	1 933	1 800	1 987	2 070	2 019	2 041	2 142	1 982	2 120	2 437	2 148	2 163
	1970												
Exportations de marchandises (Mio. u.c.)	1968	1 930	1 965	1 979	1 922	2 011	1 818	2 181	2 181	2 053	2 215	2 305	2 171
	1969	2 069	2 156	2 245	2 402	2 380	2 427	2 559	2 437	2 457	2 794	2 616	2 495
	1970												
Solde de la balance commerciale (Mio. u.c.)	1968	- 400	+ 348	+ 373	+ 284	+ 325	+ 314	+ 352	+ 495	+ 379	+ 382	+ 573	+ 477
	1969	+ 137	+ 276	+ 259	+ 332	+ 361	+ 386	+ 417	+ 455	+ 337	+ 357	+ 468	+ 332
	1970												
Réserves officielles en or et en devises (Mio. u.c.)	1968	6 486	6 749	7 030	6 842	6 732	6 733	6 721	6 695	6 962	6 665	8 543	7 497
	1969	6 229	6 169	5 926	6 473	9 326	7 738	7 762	8 322	9 664	8 165	6 889	5 679
	1970	5 951											
Disponibilités monétaires (Mrd. DM)	1968	83,1	82,8	83,3	83,3	83,9	84,8	84,9	85,7	86,8	86,3	87,5	88,3
	1969	89,2	89,2	90,7	90,4	91,5	92,1	93,2	94,4	94,3	93,7	95,6	94,1
	1970												

Allemagne

REMARQUES CONCERNANT LES GRAPHIQUES ET LES TABLEAUX

Source: Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).

Conversion en Unités de Compte (1 U.C. = 0,888671 gramme d'or fin = 1 dollar US) sur la base des cours de change officiels.

Graphique 1

— Exportations (f.o.b.) : Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 2

— Production industrielle: Courbe de tendance, estimation établie sur la base des indices corrigées des variations saisonnières et accidentelles (à l'exclusion de la construction et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs).

Graphique 3

— Marché de l'emploi: Séries désaisonnalisées. Moyennes mobiles sur trois mois. Situation en fin de mois.

Graphique 4

— Importations (c.a.f.) : Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 5

— Prix à la consommation et salaires: Indice du coût de la vie de l'ensemble des ménages privés (au milieu du mois); non désaisonné. Indice des gains horaires bruts moyens dans l'industrie (y compris la construction).

Graphique 6

— Balance commerciale : Différence entre les exportations et les importations désaisonnalisées.

Graphique 7

— Crédits bancaires à l'économie: Crédits à court terme aux entreprises et particuliers à l'intérieur du pays; non désaisonné. Situation en fin de mois.

Tableau 1

- Produit national brut aux prix du marché.
- Production industrielle: Valeur ajoutée par l'industrie (y compris l'artisanat).
- Exportations et importations totales: Biens, services et revenus de facteurs.
- Rémunération brute par salarié: Cotisations de sécurité sociale des employeurs comprises.

Tableau 2

- Solde extérieur: En terme de comptabilité nationale.
- Taux de chômage: Nombre de chômeurs en pourcentage de la population active (moyennes annuelles). Source: « Statistisches Bundesamt » et « Bundesanstalt für Arbeit ».
- Prix de la consommation privée: Prix implicites fournis dans les comptes nationaux.

Tableau 3

- Exportations f.o.b., importations c.a.f. Le regroupement des produits est effectué sur la base de la « Classification statistique et tarifaire pour le commerce international » (C.S.T.): Produits alimentaires, boissons et tabacs: Groupes 0 et 1; matières premières et produits énergétiques: Groupes 2 à 4; produits finis et semi-finis: Groupes 5 à 9.

Tableau 4

- Production industrielle: Construction et alimentation exclues; indice désaisonné.
- Entrées de commandes: Industrie manufacturière (sans les industries alimentaires, boissons et tabacs). Indice de valeur désaisonné.
- Nombre de chômeurs: Chiffres désaisonnés; situation en fin de mois.
- Construction: Nombre de logements autorisés; chiffres désaisonnés.
- Consommation privée: Indice de valeur désaisonné.
- Prix à la consommation: Indice du coût de la vie de l'ensemble des ménages privés (non désaisonné).
- Importations f.o.b.; exportations c.a.f. Chiffres désaisonnés.
- Balance commerciale: Différence entre les importations et les exportations désaisonnées.
- Réserves officielles en or et en devises: Réserves brutes en or et en devises convertibles de la Bundesbank. Situation en fin de mois.
- Disponibilités monétaires: billets et monnaies divisionnaires en circulation (sans les encaisses des instituts de crédit) et dépôts à vue des entreprises non bancaires et des particuliers résidents (sans les dépôts des pouvoirs publics auprès de la Bundesbank); chiffres désaisonnés; Situation en fin de mois.

B. France

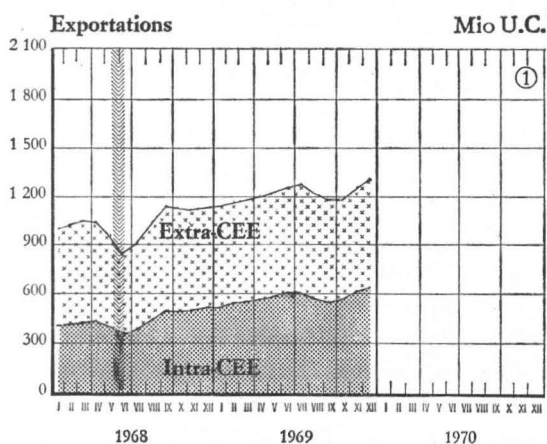
Les résultats acquis depuis la mise en œuvre du programme de redressement en septembre dernier ont été particulièrement favorables dans certains domaines. C'est le cas notamment pour les transactions courantes et financières avec l'étranger. En outre, le redressement de la propension des ménages à épargner a entraîné une nette accalmie de la consommation privée et a permis de parvenir à un financement plus sain des investissements, eux-mêmes en forte expansion. Des risques n'en subsistent pas moins, qui pèsent sur l'évolution ultérieure de l'économie, les facteurs de hausse de prix restent puissants et la progression des revenus ne semble guère se ralentir, élargissant ainsi le potentiel utilisable pour une forte reprise de l'expansion de la consommation privée. Si une telle reprise se manifestait, elle pourrait remettre en cause les progrès vers une consolidation de la situation économique interne et rendrait plus étroite la marge d'action disponible pour engager ultérieurement l'économie française dans une nouvelle phase de croissance vive, équilibrée et durable.

1. L'évolution au cours des derniers mois

La mise en œuvre du programme de redressement lancé après la dévaluation du franc et l'accalmie de la situation monétaire internationale à la suite de la réévaluation du mark ont favorablement influencé le retour de l'économie française vers de meilleures conditions d'équilibre interne et externe au cours de l'hiver 1969/1970. Les résultats obtenus notamment dans le domaine des transactions commerciales et financières avec l'étranger ont été remarquables.

Simultanément, l'expansion monétaire interne paraît s'être nettement ralentie : la normalisation des comportements de consommation des ménages, l'assainissement de la gestion budgétaire de l'Etat et la rigueur de la politique monétaire ont permis de restaurer un financement de l'économie davantage fondé sur une épargne réelle. Mais, aussi encourageants que soient ces résultats, la situation fondamentale semble encore fragile : la pression de la demande intérieure sur de nombreux marchés, les tensions sur la production et l'emploi, les facteurs de hausse des prix et des salaires, demeurent vigoureux.

En particulier, la libération de capacités d'offre disponibles pour l'exportation, nécessaire pour une consolidation durable de l'équilibre extérieur, ne s'effectue que lentement. Ce ne sont pas, en effet, les facultés d'absorption des marchés étrangers, mais les possibilités de production et de livraison, notamment dans les branches productrices de demi-produits et de biens d'équipement, qui empêchent les entreprises françaises d'utiliser pleinement, à l'heure actuelle, la position concurrentielle favorable acquise depuis les modifications de parité. Il semble cependant que la propension à exporter de l'industrie française ait été accrue par les profits plus élevés réalisables sur les marchés étrangers : les prix exprimés en francs français à l'exportation (mesurés par les valeurs moyennes à l'exportation) ont pu être majorés d'environ 8 à 10 % depuis la dévaluation. Les chiffres d'exportation ont reflété presque exclusivement, durant les mois d'été et d'automne, cette adaptation des prix; puis, au cours des mois les plus récents, est apparue une nette tendance à l'expansion des volumes exportés. En janvier/février 1970, les exportations — désaisonnalisées — ont augmenté, en valeurs-dollars, de 7 % par rapport à juin/juillet 1969; elles dépassaient



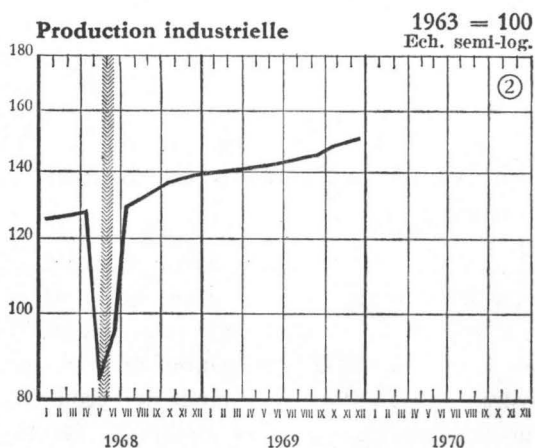
ainsi de 16 % le niveau atteint un an auparavant.

La conjoncture extrêmement favorable des exportations, alors que persiste un manque de capacités de production disponibles, et que les anticipations de prix des entrepreneurs traduisent toujours des comportements inflationnistes, a sans doute constitué, au cours des derniers mois, l'élément déterminant pour les décisions d'investissement dans le secteur privé. Les réponses des chefs d'entreprise à l'enquête I.N.S.E.E. de novembre 1969 sur les investissements laissent à penser que les dépenses de l'industrie en *matériels d'équipement* et en *bâti-ments* ont encore accusé une très forte expansion.

Par contre, la propension des ménages à consommer, qui avait été excessivement forte jusque dans les mois d'été, s'est sensiblement affaiblie; les dépenses de *consommation privée* n'ont que peu augmenté entre le troisième et le quatrième trimestre de 1969, et il semble que cette accalmie se soit prolongée au début de 1970. Pourtant, l'expansion des revenus bruts, en particulier celle des revenus salariaux, ne s'est nullement modérée: l'activité a continué de progresser et les taux de salaire horaire ont même augmenté plus vite au cours du dernier trimestre de 1969 (+ 2,4 % dans l'industrie et le commerce) que, en moyenne, pendant les trois trimestres précédents (+ 2 %). Divers facteurs expliquent cette divergence apparue au cours des derniers mois dans l'évolution respective des revenus et de la consommation: ponction fiscale très forte sur les ménages en fin d'année 1969, à l'occasion du versement du solde de l'impôt dû au titre des revenus de l'année 1968, restrictions temporaires apportées aux condi-

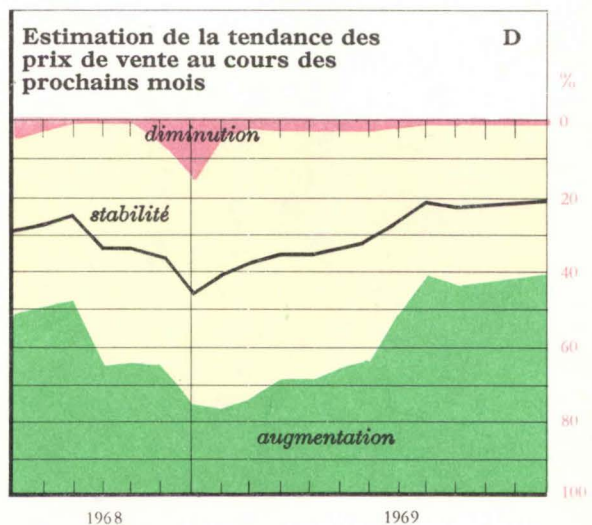
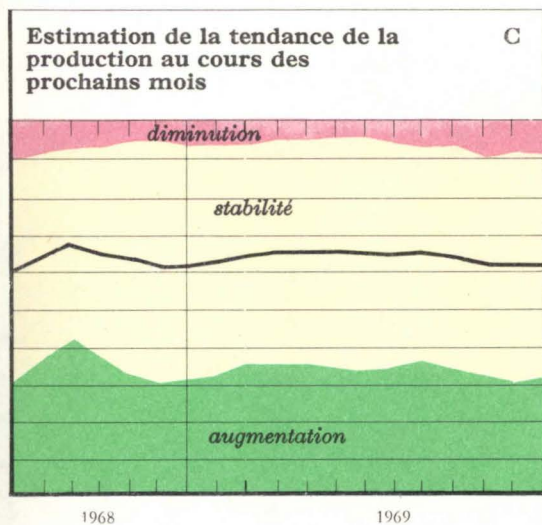
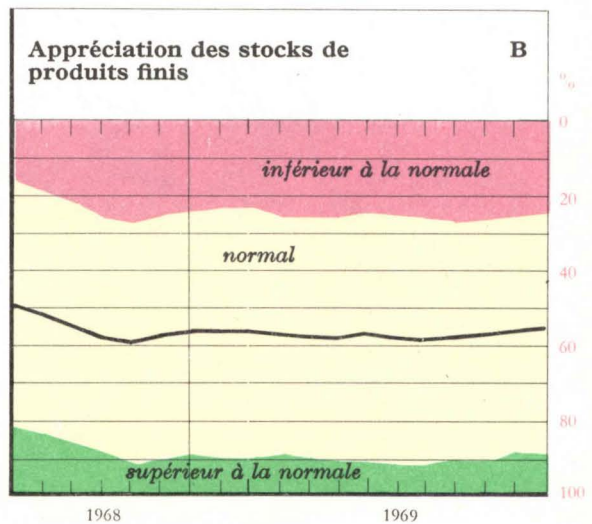
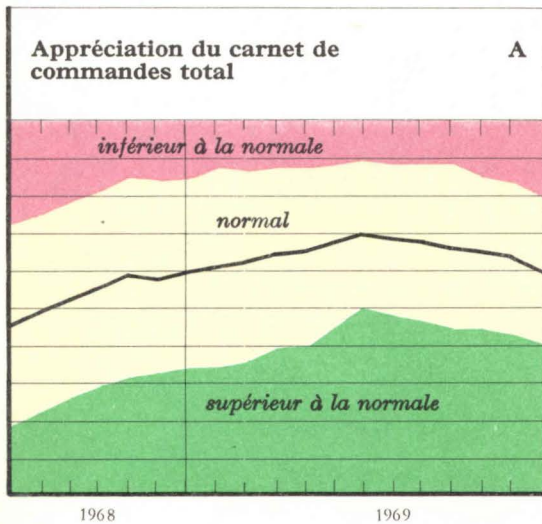
tions de vente à tempérament, normalisation des comportements d'épargne liée au raffermissement de la confiance dans la monnaie et, peut-être aussi, aux effets de l'amélioration substantielle des avantages accordés à l'épargne.

Malgré la modération sensible de la consommation privée, les tensions existantes entre l'offre et la demande intérieure sont restées assez fortes. Certes, en raison du fléchissement des entrées de commandes et du dégonflement des carnets de commandes, l'utilisation des capacités s'est graduellement détendue dans les industries de biens de consommation, et la croissance y est devenue nettement plus lente; mais, dans les industries de biens intermédiaires et de biens d'équipement, les goulets d'étranglement et les difficultés de livraison demeurent la caractéristique dominante. Dans l'ensemble, la croissance de la *production industrielle* s'est poursuivie sans grand changement à un rythme annuel d'environ 6 à 7 %.



Eu égard aux progrès de productivité effectivement réalisés et au raccourcissement sensible des horaires de travail, cette croissance de la production a encore nécessité un ample recours à l'embauche de travailleurs. Les effectifs occupés dans l'industrie et le commerce se sont accrus au cours du quatrième trimestre de 1969 — en chiffres désaisonnalisés — de plus de 0,5 %; au 1^{er} janvier 1970, leur augmentation d'une année à l'autre était supérieure à 2 %. Toutefois, sur le marché de l'*emploi*, le nombre de demandeurs d'emploi n'a plus diminué; le niveau actuel du chômage paraît difficilement compressible à court terme, et la qualification de la main-d'œuvre nouvelle qui se présente sur le marché du travail ne semble correspondre que de façon insuffisante aux

OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE

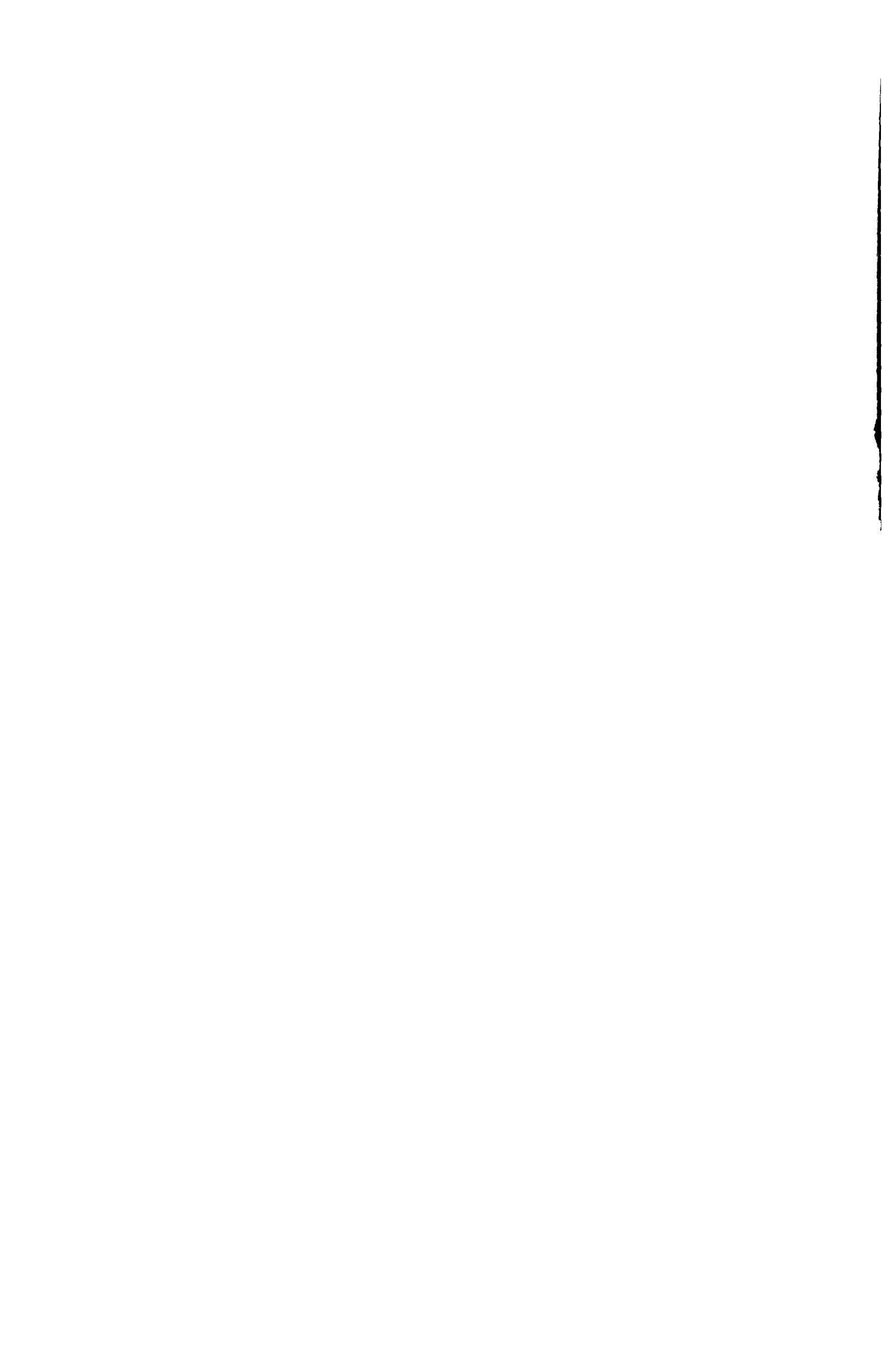


Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture C.E.E., effectuée en France par l'I.N.S.E.E.

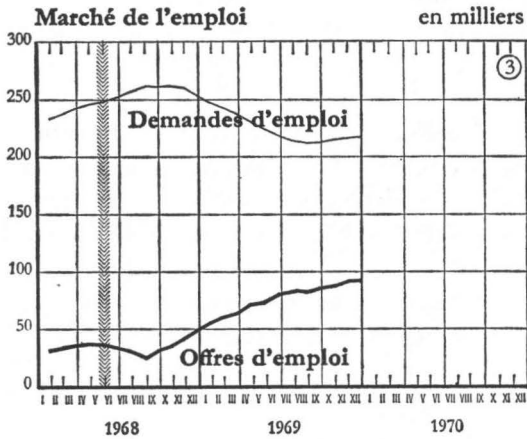
GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, verte, jaune et rouge, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

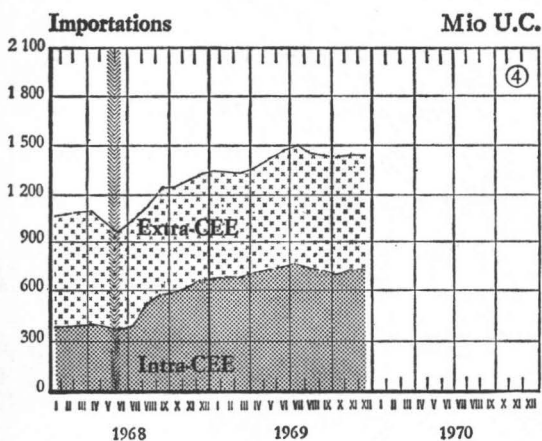
- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale », ou « augmentation » ;
- 0,02 pour les réponses : « normal », ou « stabilité » ;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale », ou « diminution ».



besoins de l'économie. En tous cas, il a été encore fait appel à une immigration croissante de travailleurs étrangers et le nombre d'offres d'emploi non satisfaites a atteint, au seuil de l'année 1970, un niveau record.

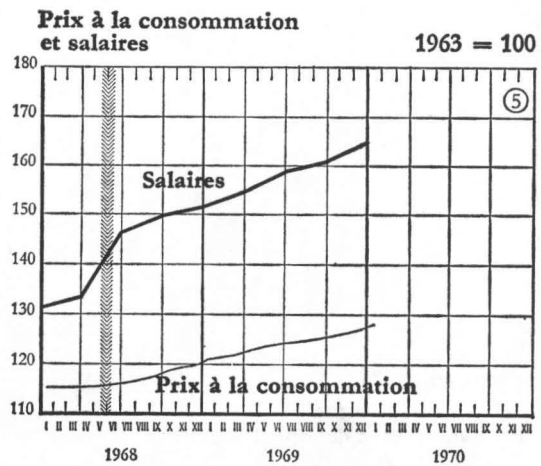


L'évolution récente des importations a reflété amplement les effets de la dévaluation. Les achats spéculatifs de produits bruts et de demi-produits ont cessé et les importations de biens de consommation ont subi le contrecoup de la modération du comportement des ménages. Les prix à l'importation en francs français ont fortement augmenté (environ 14 à 16 % de hausse pour les valeurs moyennes à l'importation depuis juin/juillet) et le volume des importations a accusé un recul sensible, qui atteignait, en janvier/février 1970, 7 % — en termes désaisonnalisés — par rapport à juin/juillet 1969.

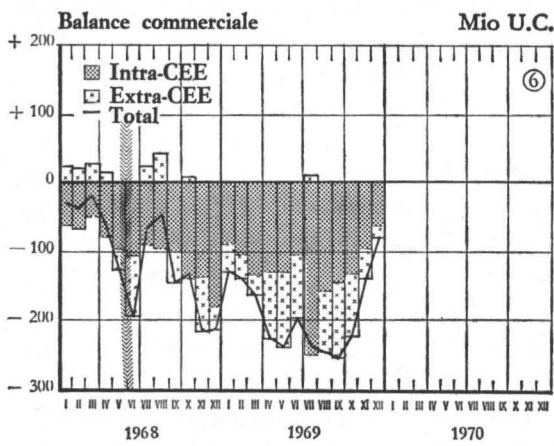


Le climat des prix ne s'est pas encore apaisé. La pression de la demande est restée relativement forte. En outre, l'évolution des coûts s'est

plutôt accélérée au cours des derniers mois : en particulier, les coûts salariaux par unité produite se sont alourdis, et les prix des produits bruts et intermédiaires importés ont été sensiblement majorés, non seulement à la suite de la dévaluation, mais aussi en conséquence des tendances mondiales à l'inflation. Que, dans la situation régnant sur les divers marchés, cette élévation des coûts ne se soit pas encore reflétée de façon plus sensible dans le niveau général des prix intérieurs, s'explique surtout par le maintien d'une politique de contrôle étroit des prix. Cependant, les prix à la production des produits industriels semblent avoir marqué récemment une certaine accélération, leur rythme annuel de hausse avoisinant 6 %. Les prix à la consommation ont augmenté, selon l'indice I.N.S.E.E. des 259 articles, de 2,2 % entre septembre et janvier; ils se situaient ainsi, au début de 1970, à 5,6 % au dessus du niveau atteint il y a un an.



Si les conditions pour un nouvel équilibre interne sont restées précaires, le bilan des échanges extérieurs a accusé, au contraire, une rapide et substantielle amélioration au cours des derniers mois : les transactions sur marchandises ont évolué dans le sens d'un retour à l'excédent, les termes de paiement se sont renversés au profit de la France et les opérations financières ont été caractérisées par un certain reflux de capitaux. Les avoirs nets de change des autorités monétaires ont sans doute augmenté de plus de 200 millions de dollars durant le quatrième trimestre de 1969; en janvier 1970, les réserves officielles brutes en or et devises se sont encore accrues de 52 millions de dollars, malgré un remboursement de 410 millions de dollars de crédits étrangers à court terme.



Malgré le retournement de la balance des paiements à fin 1969/début 1970, l'expansion des

liquidités internes s'est nettement restreinte : la masse monétaire n'a que faiblement augmenté. La gestion budgétaire de l'Etat a notamment exercé des effets restrictifs : le déficit du Trésor au titre de l'exécution des Lois de Finances, qui atteignait 8 milliards de francs à fin août, aurait été réduit, en fin d'année, à 3,5 milliards de francs environ et l'endettement auprès du système bancaire aurait notablement diminué.

Simultanément, la politique d'encadrement du crédit a permis un très net ralentissement de la progression des encours de crédit à court terme : à fin décembre 1969, le volume global des crédits à l'économie ne dépassait plus que de 10 % le niveau atteint il y a un an, alors qu'au milieu de 1969, ce taux avoisinait encore 16 %.

Emplois et ressources de biens et services

	1967 ⁽¹⁾	1968 ⁽¹⁾		1969 ⁽²⁾		1970 ⁽³⁾
	Aux prix courants en milliards de Ffr	Variations par rapport à l'année précédente, en %				
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
Exportations ⁽⁴⁾	82,4	+ 7,8	+ 8,2	+ 15	+ 21½	+ 13
Formation brute de capital fixe	144,0	+ 5,2	+ 8,0	+ 9½	+ 16½	+ 6
Consommation des administrations	70,5	+ 5,2	+ 13,0	+ 4½	+ 12½	+ 2½
Consommation des ménages	345,9	+ 5,0	+ 10,0	+ 7½	+ 14½	+ 4
Produit national brut	572,4	+ 4,2	+ 9,3	+ 8½	+ 15½	+ 4½
Importations ⁽⁴⁾	80,2	+ 10,6	+ 11,1	+ 19	+ 25	+ 5½

⁽¹⁾ Office statistique des Communautés européennes (O.S.C.E.).

⁽²⁾ Estimations des services de la Commission.

⁽³⁾ Prévisions des services de la Commission.

⁽⁴⁾ Biens, services et revenus de facteurs.

Remarques générales :

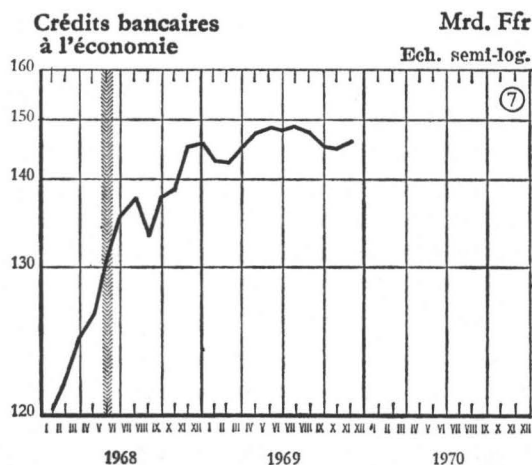
(a) La différence entre les données relatives aux ressources et celles qui concernent les emplois est imputable aux variations de stocks.

(b) Les estimations et les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

Sur le *marché monétaire*, la détente saisonnière ne s'est guère manifestée en début d'année. Le niveau des taux est resté extrêmement élevé, et ce d'autant plus que des considérations de balance des paiements ont continué d'influencer la politique d'intervention de la Banque de France. Le *marché financier* a été caractérisé au cours des derniers mois par une activité d'émissions toujours vive; les obligations du secteur privé ont été placées à des taux allant jusqu'à 8,75 %.

lisés entraîne un net ralentissement de la demande extérieure.

Le dynamisme actuel des exportations stimule néanmoins la propension à investir dans l'industrie de façon telle qu'une nouvelle progression des *investissements* fixes paraît assurée pour la majeure partie de 1970, surtout si l'on tient compte du gonflement persistant des commandes en carnet détenues par les industries de biens d'équipement et de l'obligation faite de respecter certaines échéances en 1970 pour la livraison des matériels donnant droit à déduction fiscale. Selon les résultats de l'enquête de conjoncture I.N.S.E.E. de novembre 1969, les programmes d'investissement projetés dans l'industrie représentent un accroissement de 19 % des dépenses entre 1969 et 1970. Sans doute une réduction des marges de bénéfiques et la limitation des crédits pourraient-elles commencer à peser sur la trésorerie des entreprises, mais les possibilités de recours à d'autres sources de financement, telles que les émissions sur un marché financier très fourni et le reflux de capitaux de l'étranger, paraissent suffisantes pour en compenser les effets sur les dépenses d'investissement en 1970.



2. Les perspectives

Les résultats favorables qui ont été obtenus dans divers domaines depuis la mise en œuvre des mesures de redressement ne permettent cependant pas encore d'écarter certains risques qui pèsent sur les perspectives économiques d'ici la fin de 1970 et qui tiennent à l'évolution des prix et des revenus, à l'existence d'un potentiel de consommation reconstitué et aussi à un affaiblissement éventuel de la demande extérieure.

Certes, malgré l'affaiblissement de la conjoncture aux Etats-Unis, la *demande extérieure* restera très vive dans les prochains mois, en raison surtout de la persistance des tensions inflationnistes dans la plupart des pays partenaires de la C.E.E. : grâce à la position compétitive favorable des entreprises françaises et dans la mesure où les capacités de production seront disponibles, les exportations françaises devraient encore croître à un rythme élevé. Mais les perspectives pour les derniers mois de 1970 sont plus incertaines; le risque est réel qu'une normalisation progressive et une stabilisation de la conjoncture dans les principaux pays industria-

L'évolution de la *consommation privée* constitue en tous cas le facteur déterminant pour les conditions de l'équilibre de l'économie française en 1970. Pour ce qui concerne les revenus, leur évolution devrait offrir la possibilité d'une reprise assez dynamique de la consommation : l'acuité des revendications sociales, la situation encore tendue sur le marché de l'emploi et la progression continue de l'activité permettent de prévoir que l'expansion de la masse des revenus salariaux ne se ralentira sans doute que faiblement dans les prochains mois. Compte tenu des améliorations à attendre pour les autres catégories de revenus et d'un prélèvement fiscal direct certes important mais plutôt allégé en valeur relative, on peut estimer que les revenus disponibles continueront d'augmenter à un rythme qui ne sera pas inférieur à celui qui a été observé à la fin de l'année dernière et au début de 1970. L'évolution de la consommation privée dépendra alors dans une large mesure du comportement d'épargne des ménages, qui, dans les circonstances présentes, prend une importance décisive. Certes, il est possible que, dans un climat conjoncturel partiellement assaini, les ménages soient incités à poursuivre la reconstitution de leur épargne et que, de ce fait, l'accal-

mie de la consommation se prolonge dans les prochains mois. Mais certaines indications — notamment les résultats de l'enquête I.N.S.E.E. de janvier/février 1970 sur les intentions d'achat des ménages — laissent à penser que le redressement de l'épargne déjà intervenu depuis l'automne 1969 connaîtrait un certain palier dans un contexte où persistent des anticipations défavorables dans le domaine des prix : dans ce cas, on assisterait à un redémarrage rapide de la consommation privée.

En dépit des incertitudes qui pèsent encore sur les perspectives de la consommation privée, il est à prévoir que l'expansion de la demande globale sera suffisamment soutenue pour permettre la poursuite de la croissance de la *production industrielle* au cours des tout prochains mois. Eu égard à l'ampleur des carnets de commande, cette croissance devrait surtout concerner les industries productrices de biens intermédiaires et de matériels d'équipement, ainsi que les industries de biens de consommation tournées vers l'exportation. Toutefois, une telle évolution n'exclut pas une certaine détente dans l'utilisation de l'appareil de production, car les capacités techniques sont en cours d'élargissement par la mise en œuvre de programmes d'investissement importants.

Ces prévisions d'évolution de la demande globale et de l'offre intérieure ne permettent pas d'attendre que le volume des *importations* prolonge le mouvement de recul subi depuis la dévaluation du franc; il devrait même accuser une certaine reprise dans les prochains mois. Cependant, grâce au dynamisme des exportations, la *balance commerciale* devrait continuer de s'améliorer et parvenir, d'ici le milieu de 1970, à un excédent substantiel.

Le climat et les perspectives des *prix* restent un des points préoccupants de la situation conjoncturelle en France; certes, l'évolution des prix intérieurs ne peut guère être isolée du contexte inflationniste qui domine actuellement dans le monde industrialisé, en particulier du fait d'une demande excessive par rapport à l'offre disponible. Mais il existe aussi en France des facteurs spécifiques d'enchérissement qui pourraient manifester fortement leurs effets dans les prochains mois : la politique rigoureuse d'encadrement des prix entraîne des distorsions dans la structure des prix, qui devront être corrigées à plus ou moins brève échéance si l'on ne veut

pas trop s'écarter de l'utilisation optimale des facteurs de production; des relèvements importants de prix agricoles interviendront rapidement pour restaurer un fonctionnement normal du marché agricole commun; des majorations substantielles de tarifs publics devront être appliquées pour assurer le maintien à plus long terme d'une saine gestion budgétaire; enfin, l'augmentation des coûts, notamment des coûts salariaux, pourrait devenir un élément de hausse des prix de plus en plus déterminant. Ainsi, on peut prévoir que la hausse des prix à la consommation se poursuivra, au moins jusqu'au milieu de l'année, à un rythme à peine modéré.

Du point de vue de la *politique conjoncturelle*, les perspectives et les risques évoqués ci-dessus conduisent à considérer comme nécessaire, dans les prochains mois, la poursuite de l'action restrictive qui a été conduite depuis l'automne 1969 par les pouvoirs publics, grâce à la mise en œuvre d'un grand nombre de mesures efficacement combinées. En effet, la consolidation de l'équilibre extérieur en France passe nécessairement par le rétablissement rapide de l'équilibre interne. Si la modération de la demande intérieure ne pouvait être assurée à bref délai et si la hausse des prix ne pouvait être contenue, la fragilité de la situation extérieure réduirait sensiblement la marge d'action disponible pour engager ultérieurement l'économie française dans une nouvelle phase de croissance rapide, harmonieuse et durable.

Dans ces conditions, la gestion budgétaire devrait tenir compte de la nécessité de concentrer les effets restrictifs de la Loi de Finances sur le premier semestre de l'année et d'éviter que l'utilisation des crédits de report de l'exercice 1969 ne pèse simultanément sur la trésorerie publique en 1970. En outre, les plus-values fiscales que dégagera sans doute un niveau de ressources imposables plus élevé que prévu devraient être consacrées à réduire davantage encore les charges nettes du Trésor et permettre d'accroître son désendettement vis-à-vis du secteur bancaire.

Une telle orientation de la politique budgétaire serait d'autant plus opportune qu'elle permettrait de compenser, au moins partiellement, les effets stimulants qu'exercera sur la liquidité interne le redressement de la balance des paiements, notamment si le reflux de capitaux à court terme de l'étranger se poursuivait. En tous

Le budget de l'Etat

	1969		1970	1969	1970
	Budget initial	Budget rectifié	Budget initial	Budget initial	Budget initial
	en milliards de Ffr			Variations en % par rapport au budget initial de l'année précédente	
<i>Dépenses</i> ⁽¹⁾	153,8	155,7	162,6	+ 16,8	+ 5,7
dont :					
- dépenses courantes	128,6	130,4	138,6	+ 18,9	+ 7,8
- dépenses en capital ⁽²⁾	25,2	25,3	23,9	+ 2,1	- 5,2
<i>Recettes</i>	147,4	152,2	162,6	+ 13,7	+ 10,3
dont :					
- impôts directs	40,8	44,8	49,7	+ 12,8	+ 21,9
- impôts indirects	91,9	93,2	97,8	+ 12,0	+ 6,4
<i>Solde</i> ⁽¹⁾	- 6,4	- 3,5	0	.	.

(1) Non compris l'amortissement de la dette.

(2) Y compris les participations, prêts et avances.

Remarque :

Les chiffres présentés dans ce tableau résultent de la transposition des données budgétaires nationales dans un cadre communautaire.

cas, une atténuation de la politique d'encadrement du crédit ne paraît pas encore indiquée : tant que n'est pas écarté le risque d'une reprise sensible de la consommation privée, qui, dans les circonstances actuelles, serait à considérer comme prématurée, les difficultés que pourraient rencontrer certaines entreprises pour le financement d'investissements fortement gonflés ne constituent pas une raison suffisante pour procéder déjà à un assouplissement général de la politique monétaire.

C'est seulement si l'on constate, dans le cours ultérieur de l'année, que le rétablissement de l'équilibre interne et externe repose sur des bases suffisamment assainies, que pourrait être envisagée une inflexion de la politique conjonc-

turelle visant à replacer l'économie française dans la voie d'une croissance vive et durable. A cette fin, des moyens d'intervention rapide sont disponibles, notamment le déblocage des crédits d'équipement collectif incorporés dans le fond d'action conjoncturel ou des allègements supplémentaires de la fiscalité indirecte, qui exerceraient des effets favorables sur l'évolution des prix.

Principales mesures de politique conjoncturelle

Janvier :

— La réforme du « salaire minimum interprofessionnel garanti » (SMIG), qui avait été

adoptée par l'Assemblée nationale au début de décembre 1969, entre en vigueur : 750 000 travailleurs salariés environ (sur un total de 15,5 millions) seront rémunérés à partir du 1^{er} janvier selon un « salaire minimum interprofessionnel de croissance » (SMIC), dont l'adaptation ne se fera plus seulement en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation (relèvement automatique pour une hausse des prix supérieure ou égale à 2 %), mais aussi en tenant compte de l'évolution du taux de salaire horaire moyen dans l'industrie et le commerce (relèvement annuel en juillet, correspondant au moins à la moitié de l'écart constaté entre ces deux types de salaires).

— Sur décision du Gouvernement, la procédure suivie depuis quelques années pour la détermination des salaires versés dans les entreprises publiques (procédure dite « Toutée » : l'augmentation de la masse salariale distribuée par chaque entreprise était fixée globalement par les pouvoirs publics; la répartition de cette augmentation était ensuite effectuée, selon les diverses catégories de salariés, de façon autonome et par accord entre les directions et les organisations syndicales au sein de chaque entreprise) est remplacée par une nouvelle procédure; c'est ainsi qu'une « convention sociale » est appliquée à partir de l'année 1970 à l'Electricité et au Gaz de France, bien qu'elle ait rencontré l'opposition d'une partie importante du personnel, en raison de la réglementation introduite dans l'exercice du droit de grève; cette « convention sociale », prévue pour une durée de deux ans, lie automatiquement les majorations de salaires à l'évolution du produit intérieur brut nominal, au développement de l'activité de l'entreprise et aux économies de gestion réalisées.

— Pour encourager la formation de l'épargne-logement, deux séries de mesures sont mises en vigueur. Le système actuel du « compte épargne-logement » est rendu plus attractif (taux d'intérêt, durée, etc...). Une nouvelle formule de « Plan d'Epargne-Logement » est proposée, qui comporte l'engagement de verser, pendant au moins quatre années, une somme minimum de 1 200 Ffr. par an à échéances régulières (rémunération de 4 %, exempte d'impôt, des sommes versées, allocation supplémentaire d'une prime d'épargne de 4 % et, au terme du contrat, obtention d'un prêt pour la construction, à taux réduit, et d'un montant maximum de 100 000 Ffr.).

— Un allègement du taux de la taxe à la valeur ajoutée (qui passe de 17,6 à 6,5 %) est décidé, avec effet au 1^{er} janvier 1970, pour de nombreux produits de l'industrie alimentaire et pour les livres; il entraînera une moins-value fiscale d'environ 1 milliard de francs en 1970, qui s'ajoute d'ailleurs à une diminution équivalente de recettes, déjà inscrite dans la Loi de Finances pour 1970 en vue de « simplifier » les taux de la T.V.A.

— En début d'année, certains tarifs publics sont relevés, notamment les transports ferroviaires de voyageurs et de marchandises, les transports parisiens et quelques services postaux. Des hausses importantes sont également autorisées pour d'importantes catégories de matières premières et de demi-produits (charbons, acier, nickel...).

— Nouvelle libéralisation des importations en provenance des pays de l'Est; en outre, des accords commerciaux sont conclus avec la Pologne, la Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie et l'Allemagne de l'Est, qui comportent un élargissement sensible des contingents.

— Le Gouvernement invite, à la mi-janvier, les collectivités locales à ne pas accroître leurs dépenses budgétaires de plus de 6,25 % en 1970.

— Le Conseil national du Crédit décide de prolonger au delà du 31 janvier (terme initialement retenu) les restrictions apportées aux crédits à la consommation (le 28 août dernier, dans le cadre du programme d'assainissement), tout en les atténuant légèrement : la durée maximale du crédit pour les achats de véhicules automobiles, d'appareils électro-ménagers et de meubles est portée de 15 à 18 mois, mais le montant de l'acompte initial reste inchangé (50 % pour les automobiles, 40 % pour les appareils électro-ménagers et 20 à 30 % pour les appareils de radio et télévision).

Février :

— Un nouvel instrument de politique monétaire est mis à la disposition de la Banque de France pour lui permettre de mieux contrôler l'évolution des encours de crédit bancaire à l'économie. Jusqu'à présent, la Banque ne disposait, pour pénaliser les banques qui distribuaient un montant de crédits supérieur au volume autorisé, que de la possibilité de réduire leur contingent d'escompte : cet instrument s'est révélé très insuffisant dans les périodes de haute liquidité. Dorénavant, la Banque de France pourra exiger

des banques le dépôt à un compte spécial d'avoirs non rémunérés.

— L'encadrement quantitatif du crédit a été, à mi-février, un peu assoupli pour la Caisse nationale du Crédit agricole, pour lui permettre d'accorder plus de crédit d'équipement à moyen et long terme aux agriculteurs situés dans les zones d'aménagement rural.

— Le Gouvernement annonce à mi-février une série de mesures destinées à développer l'activité d'exportation : le contrôle des changes est assoupli pour les exportateurs, les modalités du crédit à l'exportation et de la garantie accordée aux exportateurs seront améliorées, l'implantation des réseaux commerciaux à l'étranger sera encouragée.

France

TABLEAU 1 : Évolution de quelques grandeurs économiques importantes

	1964	1965	1966	1967	1968	1968
	Variations en volume par rapport à l'année précédente (en %)					Indice 1963 = 100
Produit national brut	+ 6,6	+ 4,7	+ 5,6	+ 4,8	+ 4,2	127
Production industrielle	+ 8,5	+ 5,1	+ 7,6	+ 4,4	+ 4,2	134
Importations totales	+ 12,8	+ 3,4	+ 13,7	+ 7,1	+ 10,4	157
Consommation privée	+ 5,6	+ 4,4	+ 4,7	+ 4,8	+ 5,0	127
Consommation publique	+ 3,6	+ 2,7	+ 2,7	+ 3,6	+ 5,2	119
Formation brute de capital fixe	+ 13,8	+ 7,2	+ 8,9	+ 5,7	+ 5,2	148
Exportations totales	+ 8,0	+ 11,8	+ 8,2	+ 6,6	+ 7,5	150
Produit national brut par tête	+ 5,4	+ 3,7	+ 4,7	+ 3,9	+ 3,4	123
Produit national brut par personne active occupée	+ 5,3	+ 4,3	+ 4,8	+ 4,4	+ 4,4	125
	Variations en valeur par rapport à l'année précédente (en %)					
Rémunération brute par salarié	+ 8,6	+ 6,6	+ 6,2	+ 6,2	+ 11,2	145

TABLEAU 2 : Évolution des conditions de l'équilibre interne et externe de l'économie

	1964	1965	1966	1967	1968
Solde extérieur					
en Mio. u.c.	- 26	+ 1 012	+ 353	+ 420	- 8
en % du Produit national brut	0	1,0	0,3	0,4	0
Taux de chômage	1,1	1,3	1,4	1,8	2,1
Prix de la consommation privée (variations par rapport à l'année précédente en %)	+ 3,4	+ 2,5	+ 3,0	+ 2,8	+ 4,7

TABLEAU 3 : Commerce extérieur (évolution à prix courants)

	Variations par rapport à l'année précédente (en %)					Indice 1963=100	Valeur absolue (Mio. u.c.)	% du total
	1964	1965	1966	1967	1968	1968	1968	1968
Exportations de marchandises								
Total	+ 11,3	+ 11,8	+ 8,3	+ 4,5	+ 11,4	157	12 672	100,0
Intra-C.E.E.	+ 12,8	+ 18,0	+ 12,0	+ 2,0	+ 16,0	176	5 452	43,0
Extra-C.E.E.	+ 10,3	+ 7,8	+ 5,8	+ 6,3	+ 8,2	145	7 220	57,0
Exportations de produits alimentaires, boissons, tabacs								
Total	+ 14,4	+ 11,4	+ 7,5	+ 2,9	+ 19,3	169	2 118	16,7
Intra-C.E.E.	+ 16,6	+ 26,3	+ 19,4	+ 6,0	+ 26,6	236	1 127	8,9
Extra-C.E.E.	+ 13,0	+ 2,0	- 2,0	- 1,0	+ 12,8	127	991	7,8
Exportations de matières premières et produits énergétiques								
Total	+ 9,7	+ 4,4	+ 7,3	- 3,7	+ 1,6	120	1 125	8,9
Intra-C.E.E.	+ 19,1	+ 8,9	+ 7,4	- 3,7	+ 0,9	135	679	5,4
Extra-C.E.E.	- 1,1	- 1,8	+ 7,2	- 3,6	+ 2,6	103	446	3,5
Exportations de produits industriels finis et semi-finis								
Total	+ 10,8	+ 13,2	+ 8,7	+ 6,1	+ 11,1	160	9 429	74,4
Intra-C.E.E.	+ 10,4	+ 18,3	+ 11,2	+ 2,3	+ 16,2	173	3 646	28,8
Extra-C.E.E.	+ 11,1	+ 10,3	+ 7,2	+ 8,5	+ 8,1	153	5 783	45,6
Importations de marchandises								
Total	+ 15,4	+ 2,7	+ 14,6	+ 4,5	+ 12,5	160	13 927	100,0
Intra-C.E.E.	+ 20,4	+ 6,7	+ 20,8	+ 10,7	+ 23,1	212	6 617	47,5
Extra-C.E.E.	+ 12,6	+ 0,3	+ 10,5	+ 0,2	+ 4,4	131	7 310	52,5
Importations de produits alimentaires, boissons, tabacs								
Total	+ 14,9	- 0,5	+ 8,4	- 2,6	+ 2,7	124	1 921	13,8
Intra-C.E.E.	+ 26,2	+ 8,9	+ 1,3	+ 16,6	+ 31,8	214	588	4,2
Extra-C.E.E.	+ 12,5	- 2,8	+ 10,3	- 7,4	- 6,4	104	1 333	9,6
Importations de matières premières et produits énergétiques								
Total	+ 7,1	+ 0	+ 5,9	+ 0,3	+ 3,6	118	3 633	26,1
Intra-C.E.E.	+ 3,7	- 5,0	+ 9,5	- 2,3	+ 14,2	120	603	4,3
Extra-C.E.E.	+ 7,7	+ 0,9	+ 5,3	+ 0,8	+ 1,7	117	3 030	21,8
Importations de produits industriels finis et semi-finis								
Total	+ 21,8	+ 5,6	+ 22,0	+ 9,0	+ 19,6	205	8 373	60,1
Intra-C.E.E.	+ 23,2	+ 8,6	+ 25,0	+ 11,9	+ 23,3	231	5 426	39,0
Extra-C.E.E.	+ 19,9	+ 1,5	+ 17,6	+ 4,3	+ 13,3	169	2 947	21,1

TABLEAU 4 : Principaux indicateurs mensuels

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Production industrielle (1963 = 100)	1968	127,1	126,5	129,2	128,2	86,1	94,7	130,2	129,7	132,1	138,9	140,2	142,2
	1969	144,1	140,5	139,9	143,0	142,8	133,8	144,4	135,4	143,7	146,0	144,2	150,8
	1970												
Nombre de chômeurs (en 1000)	1968	237,5	243,6	247,4	247,7	249,1	265,9	260,0	262,1	263,5	260,8	253,5	246,3
	1969	242,7	237,9	231,7	224,4	220,3	213,3	214,6	215,6	216,1	218,4	217,6	219,9
	1970												
Construction : Nombre de permis de construire pour logements (en 1000)	1968	42,0	38,5	42,4	39,7	41,3	44,5	46,3	52,1	41,0	54,1	52,8	65,8
	1969	48,5	44,2	44,1	44,9	48,5	51,9	56,2	50,6	52,2	53,6		
	1970												
Consommation privée : Chiffre d'affaires des grands magasins (1963 = 100)	1968	127,1	128,0	129,8	124,5	89,9	123,8	142,7	143,7	134,8	141,2	161,6	143,0
	1969	146,4	139,4	143,2	139,3	151,1	138,9	146,8	154,9	136,7			
	1970												
Prix à la consommation (1963 = 100)	1968	114,9	115,0	115,1	115,4	115,8	116,2	116,6	117,1	117,9	119,1	119,5	119,8
	1969	121,1	121,5	122,1	122,7	123,2	123,6	124,2	124,5	125,1	125,9	126,5	126,9
	1970	128,0											
Importations de marchandises (Mio. u.c.)	1968	1 086,9	1 102,8	1 097,9	1 101,3	909,5	917,8	1 307,5	1 205,1	1 227,4	1 315,4	1 348,0	1 342,9
	1969	1 362,7	1 317,0	1 325,9	1 492,7	1 475,2	1 484,2	1 554,8	1 300,0	1 446,9	1 540,9	1 376,2	1 435,3
	1970												
Exportations de marchandises (Mio. u.c.)	1968	1 055,4	1 065,5	1 077,8	1 039,6	788,3	721,6	1 242,6	1 157,1	1 082,0	1 186,8	1 134,0	1 132,4
	1969	1 235,2	1 179,0	1 167,1	1 265,3	1 231,8	1 287,0	1 312,2	1 049,9	1 188,8	1 119,3	1 238,9	1 357,0
	1970												
Solde de la balance commerciale (Mio. u.c.)	1968	- 31,5	- 37,3	- 20,1	- 61,7	- 121,2	- 196,2	- 61,9	- 48,0	- 145,4	- 128,6	- 211,0	- 210,5
	1969	- 127,5	- 138,0	- 158,8	- 227,4	- 243,4	- 197,2	- 242,6	- 250,1	- 258,1	- 221,6	- 137,3	- 78,3
	1970												
Réserves officielles en or et en devises (Mio. u.c.)	1968	6 053	6 014	6 023	6 027	5 720	5 517	4 850	4 601	4 374	4 265	3 985	4 200
	1969	4 215	4 125	3 986	3 774	3 636	3 610	3 594	3 781	4 006	3 913	3 989	3 832
	1970	3 885	3 950										
Disponibilités monétaires (Mrd. FF)	1968	192,3	193,1	193,1	193,6	207,6	207,0	203,0	204,3	207,9	209,0	209,7	211,5
	1969	209,1	210,9	213,0	215,9	213,8	216,1	216,0	215,3	216,6	214,1	214,4	
	1970												

France

REMARQUES CONCERNANT LES GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Source : Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).

Conversion en unité de compte (1 u.c. = 0,888671 gramme d'or fin = 1 dollar US) sur la base des taux de change officiels.

Graphique 1

— Exportations (f.o.b.) : séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 2

— Production industrielle : courbe de tendance; estimation établie sur la base des indices de l'Office statistique des Communautés européennes (à l'exclusion de la construction et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs) corrigés des variations saisonnières et accidentelles.

Graphique 3

— Marché de l'emploi. Séries désaisonnalisées. Moyennes mobiles sur trois mois. Situation en fin de mois.

Graphique 4

— Importations (c.a.f.) : séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 5

— Prix à la consommation et salaires.

Indice national des prix à la consommation (259 articles).

Indices des taux de salaires horaires, toutes activités, France entière.

Graphique 6

— Balance commerciale : différence entre les importations et les exportations désaisonnalisées.

Graphique 7

— Crédits bancaires à l'économie. Source : Conseil national du Crédit; Crédits à court terme (jusqu'à 2 ans) des organismes monétaires aux entreprises et aux particuliers. Chiffres en fin de période.

Tableau 1

— Produit national brut aux prix du marché (séries nouvelles établies sur base 1962).

— Production industrielle: Valeur ajoutée par l'industrie.

— Exportations et importations totales: Biens, services et revenus de facteurs.

— Rémunération brute par salarié: y compris les cotisations sociales versées par les entreprises.

Tableau 2

— Solde extérieur: en termes de comptabilité nationale.

— Taux de chômage: Rapport entre la population disponible à la recherche d'un emploi et la population active intérieure. La population disponible à la recherche d'un emploi est estimée à partir du nombre des demandes d'emploi non satisfaites; le passage d'un concept à l'autre utilise les résultats du dernier recensement de population. Source: INSEE.

— Prix de la consommation privée: Indices des prix implicites fournis dans les comptes nationaux.

Tableau 3

— Exportations f.o.b., importations c.a.f. Le regroupement des produits est effectué sur la base de la « Classification statistique et tarifaire pour le commerce international » (C.S.T.); produits alimentaires, boissons et tabacs: Groupes C.S.T. 0 et 1; Matières premières et produits énergétiques: Groupes C.S.T. 2 à 4; Produits finis et semi-finis: Groupes C.S.T. 5 à 9.

Tableau 4

— Production industrielle: Chiffres désaisonnalisés. Construction et industries des denrées alimentaires, boissons et tabacs exclus.

— Demandes d'emploi non satisfaites: Chiffres désaisonnalisés, situation en fin de mois.

— Construction: Nombre de logements autorisés. Chiffres désaisonnalisés.

— Consommation privée: Indices désaisonnalisés du chiffre d'affaires des grands magasins. Echantillons constants.

— Prix à la consommation: Indice des 259 articles.

— Importations c.a.f., exportations f.o.b. Chiffres désaisonnalisés.

— Balance commerciale: Différence entre les importations et les exportations désaisonnalisées.

— Réserves officielles en or et en devises: Réserves brutes en or et en devises convertibles de la Banque de France et du Fonds de Stabilisation des changes. Situation en fin de mois.

— Disponibilités monétaires. Monnaie fiduciaire (total de la monnaie divisionnaire et des billets en circulation, à l'exclusion de la partie détenue par la Banque de France), dépôts à vue (dépôts de particuliers et d'entreprises à la Banque de France, aux comptes courants postaux et chez les comptables publics et les dépôts à vue correspondant à l'activité métropolitaine des Banques). Séries désaisonnalisées. Situation en fin de mois.

C. Italie

Vers la fin de l'année dernière, des grèves et des hausses de salaires ont eu sur la conjoncture italienne une incidence déterminante. Les conflits sociaux ont entraîné des pertes considérables sur le plan de la demande et de la production. Le taux de croissance de la production industrielle, pour l'ensemble de l'année, est tombé à 3 ½ % à peine, ce qui représente une réduction de plus de 4 points par rapport au taux prévu initialement. Il semble bien, cependant, que la tendance conjoncturelle fondamentale soit restée orientée à l'expansion et se soit combinée, au cours du premier trimestre de 1970, avec des effets de rattrapage, pour déboucher sur une vive accélération du développement de la demande et de l'offre. Les majorations de salaires, qui ont atteint une ampleur considérable, ont suscité un accroissement supplémentaire de la demande. En gonflant les coûts, elles ont accentué une hausse des prix déjà rapide. La balance des paiements est restée déficitaire. Quant à l'évolution ultérieure de la conjoncture, elle dépendra du rétablissement d'une paix sociale durable, et notamment de la mesure dans laquelle une action énergique de politique conjoncturelle réussira à recréer les conditions de base d'une croissance économique mieux équilibrée.

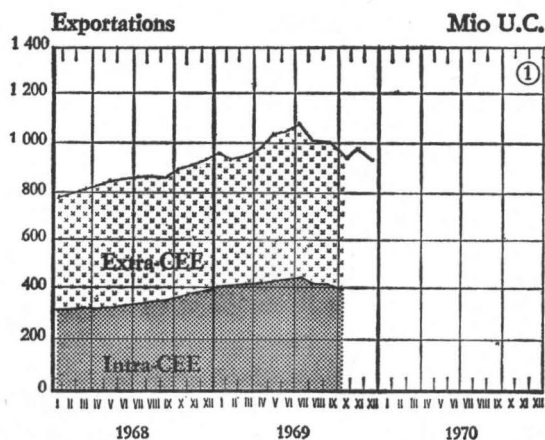
1. L'évolution au cours des derniers mois

L'évolution de l'économie italienne a été affectée, vers la fin de l'année dernière, par des conflits sociaux d'une ampleur exceptionnelle, dont l'incidence a masqué temporairement la tendance fondamentale nettement ascendante de la conjoncture. Suivant une évaluation de l'ISTAT, le nombre d'heures de travail perdues du fait des grèves durant la période septembre/décembre atteindrait quelque 200 millions. Des pertes considérables ont ainsi été enregistrées sur le plan de la demande et surtout de la production. Elles imposent une sensible correction en baisse des estimations présentées dans le précédent rapport trimestriel quant aux résultats annuels de 1969.

Des majorations de salaires extrêmement importantes, susceptibles d'influencer de manière décisive l'évolution ultérieure de l'économie, ont été consenties lors de ces conflits sociaux. C'est ainsi que, dans le cadre de conventions pluriannuelles, les taux de salaires horaires ont été relevés de 14 à 15 % pour l'année 1970 dans les secteurs de la construction, de l'industrie transformatrice

des métaux et de l'industrie chimique. De nouvelles améliorations des rémunérations s'y ajouteront, qui seront toutefois différenciées suivant les entreprises. Dans les mêmes secteurs, des réductions de la durée du travail ont également accru les charges salariales supportées par les entreprises.

Par suite de l'amenuisement de l'offre entraîné par les grèves, les *exportations* ont montré, au quatrième trimestre de 1969, une faiblesse caractérisée. Suivant les statistiques douanières, le



taux de croissance, d'une année à l'autre, des exportations de marchandises n'a plus atteint que 3,5 % en valeur, contre 21 % pour les neuf premiers mois de l'année.

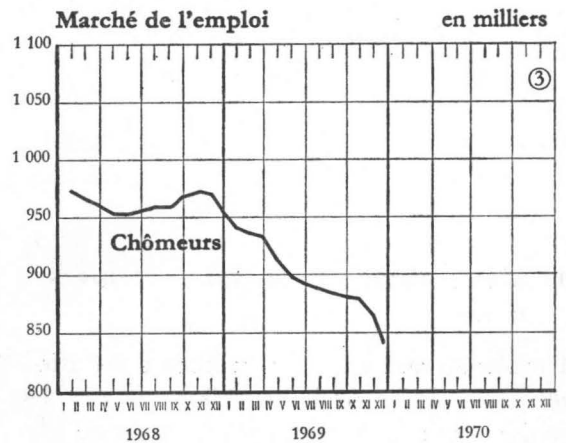
Plus encore que les exportations, la demande intérieure doit avoir subi l'incidence des conflits sociaux. La *formation brute de capital fixe* doit avoir été particulièrement touchée. En outre, de nombreux indices laissent à penser que le niveau des *stocks* a subi une baisse considérable, du fait qu'à court terme l'offre résultant de la production intérieure et de l'importation n'a pu satisfaire entièrement la demande.

Par suite des pertes de revenus engendrées par les grèves, l'évolution des dépenses de *consommation privée* a été caractérisée, dans les derniers mois de 1969, par une faiblesse accusée, particulièrement sensible en ce qui concerne les achats de biens de consommation de prix élevé. Mais elle a dû retrouver son dynamisme au début de 1970, avec le ralentissement des mouvements de grève et après la conclusion des nouvelles conventions salariales dans d'importants secteurs. Cette reprise a d'ailleurs été soutenue par une augmentation exceptionnellement forte des indemnités de vie chère accordées sur la base de l'échelle mobile des salaires.

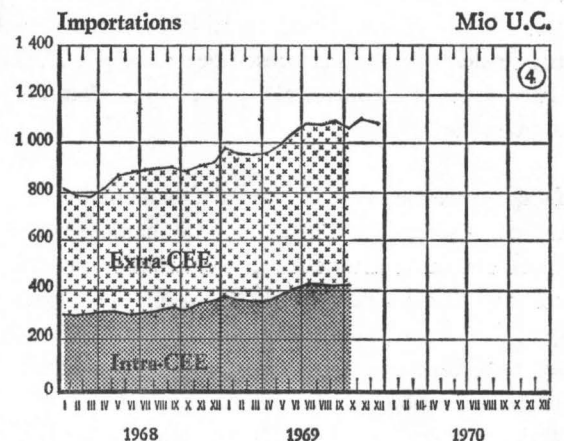
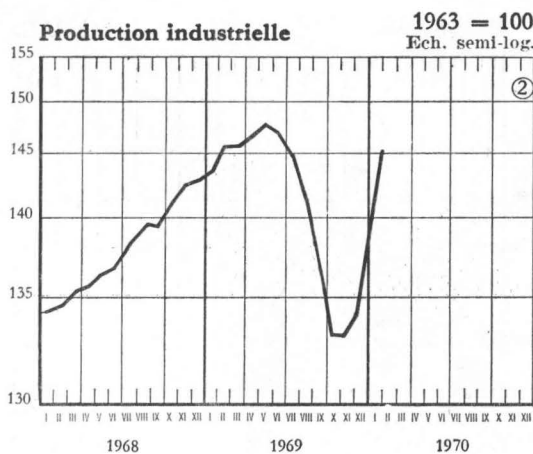
Une forte régression a caractérisé la *production industrielle* (construction non comprise) au quatrième trimestre de 1969; abstraction faite des variations saisonnières, elle a atteint 9 % environ par rapport au trimestre précédent. De ce fait, le taux de croissance annuelle de la production, suivant l'indice de l'ISTAT, est tombé à 3,3 %, alors qu'il y a un an on pouvait encore raisonnablement prévoir un taux approximatif de 8 %. Cette perte de croissance est presque

exclusivement imputable aux arrêts de travail massifs, d'une ampleur inconnue jusqu'alors en Italie, qui ont notamment affecté l'industrie transformatrice des métaux et l'industrie chimique. L'industrie de la *construction*, également touchée par les grèves, a, elle aussi, subi des pertes de production. En revanche, la production désaisonnalisée doit avoir retrouvé, au premier trimestre de 1970, un rythme d'expansion rapide, auquel les efforts de rattrapage ont certainement contribué.

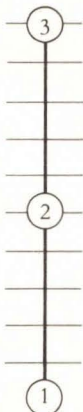
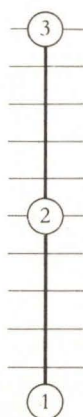
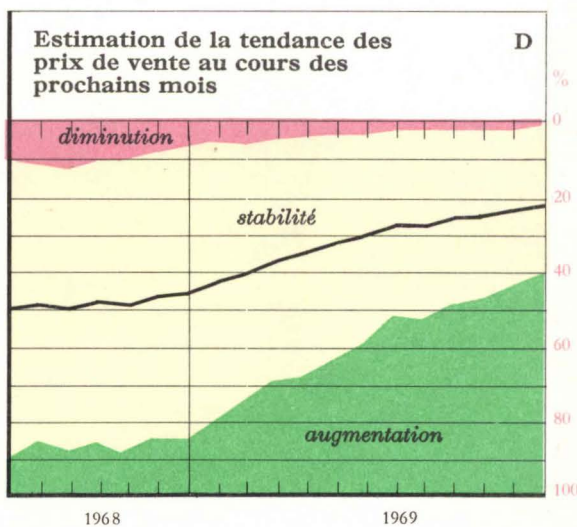
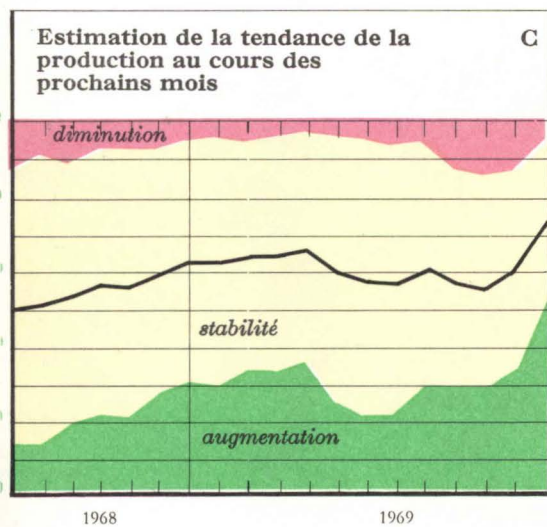
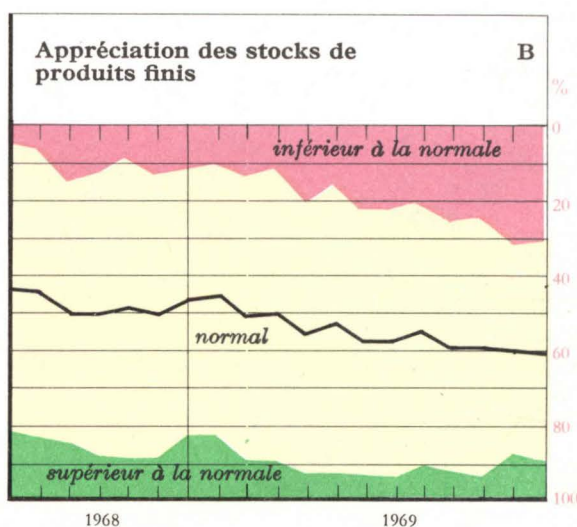
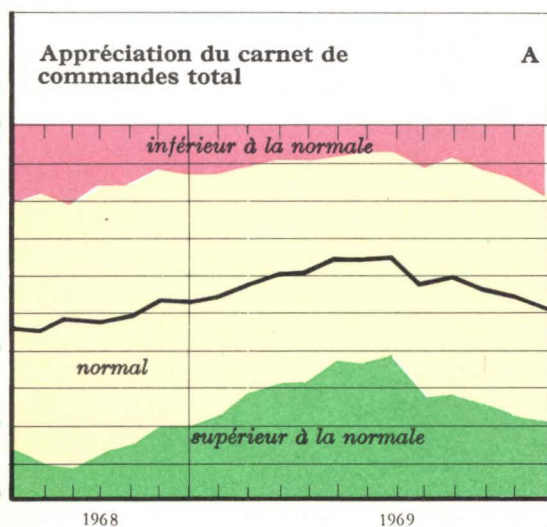
Bien que, d'après les sondages trimestriels effectués par l'ISTAT, le nombre de *salariés* ait continué d'augmenter durant le quatrième trimestre de 1969, le nombre total d'heures de travail effectives a sensiblement diminué du fait des grèves. En même temps, la régression du *chômage* s'est poursuivie.



La progression des *importations* a été assez vive vers la fin de l'année dernière, les pertes de production ayant été en partie compensées par un recours accru à l'offre étrangère. Suivant les



OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture C.E.E., effectuée en Italie par l'I.S.C.O.-Mondo Economico.

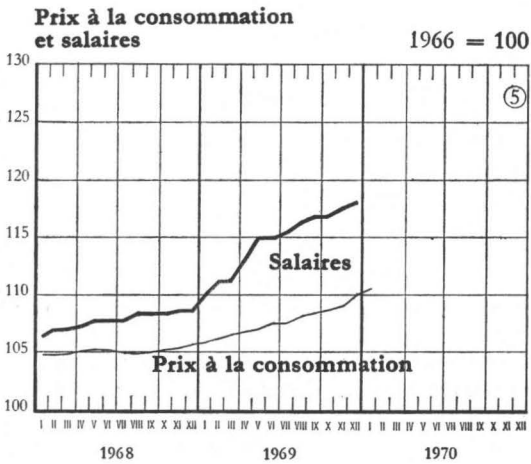
GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, verte, jaune et rouge, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale », ou « augmentation » ;
- 0,02 pour les réponses : « normal », ou « stabilité » ;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale », ou « diminution ».

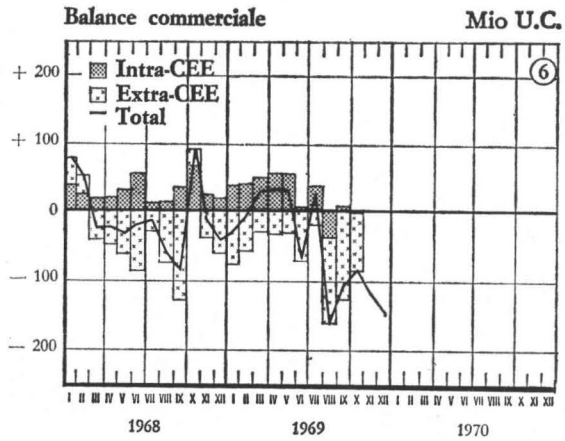
statistiques douanières, la valeur des importations de marchandises réalisées au cours du quatrième trimestre a dépassé de 21 % le niveau où elle se situait un an auparavant.

La hausse des *prix*, déjà très perceptible auparavant, a continué de s'accélérer au cours des derniers mois de 1969. D'une part, la demande excédentaire s'est encore accrue; d'autre part, le fort accroissement des coûts salariaux, l'enchérissement continu des importations, de même que l'augmentation des coûts unitaires fixes durant la période de grèves, ont constitué des facteurs primordiaux de hausse des prix. Au mois de janvier, les prix de gros dépassaient de 7,9 % et les prix à la consommation de 4,3 % le niveau auquel ils se situaient respectivement un an plus tôt.

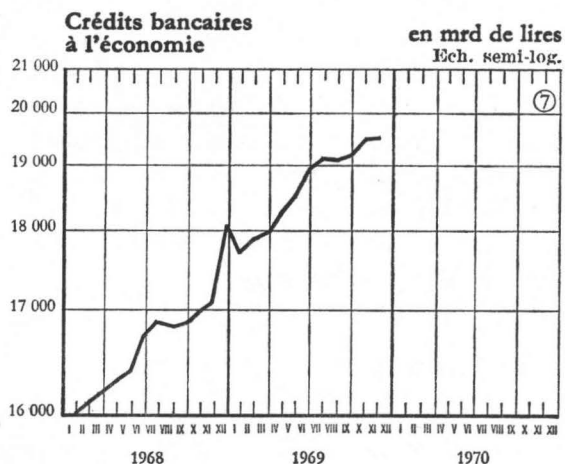


Après avoir accusé, vers la fin de l'année dernière, une évolution un peu moins défavorable qu'au cours des mois précédents, la *balance des paiements* a de nouveau donné, au début de 1970, des signes très nets de détérioration. L'aggravation du déficit de la balance commerciale qui a résulté de l'évolution des exportations et des importations n'a été surcompensée que temporairement par une réduction des exportations nettes de capitaux. Au total, en dépit de la hausse des taux d'intérêt, les sorties de capitaux enregistrées au cours de la période octobre-janvier ont dépassé de 320 milliards de lires l'excédent de la balance des opérations courantes. Aussi, bien que les banques commerciales aient accru leurs importations de fonds à court terme, les réserves d'or et de devises des autorités monétaires (réserves nettes, et à l'exclusion des droits de tirage spéciaux) ont diminué de 140 milliards de lires entre fin sep-

tembre et fin janvier; elles sont ainsi tombées à 2 714 milliards de lires, montant qui correspond approximativement à la valeur de quatre mois d'importation.



Les *liquidités intérieures des banques* ont eu tendance à se réduire encore; le rapport entre ces liquidités et l'importance des dépôts s'établissait à 2,9 % en novembre; c'est le plus bas qui ait été enregistré au cours des cinq dernières années. En effet, au quatrième trimestre, l'incidence expansive exercée sur les liquidités, et qui a surtout émané des opérations de caisse du Trésor, a été plus que compensée, notamment par l'influence contraire d'une augmentation extrêmement forte de la circulation fiduciaire et par la diminution observée — abstraction faite des variations saisonnières — dans l'octroi de crédits de refinancement par les autorités monétaires. La très vive expansion du crédit bancaire ne s'est pourtant guère ralentie; au quatrième trimestre, elle a atteint 14,5 % en comparaison annuelle.



Emplois et ressources de biens et services

	1967 ⁽¹⁾	1968 ⁽¹⁾		1969 ⁽¹⁾		1970 ⁽²⁾
	Aux prix cou- rants en milliards de Lit.	Variations par rapport à l'année précédente, en %				
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
Exportations ⁽³⁾	7 965	+ 15,4	+ 14,5	+ 14,1	+ 15,6	+ 10
Formation brute de capital fixe	8 323	+ 7,7	+ 10,1	+ 8,2	+ 15,0	+ 10
Consommation publique	5 861	+ 4,1	+ 8,6	+ 3,1	+ 8,1	+ 5
Consommation privée	28 214	+ 4,7	+ 6,3	+ 5,7	+ 8,8	+ 9
Produit national brut	43 804	+ 6,0	+ 7,6	+ 5,0	+ 9,2	+ 8
Importations ⁽³⁾	7 193	+ 7,5	+ 7,0	+ 20,7	+ 21,3	+ 21

(¹) Relazione generale sulla situazione economica del Paese (1969).

(²) Prévisions des services de la Commission.

(³) Biens, services et revenus de facteurs.

Remarques générales :

(a) La différence entre les données relatives aux emplois, d'une part, et celles qui concernent les ressources, d'autre part, est imputable aux variations de stocks.

(b) Les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

Sur le *marché des capitaux*, les cours des actions ont fait preuve d'une certaine fermeté, tout au moins jusqu'au mois de janvier. En revanche, la nette tendance à la baisse des cours des valeurs à revenu fixe a persisté, bien que la Banque d'Italie ait elle-même acheté, au cours du quatrième trimestre de 1969, un volume très important d'obligations nouvellement émises. Aussi le rendement des obligations a-t-il sensiblement augmenté, conformément à l'orientation donnée par les autorités monétaires depuis le printemps de l'an dernier. L'émission récente, par deux banques contrôlées par l'Etat, d'obligations offrant un rendement d'environ 7 ½ %, a obtenu un très grand succès.

2. Les perspectives

Il n'est pas douteux que l'évolution économique, d'ici la fin de l'année, restera largement déter-

minée par les répercussions des pertes qui ont résulté des grèves à la fin de 1969 et par les majorations de salaires alors consenties. Ces deux éléments, dans l'hypothèse d'une paix sociale durable, devraient avoir pour effet de relever notablement, en 1970, le taux de croissance annuelle de la production et surtout de la demande globale en termes nominaux. Le développement de la demande intérieure devrait encore s'accélérer dans une mesure sensible.

La croissance des *exportations* restera certainement appréciable. Toutefois, la pression accrue de la demande intérieure sur les ressources, les perspectives moins favorables de la conjoncture mondiale, ainsi qu'une certaine détérioration de la position concurrentielle — encore très forte — de l'Italie, par suite de la hausse des prix et de la réduction, prévue pour le 1^{er} avril, de quelques taux de ristourne à l'exportation, sont

autant de facteurs qui entraîneront vraisemblablement un ralentissement notable de cette expansion.

Du côté de la demande intérieure, l'accroissement des dépenses affectées à la *formation brute de capital fixe* devrait, au total, marquer une notable accélération. Cette hypothèse, qui est corroborée, en ce qui concerne l'industrie, par les résultats de l'enquête C.E.E. sur les investissements, paraît plausible si l'on tient compte notamment de l'évolution prévisible de la consommation, du haut degré d'utilisation des capacités de production, de l'impérieuse nécessité de rationaliser, et aussi de l'indispensable reconstitution des stocks qui ont été fortement entamés lors des conflits sociaux. A ces facteurs pourraient s'ajouter des effets de rattrapage dans le domaine des travaux publics, où d'importants retards ont été enregistrés en 1969. En revanche, l'expansion des investissements sous forme de construction de logements pourrait se ralentir, pour les raisons qui ont déjà été exposées dans le précédent rapport trimestriel.

Les relèvements de salaires considérables qui ont été accordés dans quelques secteurs constitueront sans doute des précédents importants pour les négociations salariales dans d'autres secteurs. En tenant compte, par ailleurs, du niveau des salaires à la fin de l'année dernière, ainsi que des majorations qui restent à négocier au niveau des entreprises, du jeu de l'échelle mobile et de l'accroissement prévisible de l'emploi, l'expansion de la masse salariale pourrait atteindre approximativement 16 à 18 %. Il faut aussi s'attendre à une augmentation de la pension des ménages à la consommation. Aussi l'expansion des dépenses de *consommation privée* devrait-elle, au total, marquer une forte accélération.

Dans ces conditions, une croissance très vigoureuse de la production est à prévoir. Le taux de croissance du *produit national brut* en termes réels pourrait s'établir à quelque 8 %. Il convient toutefois de noter que ce taux est gonflé par l'incidence de facteurs particuliers, tels que les pertes de production enregistrées en 1969 et les rattrapages qui seront effectués en 1970, et qu'il n'implique qu'une compensation partielle de ces pertes. Pour les mêmes raisons, les *importations* devraient également

marquer une progression plus rapide qu'on ne s'y attendait initialement.

Le nombre de *salariés* devrait nettement augmenter, d'autant plus que le mouvement de réduction de la durée conventionnelle du travail s'est accentué. D'après les résultats d'un sondage effectué par le Ministère du Travail, cet accroissement pourrait atteindre 3 % environ dans l'industrie.

L'évolution, telle qu'elle est ici esquissée, de la demande et de l'offre pose d'importants problèmes en ce qui concerne l'équilibre externe et interne. D'une part, il y a lieu de craindre une sensible détérioration de la *balance des paiements courants*. D'autre part, le climat des *prix* devrait franchement se dégrader. Dans l'hypothèse où seule l'augmentation moyenne des coûts salariaux par unité produite serait répercutée sur les prix — et le serait entièrement —, entraînant ainsi un amenuisement sensible des marges bénéficiaires, la hausse des prix serait de l'ordre de 6 %.

Etant donné ces perspectives, la *politique conjoncturelle* devrait être orientée en fonction des impératifs déjà définis dans le précédent rapport trimestriel et en donnant la priorité à l'élimination des tensions inflationnistes. Une action prompte et énergique en ce sens s'impose surtout pour garantir le maintien du pouvoir d'achat réel des salariés. Une accentuation du mouvement de spirale prix-salaires ne manquerait d'ailleurs pas de compromettre tôt ou tard la sécurité de l'emploi. Au surplus, une rapide consolidation de l'économie italienne est une condition essentielle du rétablissement de l'équilibre de la balance des paiements, que d'importantes sorties de capitaux avaient menacé en 1969.

Dans cette action, le rôle principal devrait être assigné à la politique budgétaire, à laquelle il incombera de limiter sévèrement l'accroissement des dépenses, et en particulier des dépenses courantes. Ceci permettrait notamment de rendre à bref délai une base solide et durable aux investissements d'infrastructure sociale, pour lesquels existe un urgent besoin de rattrapage. On pourrait éventuellement envisager des relè-

Le budget de l'Etat

	1969		1970	1969	1970
	Budget initial	Budget rectifié	Budget initial	Budget initial	Budget initial
	en 1000 milliards de Lit.			Variations en % par rapport au budget initial de l'année précédente	
<i>Dépenses</i> ⁽¹⁾	11,1	12,3	12,9	+ 11,3	+ 15,8
dont :					
- dépenses courantes	8,5	9,3	10,1	+ 13,1	+ 17,9
- dépenses en capital ⁽²⁾	2,6	3,0	2,8	+ 5,9	+ 8,9
<i>Recettes</i>	9,1	9,3	10,3	+ 8,7	+ 13,0
dont :					
- impôts directs	2,4	2,4	2,8	+ 8,5	+ 15,1
- impôts indirects	6,1	6,3	6,9	+ 8,8	+ 13,1
<i>Solde</i> ⁽¹⁾	— 2,0	— 3,1	— 2,6	.	.

(1) Non compris l'amortissement de la dette.

(2) Y compris les participations, prêts et avances.

Remarque :

Les chiffres présentés dans ce tableau résultent de la transposition des données budgétaires nationales dans un cadre communautaire.

vements d'impôts, qui entraient en déduction des paiements ultérieurs. Une expansion des recettes fiscales obtenue, par exemple, par un contrôle fiscal plus sévère serait également indiquée. Le déficit de trésorerie devrait, autant que possible, être financé par l'épargne réelle et non pas, comme ce fut fréquemment le cas en 1969, par un appel direct ou indirect à la banque d'émission. Le recours à des majorations réglementaires de tarifs publics, comme moyen de financement non monétaire, serait à déconseiller, surtout lorsqu'elles sont susceptibles d'avoir une incidence sur l'échelle mobile des salaires.

Le caractère de nouveau modérateur donné, depuis quelque temps déjà, à la politique monétaire devrait être accentué dans la mesure des possibilités. Il conviendrait néanmoins, eu égard à la forte réduction des marges d'autofinancement des entreprises, due à la hausse des coûts,

de faire preuve de souplesse dans ce domaine, afin d'éviter des évolutions brutales qui risqueraient d'entraîner des processus cumulatifs. La hausse des taux d'intérêt, que les autorités monétaires, soucieuses notamment de favoriser l'évolution de la balance des paiements, ont encouragée jusqu'à ces temps derniers par diverses mesures — récemment par une nouvelle et sensible majoration du taux de réescompte et du taux d'intérêt des avances sur titres — s'inscrit parfaitement dans l'orientation que requiert la situation actuelle. Dans la limitation qu'il y a lieu d'imposer à l'accroissement du potentiel de crédit des banques, il faudrait, autant que possible, procéder de façon sélective, de telle manière que les crédits destinés à financer des investissements ayant des effets rapides sur la productivité soient consentis de manière relativement libérale. Il y aurait toutefois lieu, en pareil cas, de fixer des critères d'autant plus sévères pour l'octroi de crédits dans les autres

domaines, et notamment de crédits à la consommation.

En ce qui concerne le marché des capitaux, il conviendrait, eu égard à la nécessité d'endiguer les exportations de capitaux, d'intensifier les efforts visant à créer en Italie des possibilités intéressantes de placement. Pareille action reste essentiellement conditionnée par une normalisation de l'évolution des prix et des perspectives en ce domaine. La constitution, débattue au Parlement, de fonds d'investissement italiens offrant des conditions suffisamment attrayantes, constituerait également un pas important dans cette direction. Il semble aussi que la couverture partielle, au moyen d'émissions de valeurs mobilières à l'étranger, des besoins de financement fortement accrus de l'économie mériterait d'être envisagée, étant donné les répercussions favorables qu'elle aurait sur la balance des paiements. L'octroi d'avantages fiscaux et autres, favorisant l'affectation d'une partie des majorations de salaires à la constitution de capital, serait également souhaitable, d'autant plus qu'une telle politique contribuerait à modérer la consommation.

D'une manière générale, la réduction de l'écart existant entre l'offre et la demande devrait aussi être poursuivie à l'aide de mesures prises dans le cadre de la politique de l'emploi. A cet égard, il ne faudrait pas seulement penser à stimuler la mobilité géographique et sectorielle de la main-d'œuvre, mais aussi à conclure, entre partenaires sociaux, des accords visant à assurer le plus haut degré possible d'utilisation du potentiel de production.

Il conviendrait enfin, pour atténuer la pression des coûts, et par conséquent la hausse des prix, d'utiliser davantage les possibilités, qui précisément sont encore très grandes en Italie, de rationaliser les circuits commerciaux, en pratiquant par exemple une politique appropriée en matière d'autorisations pour la création de nouvelles entreprises.

Principales mesures de politique conjoncturelle

Janvier :

— Décision du Comité ministériel pour le crédit et l'épargne de faciliter le financement de la construction de logements au moyen de me-

sures de politique de crédit. Le placement d'obligations hypothécaires des instituts de crédit foncier, actuellement en stagnation, doit être stimulé par des conditions plus attrayantes (relèvement de 5 à 6 % du taux d'intérêt maximum pour les nouvelles obligations hypothécaires; versement d'une prime annuelle croissante lors du remboursement des anciennes obligations hypothécaires). Par ailleurs, il y a lieu de placer sous forme d'obligations hypothécaires la part des réserves obligatoires qui correspond, pour les banques, à l'accroissement futur de leurs dépôts d'épargne et, pour les caisses d'épargne, au quart de leurs engagements de réserve.

— Décision de ce même Comité d'élargir, par le biais d'une augmentation des subventions d'intérêt, l'offre de crédit à taux préférentiel (p.e. en faveur des petites et moyennes entreprises industrielles et des investissements dans l'Italie méridionale), réduite du fait de la hausse générale des taux d'intérêt.

Février :

— Décision des autorités monétaires de réduire à 120 et 30 jours respectivement les délais maxima pour le paiement différé des exportations de biens et de services, et pour le paiement anticipé des importations. Cette mesure vise à améliorer les termes de paiements. En vue de mieux contrôler les sorties de capitaux sous forme d'exportations de billets de banque italiens, il a été décidé en même temps que les banques étrangères ne pourraient plus être créditées en Italie, pour ces billets, par les banques italiennes habilitées en matière d'opérations de devises, mais seulement par la Banque d'Italie.

Mars :

— Relèvement de 4 à 5,5 % du taux de réescompte et du taux d'intérêt des avances sur titres, qui avaient déjà été majorés au mois d'août dernier. Mais le taux effectif auquel les banques peuvent obtenir le refinancement est généralement bien plus élevé, du fait que les suppléments fixés en mars et en juillet 1969 ont été maintenus (0,5 à 1,5 point pour certaines avances sur titres à échéance fixe, 1,5 point pour le crédit de réescompte accordé aux banques dont le volume de réescompte dépasse une certaine limite).

Italie

TABLERAU 1 : Évolution de quelques grandeurs économiques importantes

	1965	1966	1967	1968	1969	1969
	Variation en volume par rapport à l'année précédente (en %)					Indice 1963 = 100
Produit national brut	3,6	5,9	6,4	6,0	5,0	134
Production industrielle	3,3	7,4	8,7	8,7	5,2	140
Importations totales	1,9	13,7	12,6	7,5	20,7	161
Consommation privée	2,7	6,8	7,3	4,7	5,7	134
Consommation publique	3,6	3,2	2,8	4,1	3,1	123
Formation brute de capital fixe	— 8,7	4,0	10,5	7,7	8,2	115
Exportations totales	20,1	13,2	6,2	15,4	14,1	212
Produit national brut par tête	2,4	4,8	5,4	5,3	4,2	126
Produit national brut par personne active occupée	4,7	7,4	5,7	6,2	6,3	138
	Variations en valeur par rapport à l'année précédente (en %)					
Rémunération brute par salarié	8,6	8,2	7,8	7,2	7,5	165

() = chiffres provisoires.

TABLERAU 2 : Évolution des conditions de l'équilibre interne et externe de l'économie

	1965	1966	1967	1968	1969
Solde extérieur					
en millions d'u.c.	729	673	483	888	754
en % du P.N.B.	3,3	2,7	1,8	3,0	2,3
Taux de chômage	3,6	3,9	3,5	3,5	3,4
Prix de la consommation privée (variations par rapport à l'année précédente, en %)	4,1	2,9	2,9	1,5	2,9

TABLEAU 3 : Commerce extérieur (évolution à prix courants)

	Variations par rapport à l'année précédente (en %)					Indice 1963=100	Valeur absolue (Mio. u.e.)	% du total
	1964	1965	1966	1967	1968			
Exportations de marchandises								
Total	18,0	20,7	11,7	8,3	17,0	201,8	10 183,2	100
Intra-C.E.E.	26,4	27,6	12,8	3,3	20,9	227,6	4 079,1	40,1
Extra-C.E.E.	13,4	16,4	11,0	11,6	14,5	187,6	6 104,1	59,9
Exportations de produits alimentaires, boissons, tabacs								
Total	2,4	20,5	1,5	4,7	- 3,7	126,4	870,1	8,5
Intra-C.E.E.	8,8	31,4	0,4	1,7	- 1,3	139,2	453,4	4,4
Extra-C.E.E.	- 3,3	9,5	2,8	12,4	- 6,1	114,9	416,7	4,1
Exportations de matières premières et produits énergétiques								
Total	14,5	18,7	10,6	9,1	14,1	187,0	885,0	8,7
Intra-C.E.E.	23,3	34,2	21,5	15,9	14,7	267,0	341,0	3,3
Extra-C.E.E.	11,2	12,4	5,2	5,3	13,7	157,5	544,0	5,4
Exportations de produits industriels finis et semi-finis								
Total	21,2	20,9	13,4	8,8	20,0	216,9	8 428,1	82,8
Intra-C.E.E.	31,0	26,2	14,6	3,2	25,4	245,3	3 284,7	32,4
Extra-C.E.E.	16,1	17,8	12,6	12,4	16,7	202,0	5 143,4	50,4
Importations de marchandises								
Total	- 4,1	- 1,6	16,7	12,9	4,3	136,0	10 252,6	100
Intra-C.E.E.	- 4,5	- 3,1	21,6	21,5	9,1	149,9	3 709,2	36,2
Extra-C.E.E.	- 3,9	3,9	14,4	8,8	1,8	129,5	6 543,4	63,8
Importations de produits alimentaires, boissons, tabacs								
Total	2,4	18,9	9,7	0,7	8,5	145,9	1 931,1	18,8
Intra-C.E.E.	15,7	20,6	13,5	26,6	29,0	259,3	622,3	6,1
Extra-C.E.E.	- 0,6	18,4	8,7	- 6,4	0,9	120,8	1 308,8	12,7
Importations de matières premières et produits énergétiques								
Total	- 0,7	8,5	15,1	13,7	1,0	142,3	3 691,1	36,0
Intra-C.E.E.	- 0,1	18,7	18,2	14,2	- 3,0	155,4	495,6	4,8
Extra-C.E.E.	- 0,8	7,0	14,6	13,6	1,7	140,5	3 195,5	31,2
Importations de produits industriels finis et semi-finis								
Total	- 8,9	- 10,8	22,0	18,8	8,6	127,8	4 630,4	45,2
Intra-C.E.E.	- 7,7	- 10,8	24,2	22,3	8,1	135,3	2 591,3	25,3
Extra-C.E.E.	- 10,2	- 10,9	19,4	14,5	9,2	119,5	2 039,1	19,9

TABLEAU 4 : Principaux indicateurs mensuels

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Production industrielle (1963 = 100)	1968	136,3	127,5	136,7	133,7	135,0	138,2	137,3	138,7	142,3	141,9	136,8	144,4
	1969	146,1	143,9	147,0	147,0	143,3	150,4	150,0	143,0	136,9	126,6	125,2	133,6
	1970	(152,9)											
Nombre de chômeurs (en 1000)	1968	970,4	963,8	952,7	943,7	962,1	958,2	962,3	962,9	975,3	976,6	952,1	931,3
	1969	933,8	938,7	915,5	895,6	882,2	895,2	883,5	879,5	886,3	871,5	843,0	816,3
	1970	(825,0)											
Construction : Nombre de permis de construire pour logements (en 1000)	1968	31,3	48,1	55,3	55,6	53,6	60,5	69,0	313,4	78,6	72,7	38,6	45,6
	1969	19,4	21,4	23,3	21,4	25,3	22,8	25,1	22,6	25,8	25,3		
	1970												
Consommation privée : Chiffre d'affaires des grands magasins (1963 = 100)	1968	137,9	150,3	146,8	154,1	149,7	149,6	159,5	159,9	152,2	155,0	161,1	156,7
	1969	155,1	150,9	164,8	159,9	182,4	162,7	174,5	182,4	183,2	173,5		
	1970												
Prix à la consommation (1963 = 100)	1968	118,7	118,7	118,8	119,0	119,1	119,0	118,8	118,8	118,9	119,0	119,2	119,6
	1969	119,9	120,1	120,6	121,1	121,4	121,8	123,1	122,9	123,1	123,4	124,1	124,6
	1970	125,1											
Importations de marchandises (Mio. u.e.)	1968	713,0	734,5	826,1	844,9	876,2	850,4	860,1	903,3	910,1	778,9	1 013,6	946,5
	1969	971,5	940,0	934,3	996,4	1 047,2	1 078,5	1 093,7	1 036,4	1 109,2	1 019,5	(1123,1)	(1072,4)
	1970												
Exportations de marchandises (Mio. u.e.)	1968	796,5	794,0	800,9	820,1	843,2	829,4	846,6	842,4	822,7	870,0	1 002,5	907,5
	1969	938,4	930,7	962,8	1 026,2	1 076,8	1 009,6	1 118,4	876,9	996,5	933,1	(1004,5)	(851,2)
	1970												
Solde de la balance commerciale (Mio. u.e.)	1968	+ 83,5	+ 59,5	- 25,2	- 24,8	- 33,0	- 21,0	- 13,5	- 60,9	- 87,4	+ 91,1	- 11,1	- 39,0
	1969	- 33,1	- 9,3	+ 28,5	+ 29,8	+ 29,6	- 68,9	+ 24,7	- 159,5	- 112,7	- 86,4	(-112,6)	(-221,2)
	1970												
Réserves officielles en or et en devises (Mio. u.e.)	1968	5 138,7	5 149,6	5 104,5	5 081,9	5 042,4	5 086,4	5 140,9	5 269,7	5 188,3	5 194,9	5 069,1	4 878,3
	1969	4 727,2	4 636,3	4 492,6	4 571,0	4 365,8	4 514,2	4 581,7	4 645,9	4 567,0	4 566,3	4 667,7	4 697,0
	1970	4 457,1	(3940,0)										
Disponibilités monétaires (Mrd. Lit.)	1968	17 863	17 652	17 976	18 235	18 463	18 795	18 993	18 975	19 379	19 373	19 695	21 104
	1969	20 440	20 379	20 836	20 845	21 282	21 558	21 590	21 681	22 138	22 351	22 831	24 387
	1970												

Italie

REMARQUES CONCERNANT LES GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Source : Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire). Conversion en unité de compte (1 u.c. = 0,888671 gramme d'or fin = 1 dollar US) sur la base des taux de change officiels.

Graphique 1

— Exportations : (f.o.b.). Série corrigée des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 2

— Production industrielle (à l'exclusion du bâtiment et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs) : courbe de tendance; estimation effectuée sur la base des indices corrigés des variations saisonnières et accidentelles.

Graphique 3

— Marché de l'emploi : nombre de personnes inscrites au chômage. Séries du Ministero del Lavoro e della Previdenza Sociale, corrigées des variations saisonnières par l'O.S.C.E.; moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 4

— Importations : (c.a.f.). Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 5

— Prix à la consommation et salaires : Source ISTAT. Salaires minima conventionnels (allocations familiales comprises) des travailleurs de l'industrie; séries calculées d'après les salaires horaires.

Graphique 6

— Balance commerciale : Différence entre les importations et les exportations désaisonnalisées.

Graphique 7

— Crédits bancaires à l'économie : Source Banca d'Italia. Crédits à court terme accordés aux entreprises et aux particuliers. Situation en fin de mois.

Tableau 1

Source pour 1968 et 1969 : Relazione generale sulla situazione economica del Paese (1969).

- Produit national brut aux prix du marché.
- Production industrielle : valeur ajoutée par l'industrie au coût des facteurs.
- Exportations et importations totales : biens, services et revenus de facteurs.
- Rémunération des salariés par salarié : déduction faite des cotisations sociales à charge de l'État.

Tableau 2

- Solde extérieur : biens, services et revenus de facteurs.
- Taux de chômage : nombre de chômeurs en pourcentage de la population active. Source : I.S.T.A.T.
- Prix de la consommation privée : indice des prix implicites calculé sur la base des comptes nationaux.

Tableau 3

- Exportations f.o.b., importations c.i.f. Conversion sur base des taux de change officiels. Le regroupement des produits est effectué sur la base de la « classification statistique et tarifaire pour le Commerce international » (C.S.T.); produits alimentaires, boissons et tabacs : groupes 0 et 1; matières premières et produits énergétiques : groupes 2 à 4; produits industriels finis et semi-finis : groupes 5 à 9.

Tableau 4

- Production industrielle (à l'exclusion du bâtiment et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs) chiffres désaisonnalisés.
- Chômeurs : séries du Ministero del Lavoro e della Previdenza Sociale; chiffres désaisonnalisés par l'O.S.C.E.
- Construction : autorisations de bâtir dans les communes chefs-lieux de province et dans les communes de plus de 20 000 habitants; chiffres non désaisonnalisés.
- Consommation privée : indice de valeur du chiffre d'affaires des grands magasins; chiffres désaisonnalisés.
- Prix à la consommation : indice brut.
- Importations c.i.f., exportations f.o.b. Chiffres désaisonnalisés.
- Solde de la balance commerciale : différence entre les chiffres désaisonnalisés des exportations et des importations.
- Réserves officielles nettes d'or et de devises : Source Ufficio Italiano dei Cambi. Situation en fin de mois.
- Disponibilités monétaires : billets et monnaies divisionnaires en circulation, à l'exclusion des encaisses du Trésor, Comptes courants à vue du secteur non bancaire auprès des établissements de crédit recensés; chèques circulaires (vaglia e assegni) de la Banque centrale et des autres banques et instituts de crédit. Situation en fin de mois.

D. Pays-Bas

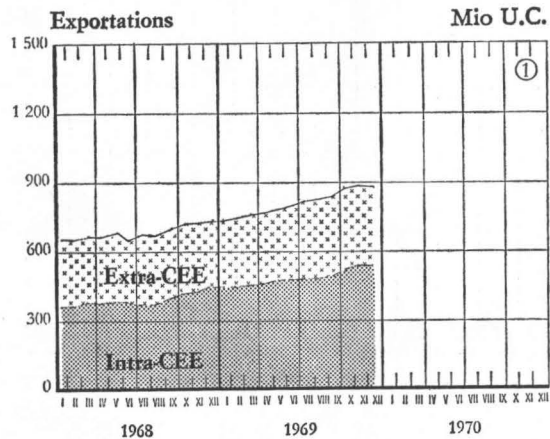
Le début de l'année a vu se poursuivre, aux Pays-Bas, la vive expansion de la demande globale en termes nominaux. De fortes impulsions conjoncturelles ont émané de la demande étrangère, notamment en provenance des autres pays de la Communauté. L'évolution de la demande intérieure finale est également demeurée très dynamique. En même temps, l'élasticité de l'offre intérieure s'est encore réduite, d'autant plus que le degré d'utilisation des capacités de production est très élevé et que les tensions sur le marché de l'emploi ont continué de s'accroître. Dans les prochains mois, l'économie néerlandaise devrait rester caractérisée par une haute conjoncture, même si le développement de la demande devait se modérer. La persistance des tensions sur les marchés des biens et services, s'ajoutant à la hausse des coûts salariaux et à l'incidence de facteurs autonomes, tels que les majorations de loyers réglementés, le relèvement des tarifs de certains services publics et l'augmentation du coût des produits importés, devrait encore alourdir sensiblement le climat des prix.

1. L'évolution au cours des derniers mois

Du fait d'une expansion toujours vive de la demande, la situation de l'économie néerlandaise est restée très tendue au début de l'année. Les capacités de production sont utilisées à un très haut degré, les disponibilités sur le marché de l'emploi se sont raréfiées et la hausse des prix se poursuit. On ne discerne pas encore, au début de l'année, la différenciation à laquelle on s'attendait dans l'évolution de la demande, eu égard à l'affaiblissement prévisible de la demande étrangère.

Les exportations sont, en effet, demeurées en forte expansion. Malgré le manque d'élasticité de l'offre dans certains secteurs industriels, la demande étrangère a encore pu être satisfaite dans une large mesure. Suivant les statistiques douanières, le taux de croissance, d'une année à l'autre, des exportations de marchandises a atteint 22 % en valeur pour la moyenne des mois de janvier et février.

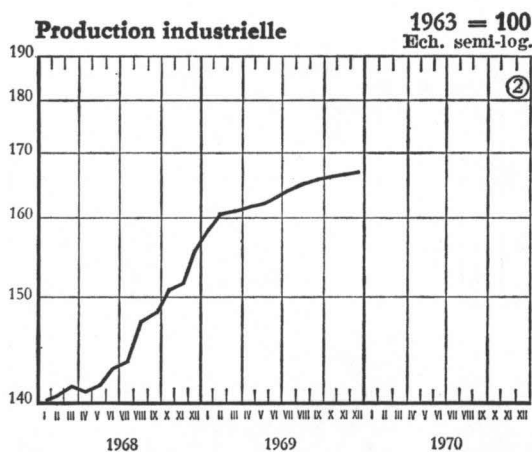
Si un certain ralentissement a pu être observé dans la constitution de stocks, la croissance conjoncturelle des dépenses consacrées à la formation brute de capital fixe est restée appréciable.



ciable. Dans le secteur des entreprises, l'expansion moins rapide des dépenses d'équipement a probablement été plus que compensée par la reprise enregistrée dans la construction de bâtiments à usage industriel. Bien que les facilités d'amortissement aient été supprimées en 1969 et que la nouvelle hausse des coûts de production ait modéré la propension à investir dans certains secteurs industriels, les possibilités d'autofinancement sont sans doute restées relativement larges, en particulier dans les entreprises orientées vers l'exportation.

Quant aux investissements des administrations publiques, leur développement a de nouveau été freiné par une politique budgétaire plus stricte et par les difficultés financières des collectivités locales. Par ailleurs, les dépenses affectées à la construction de logements n'ont augmenté que faiblement.

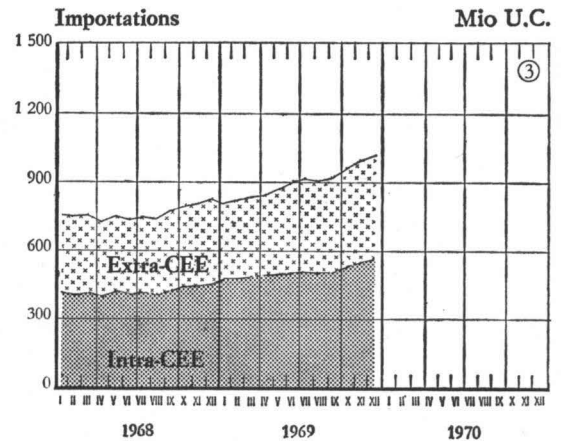
Après une expansion hésitante au cours du premier semestre de 1969, la demande de consommation des ménages avait marqué une vive reprise; cette évolution paraît s'être poursuivie durant les premiers mois de 1970. Si la hausse des salaires conventionnels a été moins accusée que l'an dernier, d'autres facteurs ont cependant contribué à l'accroissement rapide du revenu disponible des ménages : le glissement probablement plus prononcé des salaires, l'augmentation du nombre de personnes occupées, la majoration sensible des prestations sociales au début de l'année, ainsi que l'atténuation de la progressivité de l'impôt, par suite de la réduction des impôts directs.



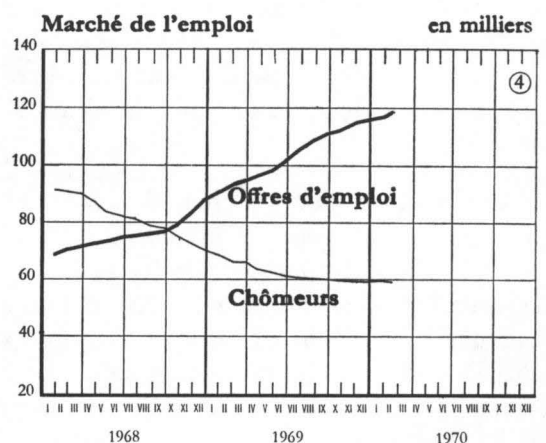
Il semble que les conditions climatiques défavorables et surtout la pénurie de facteurs de production aient légèrement modéré, au début de l'année, la croissance conjoncturelle de l'offre intérieure. Déjà au quatrième trimestre de 1969, l'indice de la production industrielle du Bureau central de Statistique (C.B.S.), corrigé des variations saisonnières, accusait une augmentation de 2,5 % par rapport au trimestre précédent, alors que, pour les second et troisième trimestres, la progression avait chaque fois atteint quelque 3,5 %.

La vive expansion des importations, déjà observée au quatrième trimestre de 1969, s'est pour-

suivie pendant les premiers mois de 1970. Suivant les statistiques douanières, le volume des importations de marchandises accusait, pour la période décembre-janvier, un accroissement de 17 % en comparaison annuelle. On a surtout noté la progression des achats de produits finis, en particulier de biens de consommation.

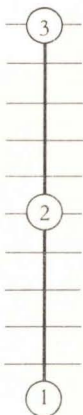
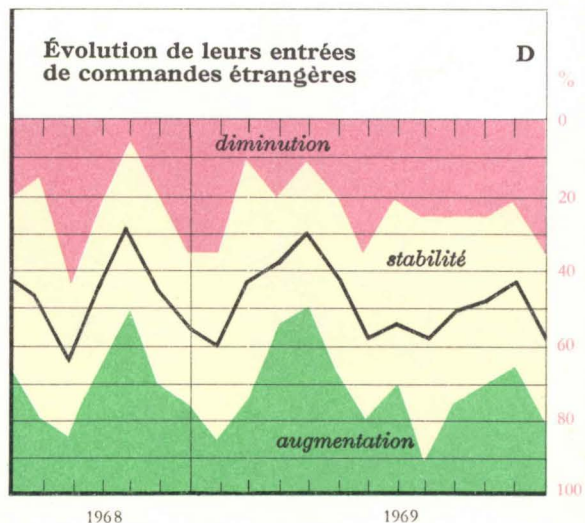
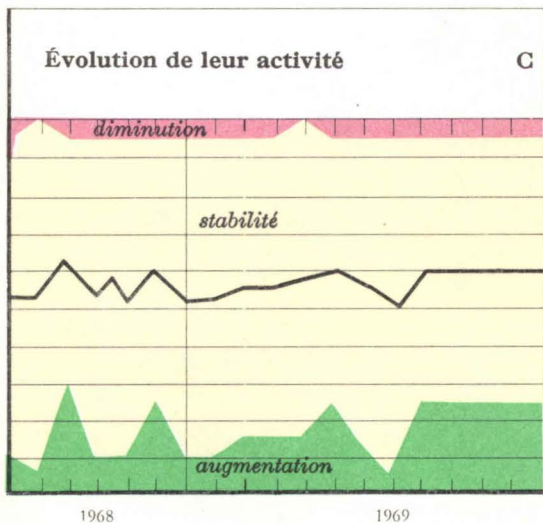
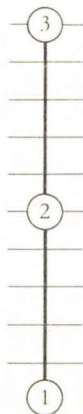
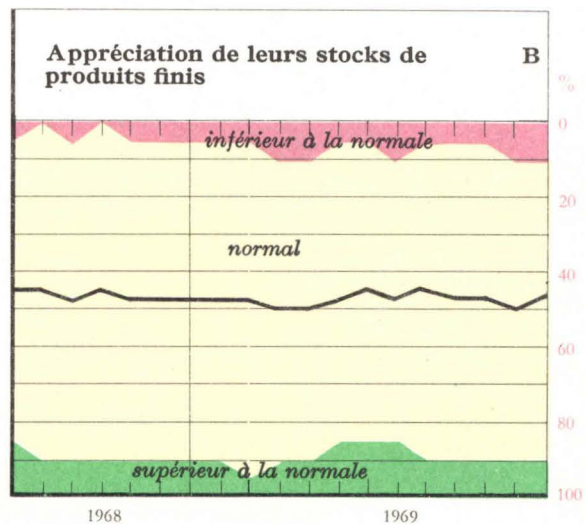
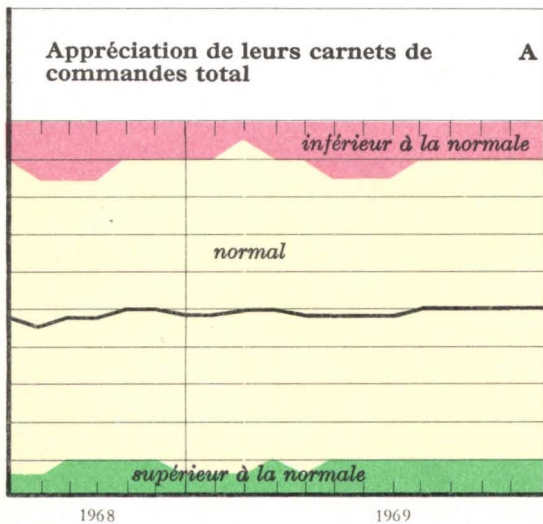


Les tensions ont persisté sur le marché de l'emploi. La main-d'œuvre rendue disponible par suite des fermetures et fusions d'entreprises a pu être rapidement réintégrée dans le processus de production. En outre, les entreprises ont dû recourir de plus en plus à la main-d'œuvre étrangère. Abstraction faite des variations saisonnières, le taux de chômage (pourcentage de chômeurs par rapport à la population active civile) ne s'élevait plus qu'à 1,2 % au mois de février.



La tendance ascendante des prix est demeurée assez sensible, bien que l'augmentation très nette des prix à l'importation, enregistrée depuis le mois de septembre, ne se soit pas encore plei-

OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Source : Enquête de conjoncture du Centraal Bureau voor de Statistiek.

Remarque : L'enquête recouvre le secteur de la construction, mais non les secteurs suivants : papier, pétrole, minéraux non métalliques.

GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, verte, jaune et rouge, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

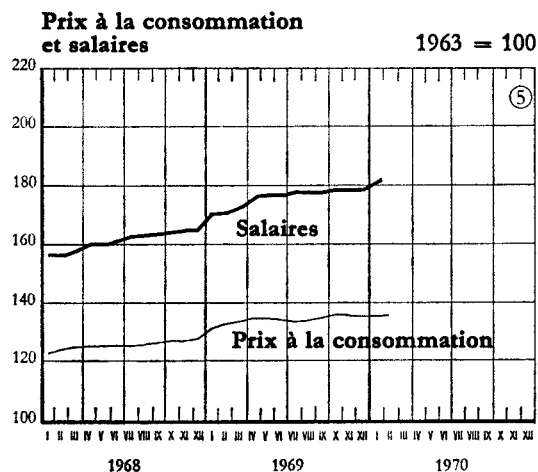
Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale », ou « augmentation » ;
- 0,02 pour les réponses : « normal », ou « stabilité » ;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale », ou « diminution ».

nement répercutée sur le niveau des prix à la consommation. L'indice de ces prix (coût de la

vie) a augmenté de 1,2 % entre décembre et février; il dépassait ainsi de 3,2 % son niveau de février 1969. Le caractère relativement limité de cette hausse tient surtout au fait que l'incidence de certains facteurs autonomes (loyers, tarifs publics, etc.) ne s'est plus, comme en 1969, nettement concentrée sur le début de l'année.

L'expansion des importations ayant été plus rapide que celle des exportations, la *balance des paiements courants* s'est légèrement détériorée depuis l'automne dernier. L'afflux de capitaux spéculatifs, qui avait été très important en octobre, s'est inversé depuis lors. Au total, les réserves d'or et de devises des autorités monétaires ont diminué de 680 millions de florins de fin octobre à fin janvier. Mais en même temps



Emplois et ressources de biens et services

	1967 (1)	1968 (1)		1969 (2)		1970 (3)	
	Aux prix courants en milliards de Fl.	Variations par rapport à l'année précédente, en %					
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	
Exportations (4)	37,48	+ 13,1	+ 11,9	+ 16	+ 18	+ 10½	
Formation brute de capital fixe	21,53	+ 10,1	+ 12,6	- 1½	+ 7½	+ 5	
Consommation des administrations	13,11	+ 1,8	+ 7,1	+ 4	+ 13	+ 3	
Consommation des ménages	47,29	+ 5,7	+ 8,4	+ 3½	+ 10½	+ 5½	
Produit national brut	82,97	+ 6,2	+ 10,1	+ 5	+ 11½	+ 4½	
Importations (4)	37,54	+ 13,8	+ 10,6	+ 14	+ 18½	+ 8½	

(1) Office statistique des Communautés européennes (O.S.C.E.).

(2) Estimations du Bureau central du Plan (C.P.B.).

(3) Prévisions des services de la Commission.

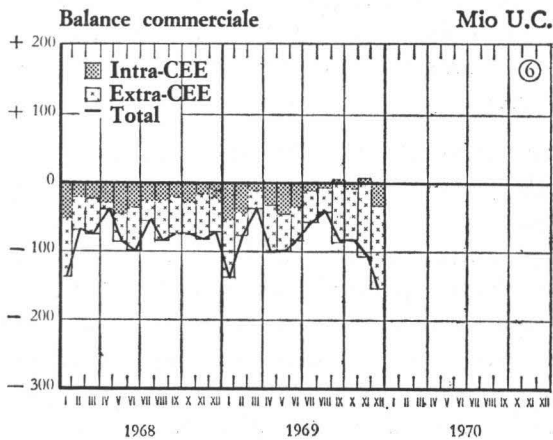
(4) Biens, services et revenus de facteurs.

Remarques générales :

(a) La différence entre les données relatives aux ressources et celles qui concernent les emplois est imputable aux variations de stocks.

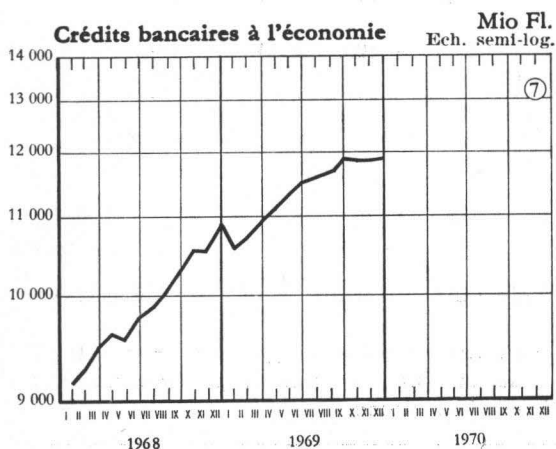
(b) Les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

la position en devises des banques commerciales s'est nettement améliorée.



Après la forte influence exercée en octobre sur la *liquidité intérieure* par l'afflux de capitaux étrangers à court terme, le taux de liquidité (rapport entre la masse monétaire et quasi-monnaire et le revenu national) a légèrement baissé. Il est d'ailleurs probable que la gestion budgétaire des pouvoirs publics aura également exercé un effet nettement restrictif sur les liquidités. L'expansion des crédits bancaires à court terme au secteur privé, après avoir outrepassé, jusqu'en novembre dernier, le taux maximum autorisé dans le cadre des restrictions de crédit, s'est maintenue depuis lors dans les limites fixées.

Les tensions sur le marché monétaire et financier se sont de nouveau aggravées depuis le mois d'octobre, de sorte que les taux d'intérêt étaient proches, en février, des niveaux les plus élevés qui avaient été enregistrés précédemment.



2. Les perspectives

La demande, la production et l'emploi continueront de se développer dans le cours ultérieur de l'année. Une certaine atténuation du rythme d'expansion est toutefois très probable. Comme elle n'affectera pas seulement la demande, mais aussi et surtout l'offre, du fait d'une nouvelle réduction de l'élasticité de la production, les tensions devraient rester vives sur les marchés des biens et services.

La croissance des *exportations* pourrait, en effet, se ralentir. En particulier les livraisons aux pays non membres pourraient être affectées dans une mesure sensible par les répercussions directes et indirectes du refroidissement de la conjoncture aux Etats-Unis. Par contre, les ventes aux pays partenaires dans la Communauté accuseront encore un développement appréciable. En effet, l'Allemagne, l'Italie et la Belgique, notamment, où les Pays-Bas écoulent près de 50 % de leurs exportations, continueront, étant donné la haute conjoncture qui caractérise ces pays, de recourir largement à l'offre étrangère, ce qui ne peut manquer de profiter aussi aux exportations néerlandaises.

En ce qui concerne la demande intérieure, il faut s'attendre, au total, à un certain ralentissement au cours des mois à venir, en raison surtout d'une évolution plus normale des investissements sous forme de *stocks*. En revanche, l'expansion conjoncturelle des *investissements* fixes ne devrait guère se modérer. Certes, la propension à investir des entreprises offre des perspectives assez incertaines. Elle pourrait se réduire dans le courant de l'année, sous l'effet d'une conjoncture mondiale moins favorable et de possibilités de financement plus limitées. Mais les projets en cours d'exécution sont considérables et devraient garantir pendant une bonne partie de l'année un important accroissement des dépenses effectives d'investissement. De même, la construction de logements devrait marquer une reprise, étant donné le nombre accru de projets qui seront subventionnés au cours du premier semestre de 1970. Toutefois, les restrictions de crédit, et notamment le taux d'intérêt anormalement élevé du crédit hypothécaire, devraient continuer d'entraver l'expansion de la construction résidentielle. Enfin, la politique de rigueur budgétaire du Gouvernement et les difficultés rencontrées par les collectivités locales pour se procurer des capitaux continueront sans doute

de freiner les investissements des administrations publiques.

Par ailleurs, la croissance de la *consommation privée* restera très rapide, par suite surtout d'une forte augmentation de la masse salariale. En effet, la nouvelle convention salariale conclue dans la métallurgie, et qui constitue un précédent important pour les autres négociations salariales, prévoit un relèvement sensible des taux de salaires conventionnels en 1970. De plus, l'indexation des salaires sur l'indice des prix à la consommation s'étendra de plus en plus. A ces éléments s'ajoute un accroissement sensible des prestations sociales et aussi, de manière générale, l'incidence, sur le revenu disponible des ménages, de la réduction de l'impôt sur le revenu. Enfin, l'éventualité d'une baisse légère du taux d'épargne n'est pas à exclure.

En dépit d'un certain ralentissement de l'expansion de la demande, tout porte à croire que le développement de l'offre intérieure ne pourra s'adapter entièrement à l'évolution de la demande; cette prévision est d'autant plus plausible que la pénurie de main-d'œuvre devrait encore s'aggraver, du fait de réductions conventionnelles de la durée du travail qui prendront effet au milieu de l'année. Toutefois, comme le niveau conjoncturel de la production industrielle était déjà relativement élevé au début de 1970, on peut escompter, pour l'ensemble de l'année 1970, un taux de croissance de 4 ½ % du *produit national brut* à prix constants; ce taux est un peu plus élevé que celui qui était prévu dans le précédent rapport trimestriel.

Bien que le recours à l'offre étrangère doive sans doute continuer d'être stimulé par la pleine utilisation des capacités de production, il faut s'attendre à une progression moins rapide des *importations*. Ainsi, les achats de matières premières et de biens d'équipement ne devraient marquer qu'une légère expansion. Mais comme le ralentissement sera vraisemblablement moins accusé pour les importations que pour les exportations, et que, de surcroît, les termes de l'échange pourraient se détériorer, il est à présumer que la *balance des paiements courants* ne se soldera pas par un excédent.

Après être restée relativement limitée au début de l'année, la hausse des *prix* à la consommation pourrait, dans les mois à venir, montrer une légère accélération, due surtout à l'influence de facteurs autonomes, tels que des majorations de

loyer, le relèvement des cotisations à l'assurance maladie, etc., mais aussi aux tensions qui persistent sur les marchés des biens et services, et à l'augmentation plus rapide des coûts salariaux.

La *politique conjoncturelle* devrait donc continuer de donner la priorité à la lutte contre les tendances inflationnistes. Dans ce contexte, il faudrait veiller tout spécialement à donner un caractère anticyclique à la politique des finances publiques. Il semble cependant que les Pays-Bas se heurtent à de très sérieuses difficultés à cet égard. Ainsi, suivant les dernières données disponibles, les dépenses budgétaires nettes des administrations se seraient accrues de plus de 4 milliards de florins en 1969, année où la haute conjoncture s'est pleinement manifestée, contre 2,31 et 2,26 milliards respectivement en 1967 et 1968, années de « creux conjoncturel » pour l'économie néerlandaise. Toutefois, à l'inverse des collectivités locales subordonnées, l'Etat avait nettement réduit, en 1969, son recours au financement monétaire.

Le Gouvernement s'efforce actuellement d'assouplir le mécanisme de la politique budgétaire. Il devrait surtout disposer, comme le prévoit un projet de loi du Gouvernement, de plus de latitude pour modifier certains taux d'imposition. Même si, dans la présente phase de haute conjoncture, il ne devait pas être fait usage de ces pouvoirs accrus, ceux-ci permettraient néanmoins d'améliorer les instruments de la politique conjoncturelle et notamment d'éviter, à l'avenir, des retards dans la mise en œuvre de ceux-ci. Ceci semble d'autant plus nécessaire que, suivant certain projet existant, l'adaptation des taux d'imposition à la hausse du niveau des prix ne s'effectuerait plus tous les cinq ans, mais chaque année; l'effet stabilisateur de la progressivité de l'impôt s'en trouverait réduit dans les périodes de tensions inflationnistes.

Les efforts déployés par le Gouvernement pour pratiquer une politique budgétaire plus sévère, visant surtout à éviter à tout prix des dépassements de dépenses, s'imposent d'autant plus dans la conjoncture actuelle que de nouvelles réductions de l'impôt sur le revenu entreront en vigueur au début de 1971 et qu'un relèvement sensible des impôts indirects est prévu pour le même moment. Afin d'éviter du côté des prix et des salaires des réactions inopportunes qui, étant donné l'indexation plus généralisée des salaires conventionnels sur les prix à la consom-

Le budget de l'Etat

	1969		1970	1969	1970
	Budget initial	Résultats provisoires	Budget initial	Budget initial	Budget initial
	en milliards de Fl			Variations en % par rapport au budget initial de l'année précédente	
<i>Dépenses</i> ⁽¹⁾	25,1	25,9	27,9	+ 12,8	+ 11,2
dont :					
– dépenses courantes	18,4	19,0	20,7	+ 14,7	+ 12,3
– dépenses en capital ⁽²⁾	6,7	6,9	7,3	+ 8,1	+ 8,4
<i>Recettes</i>	23,2	23,4	26,3	+ 15,6	+ 13,7
dont :					
– impôts directs	11,7	12,3	13,4	+ 17,4	+ 15,0
– impôts indirects	9,3	8,9	10,5	+ 11,6	+ 12,7
<i>Solde</i> ⁽¹⁾	– 1,9	– 2,5	– 1,6	.	.

⁽¹⁾ Non compris l'amortissement de la dette.

⁽²⁾ Y compris les participations, prêts et avances.

Remarque :

Les chiffres présentés dans ce tableau résultent de la transposition des données budgétaires nationales dans un cadre communautaire.

mation, auraient des conséquences très dommageables pour l'ensemble de l'économie, il conviendrait de tout mettre en œuvre pour éliminer dans les plus brefs délais les foyers de tension qui subsistent.

Dans ces conditions, il y aurait lieu, dans l'immediat, de maintenir les restrictions en matière de crédit, d'autant plus qu'après l'afflux de capitaux étrangers enregistré au cours de l'automne 1969, les liquidités internes sont encore relativement élevées. Il faut se féliciter, à cet égard, de la décision de maintenir jusqu'au mois d'avril et de rendre plus sévère encore la limitation du crédit bancaire. En outre, il serait souhaitable de donner de nouvelles impulsions à l'épargne privée. Des mesures visant à encou-

rager les salariés et les catégories sociales économiquement les plus faibles à la constitution d'un capital pourraient, en réduisant la propension à consommer, contribuer à atténuer les tensions inflationnistes.

Principales mesures de politique conjoncturelle

Janvier :

— Demande d'avis au Conseil économique et social (S.E.R.) au sujet d'un avant-projet de loi visant à autoriser le Gouvernement à adapter, par arrêté ministériel et en fonction des exigences de la conjoncture, les barèmes des impôts

sur les revenus, les salaires et les sociétés, les taux de la TVA et de la taxe sur les automobiles, ainsi que les accises sur l'essence. Il ne s'agirait que d'une adaptation temporaire, dont l'ampleur ne devrait pas dépasser 5 %.

— Agrément de la convention collective conclue dans la métallurgie pour les années 1970 et 1971. Les salaires seront augmentés de 2,75 % au début de chaque année. De plus, l'adaptation des salaires au coût de la vie se fera deux fois par an et la hausse consentie à ce titre est limitée à 6 % par an. En outre, la durée du travail sera réduite de 3 % à partir du 1^{er} juillet 1970, les vacances seront prolongées de 2 jours et les allocations de vacances augmentées.

— Conclusion d'un accord entre la Nederlandsche Bank et les banques commerciales et agricoles, concernant la prolongation des mesures d'encadrement du crédit bancaire à court terme au secteur privé pour la période janvier-avril 1970. Ces crédits ne peuvent pas dépasser de plus de 5 % en moyenne le volume des crédits autorisés au cours du dernier trimestre de 1969.

— Décision d'augmenter de 2 % à 3,5 %, jusqu'au 31 juillet, la subvention d'intérêts sur des crédits accordés par les chantiers navals.

— Le Ministre de la Construction annonce à la Deuxième Chambre de nouvelles mesures destinées à augmenter la production dans le secteur de la construction de logements. Ces mesures portent notamment sur l'élargissement du système de subventions et l'octroi de primes aux entrepreneurs qui achèvent leurs travaux plus rapidement qu'il n'est prévu.

— Avis du S.E.R. sur les règles à observer en cas de fusion d'entreprises (advies inzake gedragsregels bij fusies).

— Dépôt, à la Deuxième Chambre, d'un projet de loi autorisant l'émission d'emprunts publics pour un montant maximum de 2 milliards de florins en 1970. Sur base de la loi budgétaire pour l'exercice 1969, l'État peut encore emprunter un montant de 474 millions de florins.

— Le Sénat approuve le projet de loi sur les salaires (Loonwet), qui donne notamment au Gouvernement la possibilité de déclarer non obligatoires des conventions salariales pour des raisons économiques et sociales.

Février :

— Le nombre de logements subventionnés est augmenté de 5.000 unités pour 1970.

Pays-Bas

TABLEAU 1 : Évolution de quelques grandeurs économiques importantes

	1964	1965	1966	1967	1968	1968
	Variations en volume par rapport à l'année précédente (en %)					Indice 1963 = 100
Produit national brut	8,9	5,4	2,6	6,1	6,2	133
Production industrielle	11,0	6,3	5,9	5,6	9,8	145
Importations totales	14,9	6,5	7,3	6,2	13,8	157
Consommation privée	6,0	7,4	3,4	5,1	5,7	131
Consommation publique	1,7	1,6	1,6	4,1	1,8	111
Formation brute de capital fixe	18,0	4,9	8,5	7,8	10,1	159
Exportations totales	11,6	7,6	5,2	6,9	13,1	153
Produit national brut par tête	7,5	4,0	1,2	4,9	5,1	125
Produit national brut par personne active occupée	7,1	4,5	1,8	6,5	5,5	128
	Variations en valeur par rapport à l'année précédente (en %)					
Rémunération brute par salarié	16,4	11,7	11,1	8,4	8,4	170

TABLEAU 2 : Évolution des conditions de l'équilibre interne et externe de l'économie

	1964	1965	1966	1967	1968
Solde extérieur					
en Mio. u.c.	- 154	+ 76	- 135	- 17	+ 113
en % du Produit national brut	- 0,9	+ 0,4	- 0,6	- 0,1	+ 0,5
Taux de chômage	0,7	0,8	1,0	2,0	1,8
Prix de la consommation privée (variations rapport à l'année précédente en %)	+ 6,8	+ 4,2	+ 5,4	+ 3,3	+ 2,3

TABLEAU 3 : Commerce extérieur (évolution à prix courants)

	Variations par rapport à l'année précédente (en %)					Indice 1963=100	Valeur absolue (Mio. u.c.)	% du total
	1964	1965	1966	1967	1968	1968	1968	1968
Exportations de marchandises								
Total	+ 17,0	+ 10,1	+ 5,6	+ 7,9	+ 14,5	168	8 342	100
Intra-C.E.E.	+ 22,1	+ 10,2	+ 5,3	+ 6,7	+ 19,7	181	4 790	57,4
Extra-C.E.E.	+ 11,2	+ 10,0	+ 6,0	+ 9,4	+ 8,2	153	3 552	42,6
Exportations de produits alimentaires, boissons, tabacs								
Total	+ 9,5	+ 13,0	+ 0,3	+ 9,9	+ 15,9	158	2 002	24,0
Intra-C.E.E.	+ 12,8	+ 19,7	- 0,2	+ 9,6	+ 22,1	180	1 295	15,5
Extra-C.E.E.	+ 5,1	+ 3,6	+ 1,0	+ 10,5	+ 6,1	129	707	8,5
Exportations de matières premières et produits énergétiques								
Total	+ 10,9	+ 7,4	- 0,4	+ 10,1	+ 12,8	147	1 374	16,5
Intra-C.E.E.	+ 12,3	+ 3,4	- 0,7	+ 10,7	+ 22,5	156	797	9,6
Extra-C.E.E.	+ 9,3	+ 12,3	- 0,1	+ 9,5	+ 1,7	136	577	6,9
Exportations de produits industriels finis et semi-finis								
Total	+ 22,6	+ 9,7	+ 9,7	+ 6,6	+ 14,4	180	4 966	59,5
Intra-C.E.E.	+ 30,4	+ 8,1	+ 9,8	+ 4,5	+ 17,8	190	2 698	32,3
Extra-C.E.E.	+ 14,3	+ 11,7	+ 9,6	+ 9,0	+ 10,6	169	2 268	27,2
Importations de marchandises								
Total	+ 18,2	+ 5,9	+ 7,5	+ 4,0	+ 11,5	156	9 297	100
Intra-C.E.E.	+ 19,0	+ 8,7	+ 8,7	+ 5,0	+ 13,2	167	5 146	55,4
Extra-C.E.E.	+ 17,4	+ 2,9	+ 6,0	+ 2,9	+ 9,5	144	4 151	44,6
Importations de produits alimentaires, boissons, tabacs								
Total	+ 16,2	+ 3,5	+ 3,9	+ 11,3	+ 9,7	152	1 253	13,5
Intra-C.E.E.	+ 22,0	+ 13,1	+ 8,8	+ 22,7	+ 28,1	259	387	4,2
Extra-C.E.E.	+ 14,9	- 1,2	+ 2,5	+ 7,6	+ 3,2	128	866	9,3
Importations de matières premières et produits énergétiques								
Total	+ 8,5	+ 1,0	+ 0,9	+ 5,2	+ 8,6	137	1 945	20,9
Intra-C.E.E.	- 23,8	+ 5,7	+ 7,7	+ 9,9	+ 4,8	141	432	4,6
Extra-C.E.E.	+ 21,1	- 0,2	- 0,9	+ 3,9	+ 9,7	137	1 513	16,3
Importations de produits industriels finis et semi-finis								
Total	+ 22,9	+ 8,0	+ 10,5	+ 2,2	+ 12,8	163	6 099	65,6
Intra-C.E.E.	+ 28,4	+ 8,0	+ 8,3	+ 3,3	+ 12,9	165	4 327	46,5
Extra-C.E.E.	+ 15,2	+ 8,1	+ 14,7	- 0,3	+ 12,6	160	1 772	19,1

TABLEAU 4 : Principaux indicateurs mensuels

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Production industrielle (1963 = 100)	1968	139,1	140,6	141,2	140,0	142,6	146,3	144,8	152,3	146,8	149,6	154,7	160,2
	1969	158,2	161,7	163,5	161,3	162,0	162,9	165,4	166,0	164,2	166,6	177,9	183,0
	1970												
Nombre de chômeurs (en 1000)	1968	95,8	87,5	89,1	84,9	81,7	81,0	79,7	77,0	74,8	74,4	70,4	66,6
	1969	66,8	66,2	67,2	62,3	61,5	60,3	61,0	61,4	59,5	58,9	58,2	60,5
	1970	59,4	58,5										
Construction : Nombre de permis de construire pour logements	1968	13 356	8 029	11 468	12 158	12 670	11 398	8 303	11 519	12 074	8 873	7 987	12 690
	1969	9 893	8 959	12 593	11 509	11 065	9 460	6 871	14 615	10 949	9 438	10 437	13 242
	1970	10 015											
Consommation privée : Chiffre d'affaires de grands magasins (1963 = 100)	1968	166	169	171	168	176	179	171	182	174	183	181	186
	1969	171	192	196	192	210	199	185	208	198	201		
	1970												
Prix à la consommation (1963 = 100)	1968	123,3	124,1	124,6	125,1	125,2	125,5	125,0	126,2	126,6	127,3	127,4	127,8
	1969	132,3	133,4	134,4	135,6	135,4	135,4	134,2	134,9	135,8	136,4	136,1	135,0
	1970	136,4	137,5										
Importations de marchandises (Mio. u.c.)	1968	823,0	721,7	747,9	704,9	815,1	672,8	775,2	798,3	775,9	836,0	816,8	811,2
	1969	816,7	846,0	840,5	883,3	916,2	918,7	894,1	888,2	975,8	1 022,2	966,0	1 031,5
	1970	1 003											
Exportations de marchandises (Mio. u.c.)	1968	680,4	648,7	669,8	662,3	724,9	571,4	715,3	711,0	699,8	759,3	729,3	735,9
	1969	745,2	766,9	797,6	780,4	816,1	833,8	829,2	843,0	886,6	935,2	858,5	875,1
	1970	901											
Solde de la balance commerciale (Mio. u.c.)	1968	- 142,6	- 73,0	- 78,1	- 42,6	- 90,2	- 101,4	- 59,9	- 87,3	- 76,1	- 76,7	- 87,5	- 75,3
	1969	- 71,5	- 79,1	- 42,9	- 102,9	- 100,1	- 84,9	- 64,9	- 45,2	- 89,2	- 87,0	- 107,5	- 156,4
	1970	- 102											
Réserves officielles en or et en devises (Mio. u.c.)	1968	2 194	2 164	2 082	2 028	2 008	1 988	2 000	2 030	2 001	1 972	1 968	1 967
	1969	1 892	1 937	1 954	1 981	2 046	1 965	2 031	1 999	2 005	2 502	2 235	2 090
	1970												
Disponibilités monétaires (Mrd. Fl)	1968	19,93	19,91	20,29	20,29	20,40	20,76	20,70	20,95	21,13	21,28	21,50	21,76
	1969	22,02	22,04	22,02	22,23	22,47	22,55	22,41	22,53	23,11	23,46	29,30	
	1970												

Pays-Bas

REMARQUES CONCERNANT LES GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Source : Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).

Conversion en unités de compte sur la base des taux de change officiels (1 U.C. = 0,888671 gramme d'or fin = 1 dollar US).

Graphique 1

— Exportations : (f.o.b.). Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 2

— Production industrielle: Courbe de tendance; estimation établie sur la base des indices de l'O.S.C.E. (à l'exclusion de la construction et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs) corrigés des variations saisonnières et accidentelles.

Graphique 3

— Importations : (c.a.f.). Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 4

— Marché de l'emploi: Séries désaisonnalisées. Moyennes mobiles sur trois mois. Situation en fin de mois.

Graphique 5

— Prix à la consommation et salaires: Indice du coût de la vie. Source: C.B.S. Indices des salaires horaires bruts dans l'industrie (industries extractives et construction non comprise); indice des salaires conventionnels.

Graphique 6

— Balance commerciale : Différence entre les importations et les exportations désaisonnalisées.

Graphique 7

— Crédits bancaires à l'économie : Crédits à court terme des banques commerciales. Chiffres en fin de période.

Tableau 1

- Produit national brut aux prix du marché.
- Production industrielle: Valeur ajoutée par l'industrie.
- Exportations et importations totales: Biens, services et revenus de facteurs.
- Rémunération brute par salarié: Y compris les cotisations sociales versées par les entreprises.

Tableau 2

- Solde extérieur: en termes de comptabilité nationale.
- Taux de chômage: Source: C.B.S. Pourcentage du nombre de chômeurs par rapport à la population active civile occupée.
- Prix de la consommation privée: Indices des prix implicites fournis dans les comptes nationaux.

Tableau 3

- Exportations f.o.b., importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels. Le regroupement des produits est effectué sur la base de la « Classification statistique et tarifaire pour le commerce international » (C.S.T.); produits alimentaires, boissons et tabacs: Groupes C.S.T. 0 et 1; Matières premières et produits énergétiques: Groupes C.S.T. 2 à 4; Produits finis et semi-finis: Groupes C.S.T. 5 à 9.

Tableau 4

- Production industrielle: Chiffres désaisonnalisés. Construction et alimentation exclues.
- Chômeurs: Chiffres désaisonnalisés. Situation en fin de mois.
- Construction: Nombre de logements autorisés. Chiffres désaisonnalisés.
- Consommation privée: Indices désaisonnalisés du chiffre d'affaires des grands magasins.
- Prix à la consommation: Chiffres non désaisonnalisés.
- Importations c.a.f., exportations f.o.b. Conversion sur la base des taux de change officiels. Chiffres désaisonnalisés.
- Balance commerciale: Différence entre les importations et les exportations désaisonnalisées.
- Réserves officielles en or et en devises: Réserves brutes en or et en devises. Situation en fin de mois.
- Disponibilités monétaires: Billets et monnaies divisionnaires en circulation sans les encaisses des institutions monétaires. Dépôts à vue auprès des instituts de Crédit. Chiffres désaisonnalisés. Situation en fin de mois.

E. Union économique belgo-luxembourgeoise

Belgique

L'économie belge est demeurée en vive expansion au début de l'année 1970, bien que les impulsions émanant de la demande étrangère se soient légèrement modérées. Les dépenses de consommation, et plus encore les dépenses d'investissement des entreprises, ont continué d'augmenter fortement. L'offre intérieure s'est également accrue, mais son élasticité s'est affaiblie, ce qui est en partie une conséquence de conflits sociaux. La demande, la production et l'emploi semblent devoir marquer de nouveaux progrès au cours des prochains mois. En même temps, les tendances au déséquilibre pourraient s'accroître. Il paraît d'autant plus urgent d'éliminer les foyers de tension que l'introduction, au 1^{er} janvier 1971, de la taxe sur la valeur ajoutée devrait s'effectuer dans un climat conjoncturel relativement calme, de manière à éviter des réactions inopportunes sur les prix.

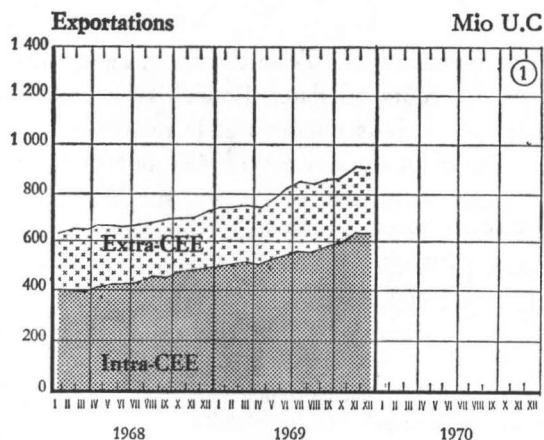
1. L'évolution au cours des derniers mois

A la fin de l'année dernière et au début de 1970, l'économie belge a continué de faire montre d'une haute conjoncture caractérisée, bien que l'expansion de la demande, exceptionnellement vive jusqu'alors, ait accusé certains symptômes de ralentissement. Mais comme, par ailleurs, la croissance de la production a été moins dynamique, par suite du degré très élevé d'utilisation des capacités, et aussi sous l'effet de certains conflits sociaux, les tendances au déséquilibre restent très accusées et se tradui-

sent surtout par une hausse persistante des prix. Les exportations de biens et services se sont encore développées à un rythme très rapide. Des signes de ralentissement ont cependant été observés depuis l'été; de plus, des grèves ont limité dans certains secteurs industriels les possibilités de livraison des entreprises. Suivant les statistiques douanières, les exportations totales de marchandises ont dépassé de 14,5 % en valeur, pour la période décembre-janvier, le niveau auquel elles se situaient un an auparavant.

L'évolution de la demande intérieure est restée ascendante. L'accroissement plus sensible des dépenses d'investissement des entreprises pourrait même avoir renforcé, au début de l'année, l'expansion des investissements fixes. Le degré élevé d'utilisation des capacités techniques, les perspectives favorables de vente et les besoins de rationalisation ont représenté, en l'occurrence, de fortes incitations à l'investissement. En effet, l'incidence des restrictions de crédit a pu être neutralisée d'autant plus facilement que les possibilités d'autofinancement se sont améliorées et que la liquidité de l'économie a été accrue par le reflux de capitaux à court terme observé depuis le mois de septembre dernier.

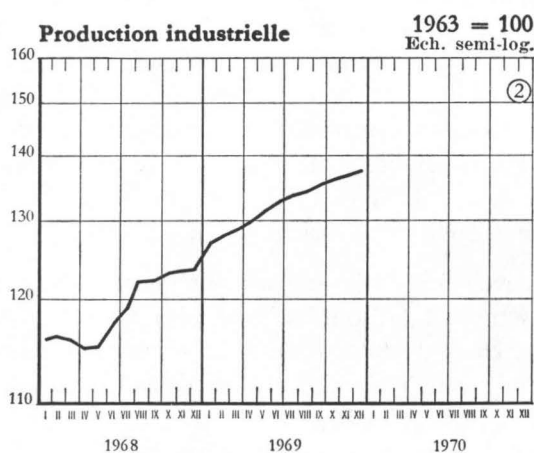
L'expansion conjoncturelle des dépenses dans le domaine de la construction de logements, et



aussi, semble-t-il, en matière d'investissements publics, s'est poursuivie à un rythme rapide. De sensibles impulsions ont encore émané des investissements sous forme de stocks.

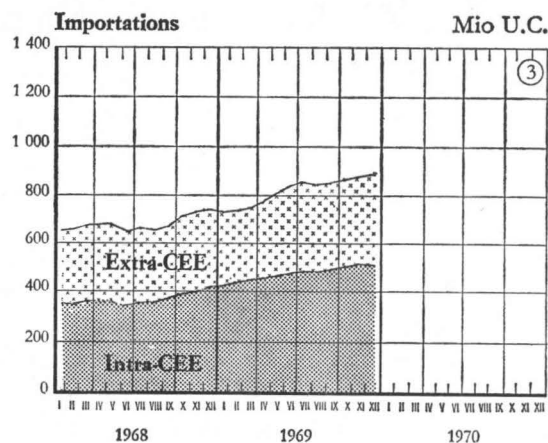
Les dépenses de *consommation des administrations* et surtout des *ménages* ont fortement augmenté. En effet, la croissance des revenus disponibles des ménages s'est encore accentuée, depuis la fin de l'année dernière, sous l'effet d'importantes majorations de salaires — dues en partie au jeu de l'échelle mobile — et du développement toujours appréciable de l'emploi. Par ailleurs, la propension à consommer, qui s'était temporairement affaiblie à la suite de la décision gouvernementale d'ajourner d'un an la mise en application de la taxe sur la valeur ajoutée, doit avoir recommencé de s'accroître.

L'épuisement progressif des réserves de productivité a ralenti l'expansion de l'*offre intérieure*. Cette évolution se reflète, en particulier, dans une croissance conjoncturelle moins rapide de la production industrielle. En janvier et février, la production a, en outre, été affectée par les conflits sociaux qui ont surgi dans certains secteurs, notamment dans les charbonnages et l'industrie automobile.

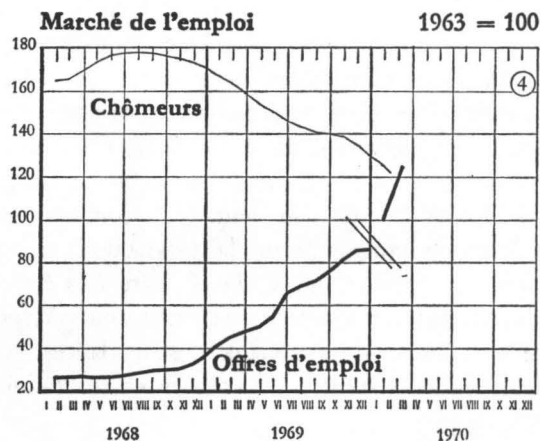


Cette situation de l'offre et de la demande a encore accru le recours à l'*offre étrangère*, en dépit de la hausse des prix à l'importation. En comparaison annuelle et sur la base des statistiques douanières, les importations de marchandises ont augmenté de 15,5 % environ pour la période décembre-janvier.

Les besoins croissants de *main-d'œuvre* et les tensions plus vives sur le marché de l'emploi se



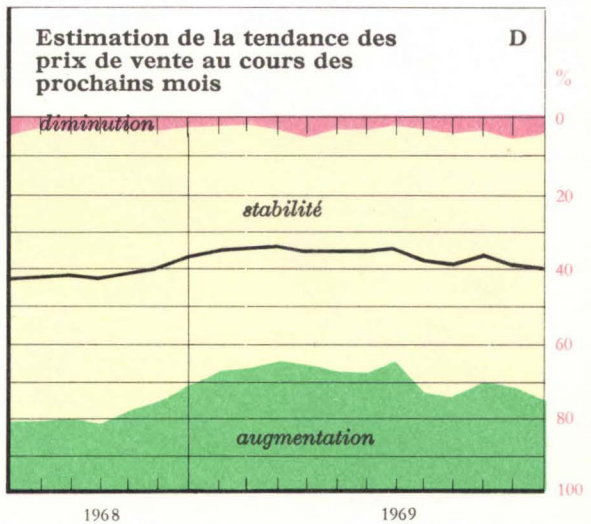
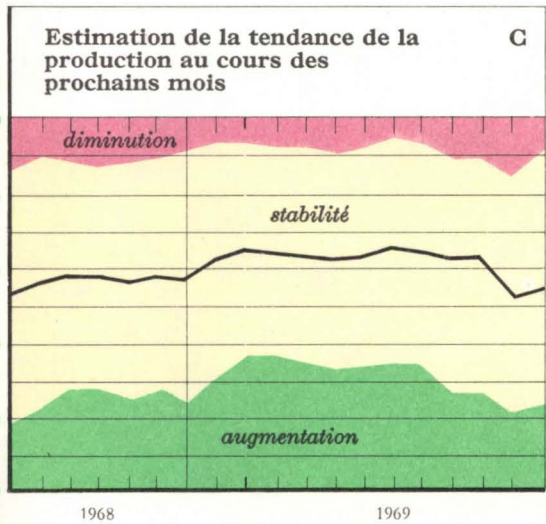
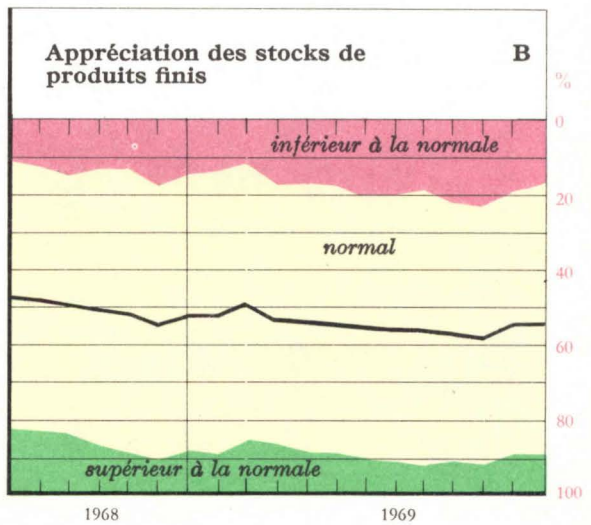
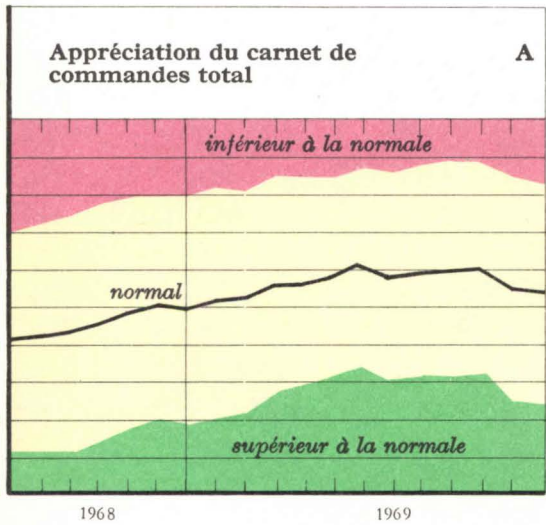
reflètent dans une nette divergence d'évolution entre les offres d'emploi non satisfaites — surtout en ce qui concerne la main-d'œuvre qualifiée — et le chômage. En janvier, le taux de chômage (1) désaisonnalisé n'atteignait que 1,8 %. Le chômage qui subsiste est dû essentiellement soit à des vices de structure, soit aux grandes difficultés que comporte l'intégration, dans le processus de production, des chômeurs dont l'aptitude au travail est réduite.



La pression continue de la demande, l'accroissement des coûts salariaux, l'enchérissement sensible des produits importés et le relèvement de certains tarifs de services publics ont entraîné une nette augmentation des *prix* sur le marché intérieur. Pour la période janvier-mars, la hausse de l'indice des prix à la consommation a atteint un rythme annuel de 4,5 %.

(1) Nombre de chômeurs complets indemnisés, en pourcentage de la population active civile.

OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture C.E.E., effectuée en Belgique par la Banque nationale de Belgique.

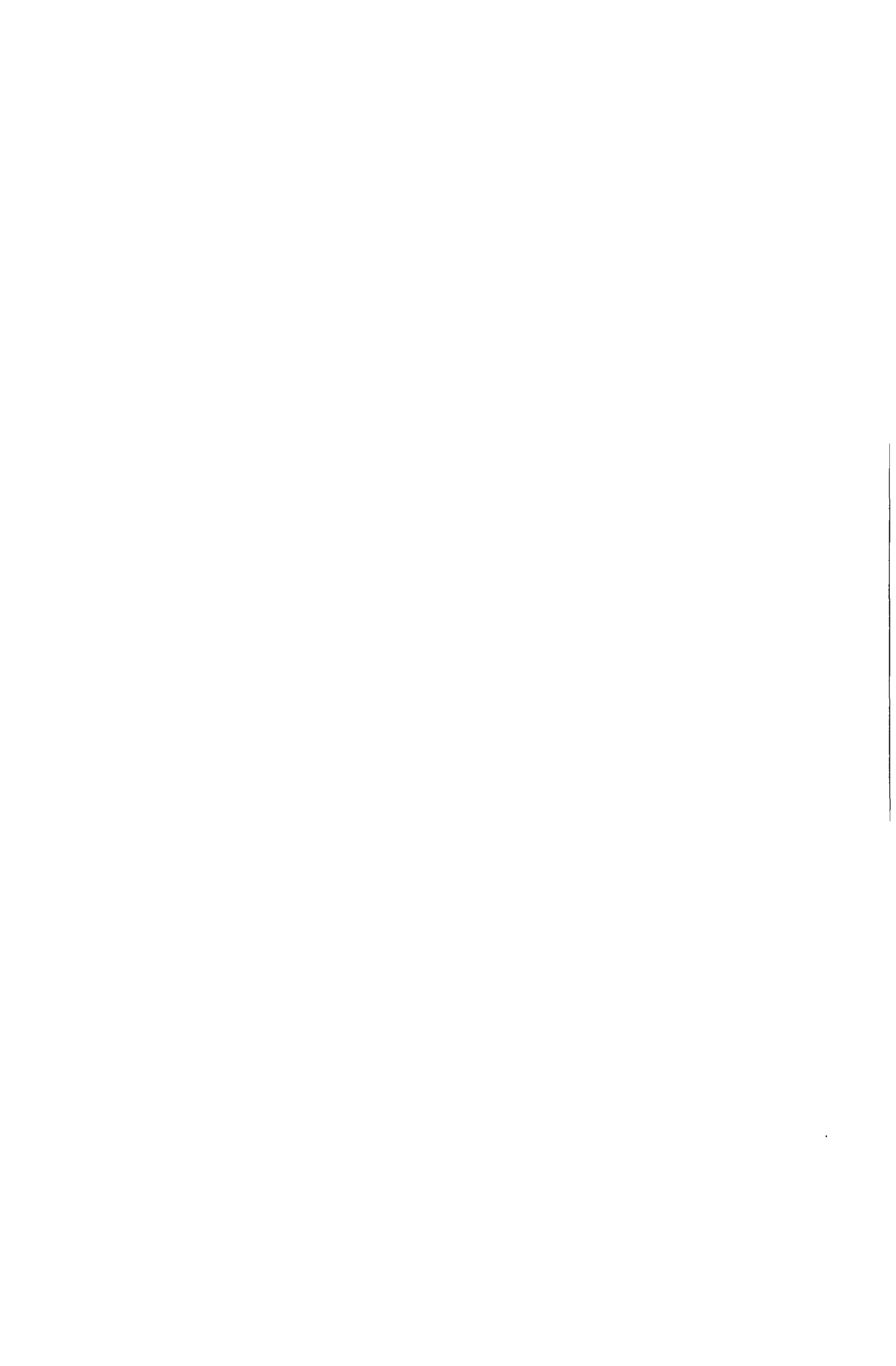
GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, verte, jaune et rouge, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale », ou « augmentation » ;

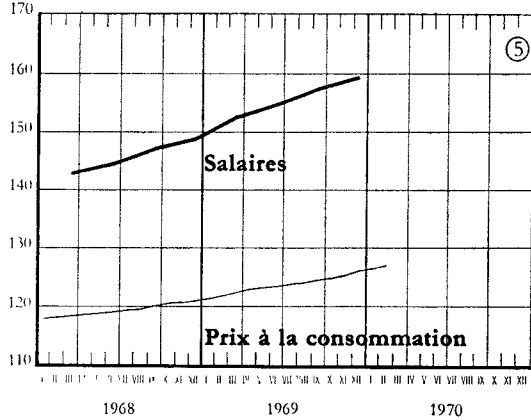
0,02 pour les réponses : « normal », ou « stabilité » ;

0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale », ou « diminution ».



**Prix à la consommation
et salaires**

1963 = 100



L'amélioration de la *balance des paiements courants* (sur la base des règlements et y compris

les transferts) s'est poursuivie depuis le mois d'octobre, bien que les effets du renversement qui s'est produit dans les termes de paiement se soient progressivement atténués. Alors que, pour les neuf premiers mois de 1969, la balance des opérations courantes s'était soldée par un déficit de 10,9 milliards de francs, elle a laissé, pour la période octobre 1969-janvier 1970, un surplus de 20,6 milliards de francs. Comme les mouvements de capitaux sont restés excédentaires, la balance globale des paiements de l'U.E.B.L. s'est soldée, pour la même période, par un excédent de 23,4 milliards de francs, contre un déficit de 0,7 milliard de francs pour les neuf premiers mois de l'année. Les réserves nettes d'or et de devises de la Banque nationale, qui avaient diminué de 8,4 milliards de francs de janvier à septembre, se sont accrues de

Emplois et ressources de biens et services

	1967 (1)	1968 (1)		1969 (2)		1970 (3)
	Aux prix courants en milliards de Fb	Variations par rapport à l'année précédente, en %				
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
Exportations (4)	376,8	+ 11,3	+ 11,7	+ 16½	+ 20	+ 10
Formation brute de capital fixe	216,6	— 1,3	+ 1,4	+ 10½	+ 17½	+ 8½
Consommation des administrations	133,1	+ 6,8	+ 10,7	+ 6½	+ 13½	+ 5
Consommation des ménages	613,9	+ 4,9	+ 7,1	+ 5	+ 9½	+ 5½
Produit national brut	974,6	+ 3,8	+ 6,3	+ 6½	+ 12	+ 5
Importations (4)	368,7	+ 12,9	+ 13,8	+ 16½	+ 19½	+ 10

(1) Ministère des Affaires économiques.

(2) Estimations des services de la Commission.

(3) Prévisions des services de la Commission.

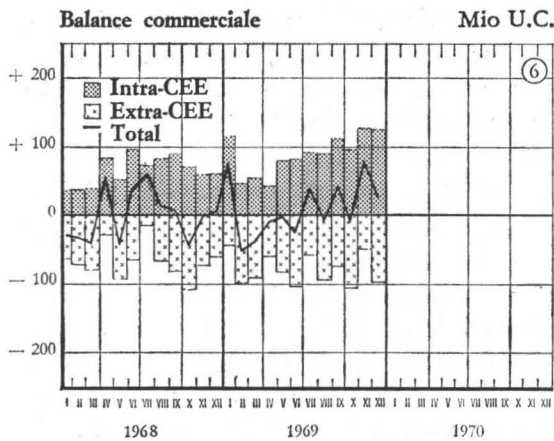
(4) Biens, services et revenus de facteurs.

Remarques générales :

(a) La différence entre les données relatives aux emplois, d'une part, et celles qui concernent les ressources, d'autre part, est imputable aux variations de stocks.

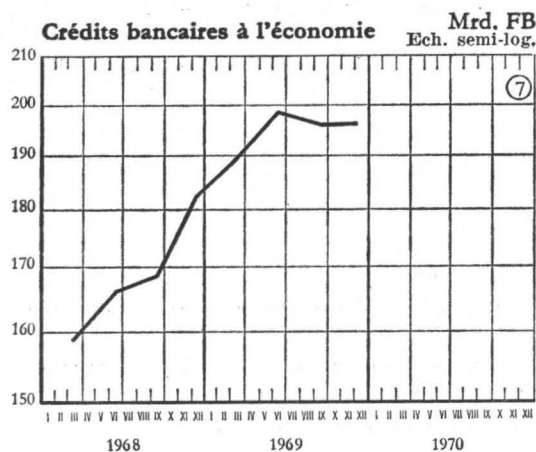
(b) Les estimations et les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

15,3 milliards de francs entre octobre et janvier.



Contrairement aux transactions avec l'étranger, les crédits accordés aux entreprises et aux particuliers ont eu un effet restrictif sur les *liquidités intérieures*. Le volume du crédit bancaire est resté sensiblement en deçà des plafonds fixés par la Banque nationale pour le second semestre. Les entreprises ont surtout eu recours à leurs propres disponibilités pour couvrir leurs besoins de liquidités. Elles ont, par ailleurs, accru leur demande de crédit auprès des intermédiaires financiers. Si, dans l'ensemble, les pouvoirs publics ont réduit le financement monétaire de leurs besoins de trésorerie, le recours au financement étranger à court terme n'a guère varié.

Les taux d'intérêt pratiqués sur le marché monétaire et financier, après avoir atteint un niveau record en septembre et en octobre, accusent depuis lors une légère tendance à la baisse.



2. Les perspectives

Il est à prévoir que l'économie belge connaîtra, d'ici la fin de l'année, un très haut niveau d'activité. Sans doute l'expansion de la demande globale pourrait-elle reprendre progressivement un rythme plus normal, surtout en ce qui concerne la demande étrangère; mais, étant donné les possibilités limitées de développement de l'offre et la poussée des coûts, les tendances au déséquilibre resteront très sensibles.

La croissance des *exportations*, et notamment des ventes aux pays non membres, accusera probablement un léger ralentissement. Ceci ressort surtout des perspectives du commerce mondial, et en particulier de l'incidence prévisible du refroidissement de la conjoncture aux Etats-Unis. La pénurie de facteurs de production dans certains secteurs de l'économie et la structure des exportations belges exerceront aussi, dans les premiers temps, un effet modérateur sur le développement de celles-ci. Par contre, la capacité concurrentielle de l'économie belge ne semble guère avoir été affectée, jusqu'à présent, par l'évolution des coûts de production, étant donné les tendances inflationnistes qui se propagent dans le monde.

L'expansion de la demande intérieure restera sans doute très vive. Les *investissements* fixes des entreprises, notamment, continueront de progresser à un rythme très rapide. Même si, sous l'effet de l'amenuisement des marges bénéficiaires et d'une incidence plus sensible des restrictions de crédit, la propension à investir des entreprises devait se modérer au cours du second semestre, l'augmentation des dépenses effectives d'investissement en 1970 ne devrait guère en être affectée davantage, étant donné l'importance exceptionnelle des projets d'investissement en cours d'exécution ou projetés. Les investissements des administrations publiques, eux aussi, devraient encore accuser une croissance appréciable jusqu'à l'automne, en particulier dans le secteur des constructions communales. En revanche, l'expansion des investissements dans la construction résidentielle pourrait se ralentir, bien que la réalisation de certains projets puisse être accélérée dans la perspective de l'introduction, à la fin de l'année, de la taxe sur la valeur ajoutée.

Faisant contraste avec le dynamisme des investissements fixes, l'évolution des *stocks* ne devrait guère donner d'impulsions très sensibles à

la conjoncture, étant donné que la mise en vigueur prochaine de la taxe sur la valeur ajoutée incitera probablement les entreprises à maintenir leurs stocks au niveau le plus bas possible.

La *consommation privée* continuera sans aucun doute de s'accroître fortement. En dépit d'un développement un peu moins rapide de l'emploi, la nette amélioration des salaires et traitements effectifs, à laquelle il y a lieu de s'attendre, devrait rendre l'augmentation des revenus salariaux des ménages sensiblement plus rapide qu'en 1969. En outre, les transferts de revenus accuseront encore, eux aussi, une vive expansion. Par ailleurs, la réduction prévue de l'imposition des revenus modestes se traduira sans doute, en dépit du relèvement des cotisations de sécurité sociale, par une évolution des revenus disponibles plus conforme qu'en 1969 à celle des revenus bruts. Enfin, la perspective de l'introduction de la taxe sur la valeur ajoutée pourrait donner lieu, vers la fin de l'année, à un renforcement de la propension à consommer. Toutefois, étant donné la hausse accentuée des prix à la consommation, il est à craindre que le rythme de croissance de la consommation privée à prix constants ne soit guère plus rapide qu'en 1969.

Les tensions continueront de s'aggraver sur le marché de l'*emploi*, d'autant plus qu'il faut s'attendre à des réductions de la durée du travail. Dans ces conditions et eu égard au degré élevé d'utilisation des capacités, l'expansion conjoncturelle de la *production industrielle* accusera sans doute un net ralentissement. Si, en moyenne annuelle, le taux de croissance semble encore relativement élevé (7 % environ en termes de valeur ajoutée à prix constants), c'est essentiellement en raison du haut niveau conjoncturel auquel la production se situait déjà au début de l'année.

En même temps, le recours à l'*offre étrangère* devrait rester très important, en dépit d'une politique de stockage probablement très prudente des chefs d'entreprise. Etant donné la croissance moins rapide des exportations à laquelle il y a lieu de s'attendre, la *balance des opérations courantes*, qui se solde encore, jusqu'à présent, par de notables excédents, devrait tendre davantage à l'équilibre.

Les tensions toujours très vives qui règnent sur la plupart des marchés des biens et services,

l'accroissement des coûts salariaux, ainsi que la détérioration probable des termes de l'échange, pèseront lourdement sur le climat des *prix* au cours des prochains mois. Il n'est même pas exclu que la hausse des prix à la consommation ne soit si forte qu'elle se révèle, en moyenne annuelle, la plus importante qui ait été enregistrée depuis la création du Marché commun, voire depuis 1951.

La détermination du Gouvernement belge, proclamée depuis quelque temps, de donner, parmi les divers objectifs de la *politique économique*, une priorité à la lutte contre l'inflation s'est concrétisée, au mois de novembre, par l'annonce d'un nouveau train de mesures restrictives.

Outre le relèvement des contributions des employeurs et des salariés à la sécurité sociale, destiné notamment à couvrir le déficit de l'I.N.A.M.I., ce plan prévoit une réduction sélective des ristournes fiscales à l'exportation, ainsi qu'une sélectivité accrue de l'aide de l'Etat aux investissements privés. L'exécution du budget de l'Etat sera soumise à des critères plus sévères, et on veillera notamment à éviter tout dépassement des dépenses. Mais, en même temps, des dégrèvements plus importants qu'on ne le prévoyait initialement seront consentis aux contribuables à petits ou moyens revenus.

Les efforts de stabilisation récemment entrepris dans le domaine budgétaire devraient se traduire, au total, par une réduction d'environ 0,8 milliard de francs du déficit qui ressort du projet de budget de l'Etat pour 1970. Toutefois, les impulsions conjoncturelles données par le budget à l'économie — mesurées en fonction du rythme d'accroissement des dépenses et des variations autonomes de la fiscalité — seront vraisemblablement plus importantes qu'en 1969, même dans l'hypothèse où le blocage de la tranche conjoncturelle prévue serait maintenu. La structure du budget ne semble donc pas répondre suffisamment aux impératifs de la politique conjoncturelle, d'autant plus que les données qui ont servi de base à l'action de stabilisation se sont sensiblement modifiées depuis le mois de septembre. En effet, l'efficacité des restrictions de crédit a été affectée, tout au moins temporairement, par l'abondance de capitaux qui ont reflué de l'étranger. Dans ces conditions, si les foyers de tension inflationnistes doivent être éliminés avant le passage au système de la taxe sur la valeur ajoutée, les instru-

Le budget de l'Etat

	1969		1970	1969	1970
	Budget initial	Résultats provisoires	Budget initial	Budget initial	Budget initial
	en milliards de Fb			Variations en % par rapport au budget initial de l'année précédente	
<i>Dépenses</i> ⁽¹⁾	305,5	316,9	339,6	+ 11,7	+ 11,2
dont :					
– dépenses courantes	250,0	262,7	278,5	+ 10,5	+ 11,4
– dépenses en capital ⁽²⁾	55,5	54,2	61,0	+ 17,3	+ 9,9
<i>Recettes</i>	265,5	269,8	297,1	+ 9,5	+ 11,9
dont :					
– impôts directs	103,3	107,4	121,9	+ 14,5	+ 18,0
– impôts indirects	149,6	150,7	159,2	+ 7,9	+ 6,4
<i>Solde</i> ⁽¹⁾	– 40,0	– 47,1	– 42,5	.	.

(1) Non compris l'amortissement de la dette ni les prévisions de dépenses de la « tranche conditionnelle ».

(2) Y compris les participations, prêts et avances.

Remarque :

Les chiffres présentés dans ce tableau résultent de la transposition des données budgétaires nationales dans un cadre communautaire.

ments de la politique de crédit et surtout de la politique budgétaire devront être utilisés avec plus de vigueur encore pour combattre l'inflation. Dans ce contexte, il faudrait notamment envisager soit de continuer à bloquer ou d'ajourner certaines dépenses des administrations publiques dans le cadre de l'exécution du budget, soit d'ajuster en conséquence, pendant un certain temps, les recettes courantes.

Principales mesures de politique conjoncturelle

Janvier :

— Prorogation jusqu'au 30 juin 1970, des dispositions instaurant des aides exceptionnelles en

vue d'accélérer la reconversion et le développement de certaines régions, et introduisant un régime de faveur en matière fiscale pour les fusions ou scissions de sociétés, la récupération des pertes, les impôts sur certains dividendes.

— Entrée en vigueur de nouvelles dispositions concernant la méthode de calcul des cotisations de sécurité sociale. Le pécule de vacances des ouvriers se trouve dorénavant inclus dans la base de calcul des cotisations de sécurité sociale. L'ensemble des mesures dans le secteur de la sécurité sociale implique une augmentation globale de 2,9 milliards de francs des cotisations sociales, dont environ 900 millions à charge des travailleurs.

— Entrée en vigueur de la loi introduisant, en matière de prix, le « contrat de programme »

(prix négociés). Les contrats de programme visent surtout à atténuer l'incidence, sur les prix, de la mise en application de la taxe sur la valeur ajoutée.

— Entrée en vigueur des dispositions relatives à la déclaration des licenciements collectifs et à la notification des emplois vacants par les entreprises occupant au moins 20 travailleurs.

— Diminution de 6 à 5 % des ristournes à l'exportation pour une série de produits (notamment produits chimiques, caoutchouc, peaux, cuir, métallurgie, instruments d'optique, appareils de mesure, armes et munitions) et réduction d'un certain nombre de franchises.

— Dépôt à la Chambre d'un projet de loi en vue d'aménager la fiscalité directe « de manière à compenser dans une certaine mesure l'incidence de la progressivité de l'impôt sur la hausse nominale des revenus ». Il s'agit d'aménagements en faveur des revenus modestes (augmentations des abattements concernant les charges professionnelles et les charges de famille), de l'immunisation des revenus de dépôts d'épargne (jusqu'à 7 500 francs au lieu de 5 000) et du taux des charges financières ad-

mises en frais généraux (celui-ci peut excéder 9 % l'an). Pour les revenus modestes, la réduction d'impôts est estimée à 1,4 milliard de francs.

Février :

— Entrée en vigueur, le 1^{er} février, des dispositions concernant l'augmentation des acomptes et la réduction des délais de remboursement lors des ventes à tempérament et des prêts personnels. Pour les voitures de tourisme, le délai est réduit de 30 à 24 mois et l'acompte est porté de 30 à 35 %.

— Prolongation de 21 à 30 jours du délai d'entrée en application d'une hausse de prix déclarée. De plus, suivant les nouvelles dispositions, le Ministre des Affaires économiques peut retarder l'application d'une hausse de prix pendant deux fois quinze jours. La période d'attente maxima est ainsi portée à deux mois.

— Approbation, par le Comité ministériel de Coordination économique et sociale, d'une hausse des tarifs ferroviaires pour le transport des personnes, avec effet au 1^{er} mars 1970. Le prix des parcours est majoré de 2,5 %, celui des abonnements de 10 %.

Belgique

TABLEAU 1 : Évolution de quelques grandeurs économiques importantes

	1964	1965	1966	1967	1968	1968
	Variations en volume par rapport à l'année précédente (en %)					Indice 1963 = 100
Produit national brut	+ 6,9	+ 3,9	+ 2,8	+ 3,4	+ 3,8	122
Production industrielle	+ 10,5	+ 3,0	+ 4,5	+ 2,2	+ 4,4	127
Importations totales	+ 10,7	+ 6,6	+ 8,4	+ 3,5	+ 12,9	149
Consommation privée	+ 3,6	+ 4,6	+ 3,2	+ 2,7	+ 4,9	121
Consommation publique	+ 3,9	+ 5,6	+ 4,3	+ 6,0	+ 6,7	130
Formation brute de capital fixe	+ 12,4	+ 3,7	+ 7,2	+ 0,8	— 0,8	124
Exportations totales	+ 11,1	+ 7,7	+ 3,8	+ 6,7	+ 11,3	147
Produit national brut par tête	+ 5,9	+ 2,6	+ 2,1	+ 2,8	+ 3,4	118
Produit national brut par personne active occupée	+ 10,6	+ 8,3	+ 7,2	+ 7,2	+ 6,4	120
	Variations en valeur par rapport à l'année précédente (en %)					
Rémunération brute par salarié	+ 9,7	+ 9,0	+ 8,5	+ 6,6	+ 7,1	148

TABLEAU 2 : Évolution des conditions de l'équilibre interne et externe de l'économie

	1964	1965	1966	1967	1968
Solde extérieur					
en Mio. u.c.	0	+ 162	— 68	+ 162	+ 28
en % du Produit national brut	0	+ 1,0	— 0,4	+ 0,8	+ 0,1
Taux de chômage	1,4	1,5	1,7	2,4	2,8
Prix de la consommation privée (variations par rapport à l'année précédente en %)	+ 3,8	+ 3,9	+ 4,4	+ 2,7	+ 2,1

TABLEAU 3 : Commerce extérieur (évolution à prix courants)

	Variations par rapport à l'année précédente (en %)					Indice 1963=100	Valeur absolue (Mio. u.c.)	% du total
	1964	1965	1966	1967	1968	1968	1968	1968
Exportations de marchandises								
Total	+ 15,5	+ 14,2	+ 5,2	+ 3,0	+ 16,0	169	8 155	100,0
Intra-C.E.E.	+ 19,0	+ 12,8	+ 6,1	+ 3,2	+ 18,5	178	5 248	64,4
Extra-C.E.E.	+ 10,3	+ 16,5	+ 3,9	+ 2,5	+ 11,7	154	2 907	35,6
Exportations de produits alimentaires, boissons, tabacs								
Total	+ 3,2	+ 31,5	+ 8,4	+ 18,8	+ 15,5	202	640	7,8
Intra-C.E.E.	+ 5,2	+ 31,6	+ 5,4	+ 25,7	+ 24,6	228	524	6,4
Extra-C.E.E.	- 2,1	+ 31,3	+ 17,1	+ 1,3	- 13,4	132	116	1,4
Exportations de matières premières et produits énergétiques								
Total	+ 2,3	+ 3,1	+ 0,5	- 2,4	+ 13,4	117	692	8,5
Intra-C.E.E.	+ 5,2	+ 1,4	+ 1,5	- 3,6	+ 10,8	116	413	5,1
Extra-C.E.E.	- 2,1	+ 5,9	- 1,0	- 0,5	+ 17,4	120	279	3,4
Exportations de produits industriels finis et semi-finis								
Total	+ 18,5	+ 14,4	+ 7,7	+ 2,3	+ 16,4	174	6 823	83,7
Intra-C.E.E.	+ 22,3	+ 12,7	+ 9,8	+ 1,9	+ 18,7	183	4 311	52,9
Extra-C.E.E.	+ 12,7	+ 17,1	+ 4,2	+ 2,9	+ 12,8	160	2 512	30,8
Importations de marchandises								
Total	+ 15,9	+ 7,6	+ 12,6	0	+ 16,1	163	8 333	100,0
Intra-C.E.E.	+ 17,5	+ 10,1	+ 15,4	- 0,6	+ 14,8	170	4 577	54,9
Extra-C.E.E.	+ 14,0	+ 4,8	+ 9,1	+ 0,6	+ 17,8	155	3 757	45,1
Importations de produits alimentaires, boissons, tabacs								
Total	+ 16,8	+ 15,2	+ 8,1	+ 10,0	+ 2,8	164	1 009	12,1
Intra-C.E.E.	+ 16,3	+ 22,5	+ 10,6	+ 11,8	+ 24,0	219	520	6,2
Extra-C.E.E.	+ 17,2	+ 10,6	+ 6,4	+ 8,6	- 13,1	130	489	5,9
Importations de matières premières et produits énergétiques								
Total	+ 14,3	+ 1,5	+ 1,1	- 2,1	+ 22,8	141	1 972	23,7
Intra-C.E.E.	+ 12,9	+ 3,1	+ 5,2	- 5,5	+ 17,6	136	678	8,1
Extra-C.E.E.	+ 4,4	+ 0,6	- 1,3	- 0,2	+ 25,7	143	1 294	15,5
Importations de produits industriels finis et semi-finis								
Total	+ 16,4	+ 8,8	+ 18,3	- 1,1	+ 16,7	173	5 352	64,2
Intra-C.E.E.	+ 18,9	+ 10,3	+ 18,4	- 1,1	+ 13,0	173	3 379	40,5
Extra-C.E.E.	+ 12,1	+ 6,2	+ 18,1	- 1,2	+ 23,6	173	1 974	23,7

TABLEAU 4 : Principaux indicateurs mensuels

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Production industrielle (1963 = 100)	1968	114,8	115,1	117,3	111,0	114,6	124,0	116,9	123,6	125,9	119,5	125,0	126,4
	1969	130,5	127,8	130,7	125,5	133,6	138,5	134,7	136,3	125,3	135,3	139,9	140,5
	1970												
Nombre de chômeurs (en 1000)	1968	99,2	99,9	103,4	104,2	104,4	104,3	104,4	103,6	103,4	103,6	101,4	99,6
	1969	95,3	93,8	90,4	88,5	86,3	83,6	83,6	82,2	82,3	80,4	76,8	74,7
	1970	68,7	70										
Construction : Nombre de permis de construire pour logements (en 1000)	1968	3 158	2 189	3 427	2 507	3 374	2 810	3 447	3 277	2 988	3 701	3 458	3 297
	1969	3 243	3 657	3 056	4 179	3 964	4 254	4 600	4 117				
	1970												
Consommation privée : Chiffre d'affaires des grands magasins (1963 = 100)	1968	128	133	133	133	139	135	136	141	134	134	145	138
	1969	144	138	145	142	159	146	144	154	145	150	149	155
	1970												
Prix à la consommation (1963 = 100)	1968	118,20	118,27	118,33	118,63	118,76	119,18	119,41	119,52	120,00	120,46	120,48	120,91
	1969	121,44	121,96	122,62	122,95	123,32	123,65	124,10	124,28	124,64	125,14	125,70	126,20
	1970	126,73	127,12										
Importations de marchandises (Mio. u.c.)	1968	644,1	703,8	682,8	644,7	706,4	591,3	670,8	673,2	669,5	793,5	706,6	716,3
	1969	765,9	746,3	778,0	813,7	830,5	859,0	871,2	779,9	867,1	932,8	827,3	881,4
	1970												
Exportations de marchandises (Mio. u.c.)	1968	617,8	671,7	645,6	701,6	663,3	627,5	728,3	682,3	672,5	749,9	701,8	720,2
	1969	840,0	694,4	740,6	799,4	826,6	834,1	907,1	770,5	909,1	919,3	903,4	906,8
	1970												
Solde de la balance commerciale (Mio. u.c.)	1968	- 26,3	- 32,1	- 37,2	+ 56,9	- 43,1	+ 36,2	+ 57,5	+ 9,1	+ 3,0	- 43,6	- 4,8	+ 3,9
	1969	+ 74,1	- 51,9	- 37,4	- 14,3	- 3,9	- 24,9	+ 35,9	- 9,4	+ 42,0	- 13,0	+ 76,1	+ 25,4
	1970												
Réserves officielles en or et en devises (Mio. u.c.)	1968	2 168	2 116	2 150	2 116	2 090	1 996	1 972	1 964	1 888	1 896	1 902	1 886
	1969	1 898	1 890	1 880	1 950	2 000	2 024	2 032	2 100	2 106	2 202	2 200	2 232
	1970	2 218											
Disponibilités monétaires (Mrd. Fb)	1968	347,7	348,3	354,1	355,7	358,7	360,3	358,0	361,9	361,9	363,0	366,8	367,4
	1969	369,5	376,1	376,5	378,0	377,7	380,4	375,4	376,6	374,0	376,3	374,4	376,0
	1970	380											

Belgique

REMARQUES CONCERNANT LES GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Source : Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).

Conversion en unité de compte sur la base des taux de change officiels (1 U.C. = 0,888671 gramme d'or fin = 1 dollar US).

Graphique 1

— Exportations : (f.o.b.). Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 2

— Production industrielle: Courbe de tendance; estimation établie sur la base des indices de l'O.S.C.E. (à l'exclusion de la construction et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs) corrigés des variations saisonnières et accidentelles.

Graphique 3

— Marché de l'emploi : Séries désaisonnalisées. Moyennes mobiles sur trois mois. Situation en fin de mois.

Graphique 4

— Importations : (c.a.f.). Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 5

— Prix à la consommation et salaires. Prix à la consommation. Source: Ministère des Affaires économiques. Salaires conventionnels ouvriers, ensemble des branches. Source: Ministère du Travail et de l'Emploi.

Graphique 6

— Balance commerciale : Différence entre les importations et les exportations désaisonnalisées.

Graphique 7

— Crédits bancaires à l'économie : Crédits financés par les organismes monétaires. Chiffres en fin de période.

Tableau 1

- Produit national brut au prix du marché.
- Production industrielle : Valeur ajoutée par l'industrie.
- Exportations et importations totales : Biens, services et revenus de facteurs.
- Rémunération brute par salarié : Y compris les cotisations versées par les entreprises.

Tableau 2

- Solde extérieur : En termes de comptabilité nationale.
- Taux de chômage : Pourcentage du nombre de chômeurs par rapport à la population active civile occupée.
- Prix de la consommation privée : Indice des prix implicites fournis dans les comptes nationaux.

Tableau 3

- Exportations f.o.b., importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels. Le regroupement des produits est effectué sur la base de la « Classification statistique et tarifaire pour le commerce international » (C.S.T.); produits alimentaires, boissons et tabacs: Groupes C.S.T. 0 et 1; Matières premières et produits énergétiques: Groupes C.S.T. 2 à 4; Produits finis et semi-finis: Groupes C.S.T. 5 à 9.

Tableau 4

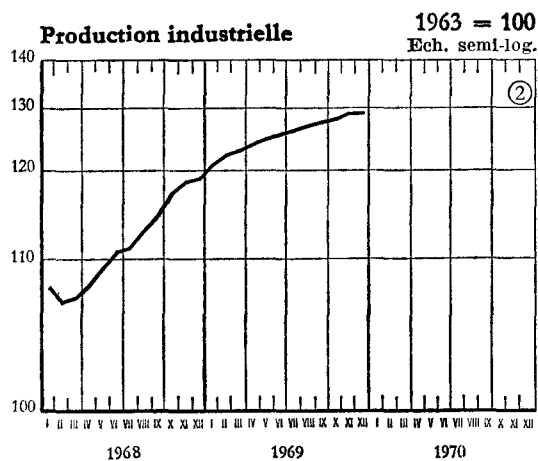
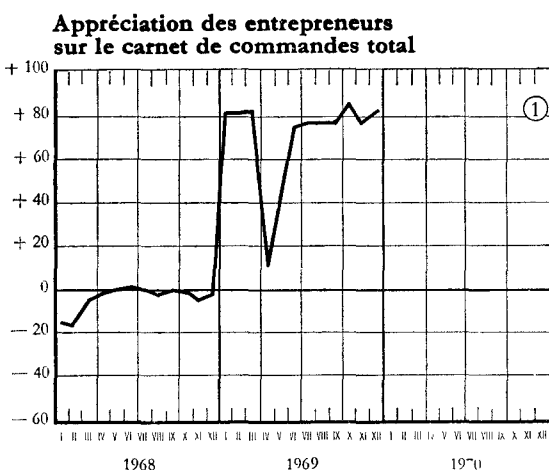
- Production industrielle: Chiffres désaisonnalisés. Construction et alimentation exclues.
- Chômeurs: Chiffres désaisonnalisés. Situation en fin de mois.
- Construction: Nombre d'immeubles autorisés. Chiffres désaisonnalisés.
- Consommation privée: Indices désaisonnalisés du chiffre d'affaires des grands magasins.
- Prix à la consommation: Chiffres non désaisonnalisés.
- Importations c.a.f., exportations f.o.b. Conversion sur la base des taux de change officiels. Chiffres désaisonnalisés.
- Balance commerciale: Différence entre les importations et les exportations désaisonnalisées.
- Réserves officielles en or et en devises: Réserves brutes en or et en devises. Situation en fin de mois.
- Disponibilités monétaires: Billets et monnaies en circulation, déduction faite des encaisses du Trésor de la Banque Centrale et des autres instituts bancaires, à l'exception des C.C.P. Dépôts à vue à moins d'un mois des résidents auprès du système bancaire. Avoir des comptables extraordinaires du Trésor et des non-résidents auprès des C.C.P. Chiffres désaisonnalisés. Situation en fin de mois.

L'expansion économique s'est poursuivie au début de l'année 1970. Le rythme de croissance de la production et de l'emploi s'est toutefois ralenti, par suite de la pleine utilisation des capacités de production dans la plupart des secteurs et de la pénurie de plus en plus sensible de main-d'œuvre. Bien qu'il y ait lieu de s'attendre, dans les prochains mois, à un affaiblissement de la demande étrangère, notamment en ce qui concerne les produits sidérurgiques, l'économie luxembourgeoise devrait rester caractérisée par des tendances assez marquées au déséquilibre.

1. L'évolution au cours des derniers mois

Alors que les inscriptions de commandes étrangères avaient notablement dépassé les possibilités de livraison jusqu'à la fin de 1969, la demande extérieure, surtout celle de produits sidérurgiques, s'est légèrement affaiblie dans les premiers mois de 1970. Les exportations vers les pays membres ont accusé un ralentissement conjoncturel, tandis que les livraisons aux pays tiers, caractérisées jusqu'ici par une évolution assez hésitante, ont augmenté à un rythme accéléré. La hausse des prix à l'exportation paraît s'être modérée notablement.

que légèrement dans la sidérurgie, la propension à investir est restée franchement orientée à l'expansion dans les autres secteurs industriels. Les investissements dans la construction résidentielle ont accusé un développement relativement rapide. En dépit du blocage de la « tranche conditionnelle » concernant les investissements administratifs, scolaires et sanitaires, il est probable que les investissements des administrations publiques ont fortement augmenté depuis le début de l'année.

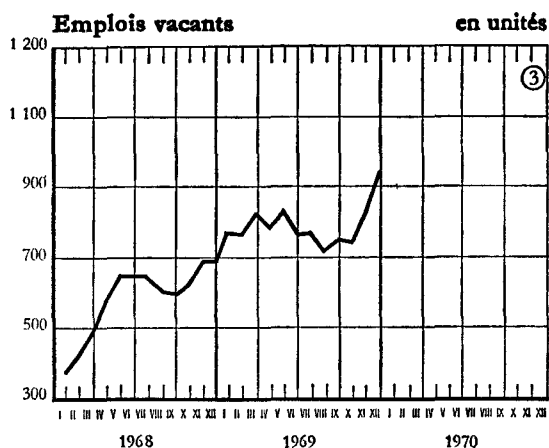


L'essor de la demande intérieure est demeuré rapide; la formation brute de capital fixe, en particulier, a fortement progressé. Tandis que la croissance des investissements ne s'est ralentie

Les dépenses de consommation privée ont témoigné d'un dynamisme nettement accru. Les revenus des ménages ont augmenté, depuis le début de l'année, à un rythme sensiblement accéléré. Les améliorations de salaires liées à la conclusion d'une nouvelle convention collective dans la sidérurgie ont joué un rôle déterminant dans la vigoureuse progression de la masse salariale.

D'autre part, les revenus de transfert ont été sensiblement majorés. Enfin, l'accroissement des

revenus disponibles a été favorisé au début de 1970 par une atténuation de la progressivité de l'impôt, le barème de l'impôt sur les revenus ayant été revu en fonction de la hausse des prix à la consommation.



Le degré d'utilisation des capacités de production et la pénurie de plus en plus aiguë de main-d'œuvre à divers niveaux de qualification se sont reflétés dans une expansion moins rapide de l'offre intérieure. Pour la période décembre-janvier, l'indice STATEC de la production industrielle a cependant dépassé de 6,5 % le niveau atteint un an auparavant. A en juger d'après les informations partielles dont on dispose sur l'évolution des importations, le recours à l'offre étrangère paraît s'être notablement accru.

Emplois et ressources de biens et services

	1967 ⁽¹⁾	1968 ⁽¹⁾		1969 ⁽¹⁾		1970 ⁽²⁾
	Aux prix courants en millions de Flbg	Variations par rapport à l'année précédente, en %				
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
Exportations ⁽³⁾	27 960	+ 10,2	+ 10,2	+ 13½	+ 19	+ 6½
Formation brute de capital fixe	8 883	+ 3,2	+ 7,3	+ 17½	+ 25½	+ 10
Consommation des administrations	4 245	+ 3,1	+ 7,1	+ 2	+ 5½	+ 1½
Consommation des ménages	21 648	+ 4,3	+ 7,0	+ 4½	+ 7	+ 5½
Produit national brut	35 412	+ 4,0	+ 7,1	+ 7	+ 13	+ 3½
Importations ⁽³⁾	27 324	+ 9,4	+ 9,5	+ 15	+ 18	+ 10

⁽¹⁾ Service central de la Statistique et des Etudes économiques (STATEC), Luxembourg.

⁽²⁾ Prévisions des services de la Commission.

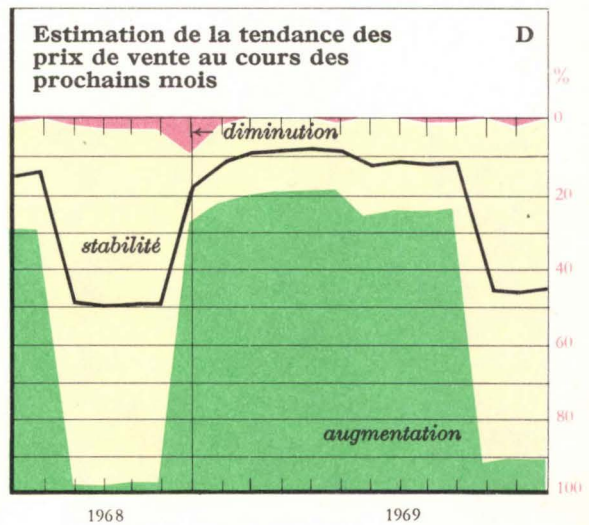
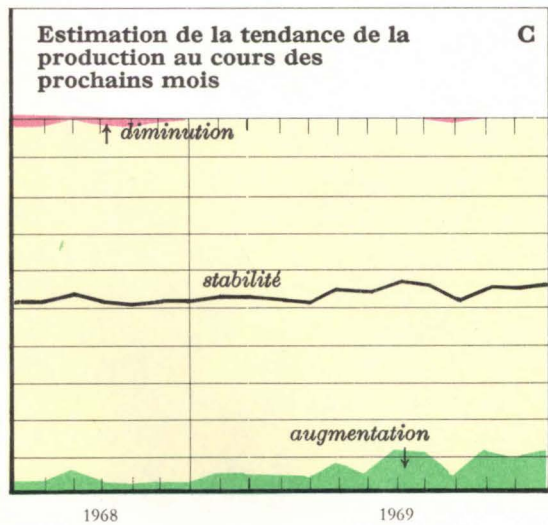
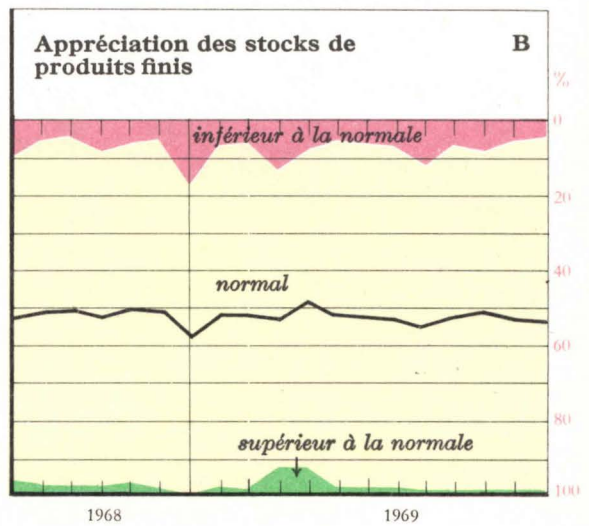
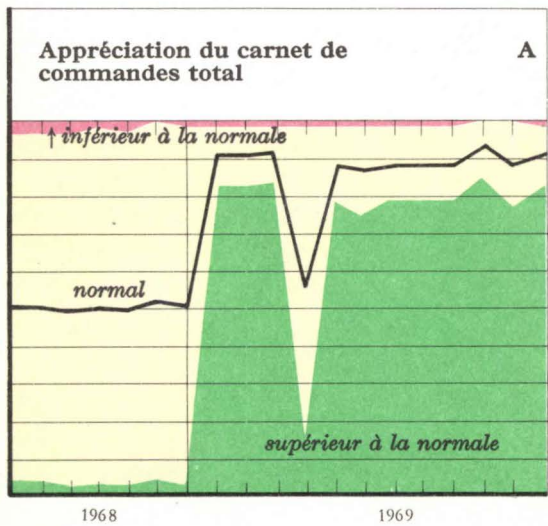
⁽³⁾ Biens, services et revenus de facteurs.

Remarques générales :

(a) La différence entre les données relatives aux emplois, d'une part, et celles qui concernent les ressources, d'autre part, est imputable aux variations de stocks.

(b) Les estimations et les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE
SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE

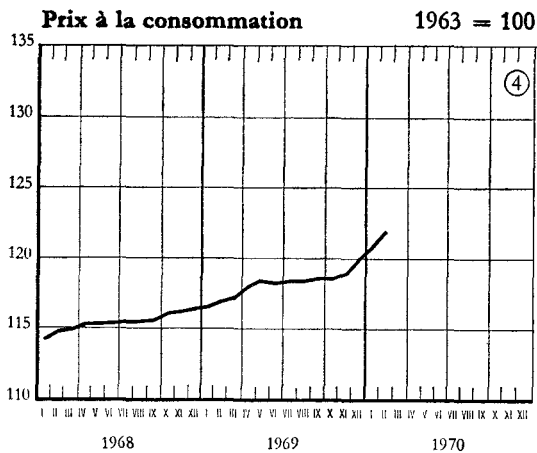


Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture C.E.E., effectuée au grand-duché de Luxembourg par le STATEC.

GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, verte, jaune et rouge, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale », ou « augmentation » ;
- 0,02 pour les réponses : « normal », ou « stabilité » ;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale », ou « diminution ».



Le climat des *prix* s'est nettement dégradé au cours des derniers mois, bien que la politique des prix du Gouvernement, et en particulier le blocage de marges bénéficiaires du commerce et la baisse temporaire des taux de la taxe à la valeur ajoutée sur certains produits et services, aient contribué à atténuer fortement les incidences du passage au nouveau système d'imposition. L'enchérissement des loyers, des denrées alimentaires et des produits importés ont toutefois entraîné une accélération sensible de la hausse des prix à la consommation. De novembre à février, l'indice s'est élevé de 2,7%; il dépassait de 4,2 %, en février, le niveau auquel il se situait un an plus tôt.

2. Les perspectives

Le ralentissement probable de la production dans les industries de biens d'investissement et la normalisation des stocks d'acier dans les principaux pays clients entraîneront sans doute, d'ici la fin de 1970, un net affaiblissement de la demande de produits sidérurgiques luxembourgeois sur le marché mondial. Ainsi, en dépit d'une évolution plus soutenue des exportations d'autres produits, notamment de produits chimiques, et malgré l'incidence favorable du passage au système de la taxe sur la valeur ajoutée, les *exportations globales* devraient marquer un développement bien moins rapide qu'en 1969. Il est à prévoir que l'expansion de la demande intérieure restera vive. En effet, les impulsions additionnelles imprimées à la conjoncture par l'évolution des *investissements fixes* ne semblent guère devoir s'affaiblir d'ici la fin de l'année.

Certes, les programmes d'investissement des entreprises publiques pourraient accuser un net recul; mais il n'est pas douteux que la propension à investir des entreprises privées demeurera très élevée. Par ailleurs, le manque d'élasticité de l'offre de main-d'œuvre et la vive accélération de la hausse des prix devraient freiner l'activité dans la construction résidentielle.

Les facteurs dynamiques déjà cités à propos de l'évolution récente des revenus des ménages continueront de favoriser un accroissement rapide de la *consommation privée* au cours des prochains mois. D'autre part, les revenus salariaux devraient marquer d'importants progrès en 1970, par suite du déclenchement plus fréquent de l'échelle mobile sous la poussée des prix à la consommation. Enfin, il y a lieu de s'attendre à une nouvelle amélioration du niveau de l'activité.

En ce qui concerne la *consommation des administrations publiques*, on peut prévoir une accélération de l'expansion, surtout si l'on se réfère aux prévisions de dépenses inscrites au budget de l'Etat pour 1970.

Compte tenu notamment du ralentissement des progrès de productivité, le développement de la *production industrielle* pourrait être assez limité au cours des prochains mois. Néanmoins, eu égard au niveau de production très élevé atteint au début de l'année dans l'industrie et dans la construction, le taux de croissance du produit national brut, en termes réels, pourrait s'établir à 3 ½ % pour l'ensemble de l'année 1970; ce taux dépasse légèrement celui qui avait été retenu dans le précédent rapport trimestriel.

La demande excédentaire et l'incidence progressive de la taxe sur la valeur ajoutée pourraient, en dépit du ralentissement probable de la hausse des prix à l'importation, se traduire par une nouvelle et sensible augmentation des *prix intérieurs* au cours des prochains mois. Il y a lieu de s'attendre, en outre, à une détérioration appréciable du *solde extérieur*.

Face au risque d'apparition de tendances inflationnistes difficilement contrôlables, les autorités luxembourgeoises se sont efforcées d'appliquer strictement le *programme de stabilisation* annoncé au début du mois de novembre ⁽¹⁾.

(1) Les mesures restrictives de ce programme sont résumées dans le précédent rapport trimestriel.

Le budget de l'Etat

	1969		1970	1969	1970
	Budget initial	Budget rectifié	Budget initial	Budget initial	Budget initial
	en milliards de Flbg			Variations en % par rapport au budget initial de l'année précédente	
<i>Dépenses</i> ⁽¹⁾	10,2	10,1	10,8	+ 7,6	+ 6,8
dont :					
– dépenses courantes	8,2	8,2	8,8	+ 9,0	+ 7,8
– dépenses en capital ⁽²⁾	2,0	1,9	2,0	+ 2,2	+ 2,6
<i>Recettes</i>	8,8	8,9	9,5	+ 6,0	+ 9,1
dont :					
– impôts directs	4,3	4,3	4,8	+ 10,1	+ 12,4
– impôts indirects	3,6	3,8	4,0	– 0,8	+ 10,1
<i>Solde</i> ⁽¹⁾	– 1,4	– 1,2	– 1,3	.	.

⁽¹⁾ Non compris l'amortissement de la dette.

⁽²⁾ Y compris les participations, prêts et avances.

Remarque :

Les chiffres présentés dans ce tableau résultent de la transposition des données budgétaires nationales dans un cadre communautaire.

Ce programme doit être apprécié du point de vue des conditions, et notamment du climat psychologique, qu'il y aurait lieu de créer pour éviter le déclenchement d'une réaction en chaîne des prix et des salaires. Dans ce contexte, la réduction du déficit budgétaire pour 1970, de 1 260 à 1 200 millions de francs, devrait également contribuer au succès de la politique restrictive. Toutefois, et en dépit des substantielles plus-values fiscales que permet d'escompter l'évolution de la conjoncture, il serait possible de satisfaire mieux encore aux impératifs d'une stabilisation rapide de l'économie, et en particulier à la nécessité d'atténuer les tensions dans le secteur de la construction, en témoignant d'une grande prudence dans l'exécution du bud-

get. Cet objectif pourrait notamment être atteint en maintenant le blocage des dépenses prévues, pour l'exercice budgétaire 1970, dans le programme « conditionnel » relatif aux dotations des fonds publics, et en réduisant ou en ajournant certaines autres catégories de dépenses publiques.

Principales mesures de politique conjoncturelle

Janvier :

— Entrée en vigueur de mesures d'application du plan de stabilisation annoncé au mois de novembre 1969. En matière fiscale, les taux de

la taxe sur la valeur ajoutée sont réduits de moitié, de janvier à juin, pour certains produits alimentaires et pharmaceutiques, pour les tabacs fabriqués, ainsi que pour les hôtels et restaurants. Le Gouvernement pourra proroger ces mesures, en tout ou en partie, au delà du 1^{er} juillet 1970 et pour six mois au plus.

— Adaptation, avec effet au 1^{er} janvier 1970, des barèmes de l'impôt sur le revenu à l'évolution de l'indice des prix à la consommation. Cette mesure entraînerait une moins-value de recettes de l'ordre de 75 millions de francs.

— Relèvement du salaire minimum garanti, dont le taux horaire passe de 33 à 34 francs.

— Mise en vigueur de prix maxima dans le commerce des meubles, appareils ménagers, matériel d'éclairage et combustibles minéraux solides. Fixation des marges bénéficiaires dans le commerce de détail des fruits et légumes.

— Prorogation des mesures fiscales temporaires en faveur des investissements.

— Dépôt d'un projet de loi portant création d'une Société nationale de participation, d'un Institut national de crédit d'équipement et d'un Comptoir national de réescompte et de garantie.

Mars :

— Mise en vigueur de diverses mesures restrictives en matière de politique monétaire :

— Recommandation adressée aux organismes de financement privés ou parastataux pour un octroi plus sélectif des prêts à la construction;

— Réduction de la demande de crédit émanant des collectivités locales subordonnées. Les projets de construction des communes sont soumis à l'examen d'une commission spéciale avant de pouvoir être pris en considération en vue de l'octroi d'un prêt;

— Conditions plus sévères fixées pour l'octroi du crédit à la consommation, dont l'expansion est limitée à 5% pour le premier semestre de 1970;

— Majoration des taux d'intérêt de la Caisse d'Épargne de l'État et des autres organismes de financement.

— Au 1^{er} mars, nouveau relèvement du salaire minimum garanti, dont le taux horaire est porté à 35 francs.

— Application de mesures en faveur du recrutement de main-d'œuvre étrangère.

Luxembourg

Principaux indicateurs mensuels

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Production industrielle (1963 = 100)	1968	101,8	104,1	110,6	108,6	111,3	112,2	109,7	114,6	117,1	116,2	118,5	119,6
	1969	122,1	123,4	125,5	125,1	123,2	128,1	126,1	126,7	130,7	129,8	133,6	131,5
	1970												
Offres d'emploi (nombre)	1968	456	499	517	728	737	651	586	577	645	692	751	670
	1969	890	744	825	819	853	647	824	684	746	810	955	1081
	1970												
Construction : Permis de construire pour immeubles (nombre)	1968	29	12	17	16	18	9	23	15	19	14	22	14
	1969	16	23	11	29	12	58	27	27	15	35	27	
	1970												
Prix à la consommation (1963 = 100)	1968	114,24	114,83	114,95	115,19	115,09	115,19	115,41	115,40	115,59	116,12	116,29	116,74
	1969	116,96	117,08	117,30	117,57	118,08	117,94	118,26	118,11	118,31	118,39	118,77	120,03
	1970	121,21	121,98										

REMARQUES CONCERNANT LES GRAPHIQUES ET LE TABLEAU

Source: Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).

Graphique 1

— Appréciation des entrepreneurs sur le carnet de commandes total: Source: Enquête de conjoncture C.E.E. Sur le graphique sont représentées les différences entre les pourcentages « supérieures à la normale » (+) et « inférieures à la normale » (—) dans les réponses des entrepreneurs à la question relative au carnet de commandes.

Graphique 2

— Production industrielle: Courbe de tendance; estimation établie sur la base des indices de l'O.S.C.E. (à l'exclusion de la construction et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs) corrigés des variations saisonnières et accidentelles.

Graphique 3

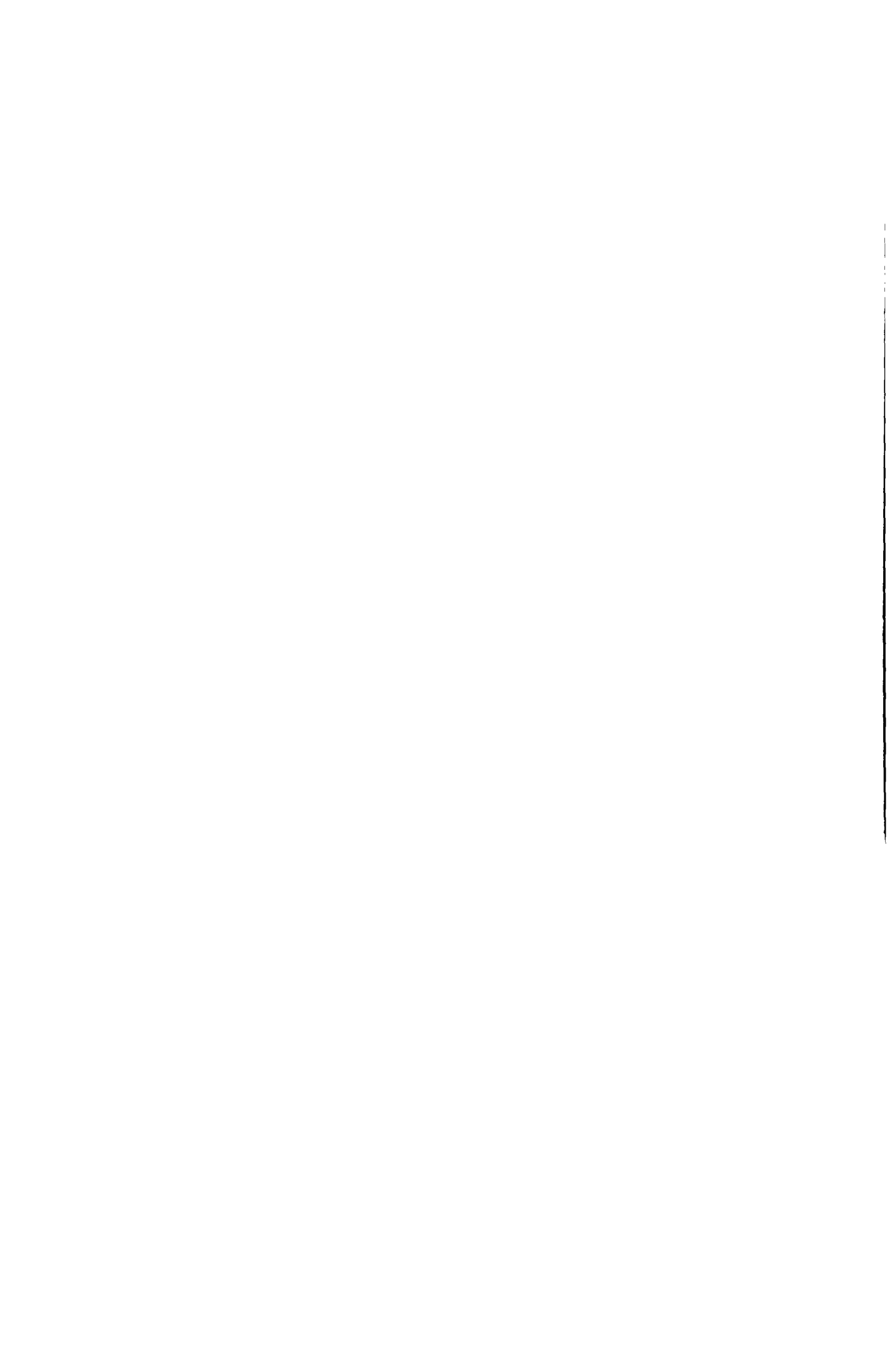
— Emplois vacants: Série désaisonnalisée. Moyennes mobiles sur trois mois.

Graphique 4

— Prix à la consommation: Source: STATEC.

Tableau

- Production industrielle: Chiffres désaisonnalisés. Construction et alimentations exclues.
- Offres d'emploi: Chiffres désaisonnalisés. Situation en fin de mois.
- Construction: Nombre d'immeubles autorisés. Chiffres désaisonnalisés.
- Prix à la consommation: Chiffres non désaisonnalisés.



Bruxelles, le 22 décembre 1969

Mémorandum de la Commission au Conseil, sur la politique conjoncturelle de la Communauté pour 1970

En juillet 1969, au terme d'un débat consacré aux problèmes posés par le développement d'un processus inflationniste dans la Communauté, le Conseil avait marqué son accord sur les conclusions du mémorandum présenté par la Commission, qui définissait les orientations propres à assurer les conditions d'une croissance équilibrée dans la Communauté. Depuis lors, d'importantes mesures, parmi lesquelles figurent le changement de la parité du franc français et du D-Mark, ont été prises dans les Etats membres pour restaurer les équilibres fondamentaux de leur économie.

L'évolution des derniers mois montre cependant que les tensions inflationnistes demeurent vives ou s'aggravent. Une persistance de ces tensions, à leur degré d'intensité actuel, pourrait entraîner, à échéance relativement brève, un dérèglement total de l'expansion qui imposerait le recours à des politiques restrictives particulièrement rigoureuses. L'impact en serait d'autant plus grave qu'un « refroidissement » de la conjoncture à l'extérieur pourrait en accentuer les effets.

Il apparaît dès lors nécessaire de définir les lignes d'action, qui permettraient d'assainir le plus rapidement possible en 1970 la situation économique de la Communauté et de donner, le cas échéant, à la politique conjoncturelle une orientation nouvelle tendant à compenser un ralentissement de l'activité économique qui pourrait provenir du contexte international.

I. L'évolution de la conjoncture au second semestre de 1969

Les tensions conjoncturelles se sont accentuées au cours du second semestre de 1969 dans la

plupart des pays de la Communauté, où l'écart entre l'offre et la demande a continué de s'élargir.

Alors que le développement des exportations vers les pays tiers demeurait soutenu, l'expansion de la consommation privée s'est notablement accélérée, en particulier en Allemagne et en Italie, du fait notamment d'importantes majorations de salaires. Ce n'est qu'en France que, tout récemment, le dynamisme des dépenses des ménages a commencé à s'atténuer. Les entreprises ont poursuivi la mise en œuvre d'importants programmes d'investissement. Seuls les investissements publics et, dans certains pays, la construction de logements, semblent s'être accrus moins rapidement qu'au premier semestre de 1969.

En même temps, des goulots d'étranglement entravent de plus en plus les progrès de la production, ainsi que l'attestent l'écart croissant entre le nombre de demandes d'emploi non satisfaites et celui des offres d'emploi, l'accroissement du degré d'utilisation des capacités techniques, le gonflement des carnets de commandes et l'allongement des délais de livraison. Les gains de productivité se sont considérablement réduits. Le mouvement de résorption du chômage conjoncturel semble avoir atteint, dans la plupart des pays, un seuil difficilement franchissable.

L'accentuation des tensions conjoncturelles se traduit surtout par une hausse accélérée des prix, observée dans presque tous les pays membres. L'enchérissement des produits importés et l'augmentation des coûts intérieurs peuvent être facilement répercutés sur les prix.

Les déséquilibres se reflètent aussi dans des tensions de plus en plus vives sur les marchés financiers; les taux d'intérêt ont continué d'aug-

menter et atteignent un niveau très élevé sur le marché monétaire de tous les pays membres.

Enfin, la balance commerciale de la Communauté montre une détérioration continue; l'excédent de 1 750 millions de dollars enregistré en 1968 fera place à un déficit en 1969.

Les modifications de parité monétaire décidées par l'Allemagne et la France sont trop récentes pour que l'on puisse déjà apprécier de manière précise les effets de ces mesures. Les informations disponibles montrent cependant que les mouvements de capitaux et l'évolution des réserves d'or et de devises se sont inversés. Le reflux de capitaux à court terme à partir de l'Allemagne a été très important; de fin septembre à début décembre, la Bundesbank a cédé la contrepartie d'environ 19 milliards de DM au marché des devises. En France, après une période d'hésitation liée aux incertitudes concernant la parité du D-Mark, des rentrées notables de capitaux ont été enregistrées.

L'incidence immédiate des changements de parité sur les autres pays de la Communauté paraît marginale, sauf dans le domaine des mouvements de capitaux; après la réévaluation du D-Mark, les pays du Benelux ont, en effet, enregistré un important afflux de devises.

II. Les perspectives et les problèmes conjoncturels

1) Vue d'ensemble

Les modifications de parité décidées par l'Allemagne et la France facilitent, pour ces pays, la réalisation de certains objectifs fondamentaux de leur politique économique sans qu'il en résulte des inconvénients majeurs pour les autres pays de la Communauté. La réévaluation du DM devrait, en 1970, freiner la hausse des prix intérieurs et contribuer à une réduction de l'excédent important de la balance des opérations courantes. La dévaluation du franc français permet d'escompter un redressement graduel du solde extérieur en 1970.

Désormais, presque tous les pays de la Communauté présentent cette caractéristique commune que le développement de la demande globale s'annonce comme excessif face aux possibilités limitées d'accroissement de la production globale.

Il semble, en effet, que c'est seulement pour la France qu'un ralentissement de l'expansion de la demande intérieure puisse être prévu, à la suite des mesures rigoureuses mises en œuvre pendant la seconde moitié de 1969. Dans les autres pays, les dépenses de consommation des ménages pourraient s'accroître à un rythme encore accéléré ou, à tout le moins, conserver l'allure rapide qui les caractérise actuellement. Par ailleurs, même si les projets d'investissement, qui sont encore en nette expansion dans la plupart des pays, étaient révisés vers le bas, la seule exécution des commandes en carnet garantirait le maintien de l'activité d'investissement des entreprises à un niveau très élevé au cours des prochains mois.

L'importance des déséquilibres ainsi prévisibles rend plus difficile la modération — à tous égards indispensable — de la forte hausse des coûts unitaires de production que l'on observe partout.

Ces difficultés inhérentes à la conjoncture intérieure de la Communauté doivent être appréciées en fonction des incertitudes qui planent sur l'évolution de la conjoncture mondiale en 1970 et qui avaient déjà été indiquées dans le précédent Mémoire de la Commission.

Aux Etats-Unis, l'expansion de la demande s'est ralentie notablement. Au troisième trimestre de 1969, le taux d'accroissement annuel (en valeur) de la consommation privée était tombé à 6 %, par rapport à 8 % au premier trimestre, et celui des investissements fixes du secteur privé se situait à 3,2 %, contre 16,8 % au premier trimestre (chiffres désaisonnalisés). Il en est résulté une baisse très lente, mais continue, de la production industrielle (diminution de 2 % entre juillet et novembre 1969) et l'apparition d'une tendance à l'accroissement du chômage (le taux de chômage est passé de 3,3 % au premier trimestre de 1969 à 3,7 % au troisième). La hausse des prix ne semble cependant pas se modérer; aussi les autorités envisagent-elles la poursuite d'une politique monétaire sévère et une gestion budgétaire très stricte comportant un important excédent du budget fédéral. Dans ces conditions, il y a lieu de prévoir un « refroidissement » de la conjoncture américaine dans le courant de 1970 et, en conséquence, une diminution des importations. Les incertitudes concernent essentiellement l'intensité et la durée de la phase de ralentissement

conjoncturel. L'impact principal sur les échanges mondiaux pourrait se situer dans la deuxième moitié de l'année.

Nombre d'autres pays industriels se verront sans doute contraints de renforcer en 1970 les mesures déjà prises pour combattre la hausse des prix ou pour éviter des difficultés de balance des paiements. Le Royaume-Uni constitue, à cet égard, une exception : l'amélioration considérable de la balance des paiements survenue au cours de 1969, ainsi que les perspectives favorables pour le premier semestre de 1970, permettront sans doute, malgré l'importance des remboursements au titre de la dette extérieure, de ne pas accentuer les limitations imposées à l'expansion de la demande interne et des importations.

Au total, le développement des échanges entre les pays industriels risque de devenir de moins en moins dynamique pendant l'année 1970.

Le danger existe dès lors que la Communauté n'ait pas suffisamment maîtrisé ses tensions inflationnistes, à un moment — situé vraisemblablement au second semestre de 1970 — où des influences externes agissant sur la demande pourraient compromettre son rythme d'activité.

La persistance d'une forte hausse des prix et des coûts et une détérioration appréciable de la balance des paiements courants constitueraient alors des obstacles difficilement surmontables à une réorientation de la politique conjoncturelle. Pour éviter pareil dilemme, il est indispensable de donner priorité à l'élimination du déséquilibre entre l'offre et la demande. La rapidité avec laquelle ce résultat pourrait être atteint constitue un facteur important, la hausse des coûts et ses répercussions sur les prix risquant de persister pendant quelque temps encore après la réalisation de cet objectif.

Le retour graduel à l'équilibre interne et externe au moyen d'actions coordonnées devrait être mis à profit pour supprimer le plus vite possible les entraves imposées ces dernières années aux échanges commerciaux et financiers entre les pays de la Communauté et pour donner à ceux-ci une nouvelle impulsion.

2) Perspectives et problèmes dans les pays membres

En *Allemagne*, la consommation et les investissements privés se développeront à un rythme

élevé. Les effets exercés par la réévaluation, qui ne se manifesteront pleinement qu'après des délais assez longs, n'assureront donc pas, à eux seuls, une modération suffisamment rapide de la demande globale et de l'évolution des prix. Il importe que l'Allemagne retrouve rapidement un rythme de hausse des prix compatible avec le maintien d'une croissance satisfaisante. En effet, la persistance de tensions inflationnistes excessives imposerait tôt ou tard le recours à une politique restrictive très rigoureuse. La stagnation de l'économie allemande, qui risquerait d'en résulter, affecterait sensiblement l'ensemble de la Communauté. Les répercussions en seraient d'autant plus graves qu'elles se conjugueraient à celles du ralentissement de la demande extérieure. Pour éviter une telle situation, les autorités allemandes disposent aujourd'hui d'une plus grande marge d'action, la réévaluation ayant atténué les conflits entre les objectifs d'équilibre interne et externe, qui existaient auparavant.

En *France*, les mesures budgétaires et monétaires prises au cours des derniers mois exerceront des effets de freinage sur la demande et la liquidité intérieures; elles contribueront au rétablissement de la balance des opérations courantes en accentuant le transfert de l'offre intérieure vers l'exportation, déjà favorisé par les avantages relatifs de prix créés par la dévaluation du franc. Toutefois, la vigueur des pressions sur l'appareil de production, qui devraient se prolonger quelques mois encore en 1970, les germes inflationnistes additionnels contenus dans la dévaluation et les risques d'affaiblissement de la demande extérieure dans la deuxième moitié de 1970 conduisent à penser que la consolidation de l'équilibre extérieur en France passe nécessairement par le rétablissement rapide de l'équilibre interne. Si l'expansion de la demande intérieure ne pouvait être limitée à bref délai, la fragilité de la situation extérieure réduirait sensiblement la marge d'action disponible pour engager ultérieurement l'économie française dans une nouvelle phase de croissance durable.

En *Italie*, après un premier semestre relativement équilibré, les signes de tension ne cessent de se multiplier. La hausse des prix s'est faite nettement plus vive; des conflits sociaux ont entraîné d'importants arrêts de travail; les majorations de salaires ont été sensibles et la balance globale des paiements accuse maintenant un déficit assez élevé. Bien que l'élasticité de la

production demeure plus grande que dans les autres pays membres, divers facteurs tels que la hausse des salaires, l'augmentation considérable des transferts sociaux, l'accroissement de la demande non satisfaite par suite des arrêts de travail, donnent à penser que la progression de la demande intérieure sera très forte au premier semestre de 1970. Dans ces conditions, le risque d'un mouvement cumulatif, accentuant les tensions existantes et déclenchant la spirale des prix et des salaires, est très grand.

Aux Pays-Bas, en dépit de la pression moins forte sur les ressources qui pourrait résulter de l'évolution des exportations, les conditions de l'équilibre interne demeureront précaires en 1970. En particulier, l'expansion de la consommation des ménages demeurera très sensible. Une « désinflation » rapide de l'économie s'impose d'autant plus que les partenaires sociaux en font une condition de leur collaboration à une politique de modération des revenus.

Dans l'*U.E.B.L.*, l'expansion de la demande globale demeurera soutenue, bien qu'un ralentissement des exportations, notamment vers les pays tiers, soit prévisible.

En *Belgique*, les impulsions émanant de la consommation privée et des investissements des entreprises demeureront très vives, de telle sorte que, pendant la majeure partie de l'année, le rythme de l'activité sera encore déterminé essentiellement par les capacités de production disponibles. Une modération de la demande intérieure au cours de l'année 1970 apparaît d'autant plus nécessaire que le système de la taxe à la valeur ajoutée sera introduit le 1^{er} janvier 1971.

Au *Grand-Duché de Luxembourg*, où la décision d'appliquer ce système au début de 1970 a été maintenue, la modération de l'expansion de la consommation et des investissements sous forme de construction apparaît comme un objectif immédiat, compte tenu de l'enchérissement des importations, en particulier en provenance de l'Allemagne.

III. Les orientations de la politique conjoncturelle

Les perspectives conjoncturelles esquissées ci-dessus font ressortir la nécessité d'une « désinflation » dans tous les pays membres et l'opportunité

d'une action rapide. C'est seulement à ces conditions qu'il serait possible d'obtenir un assainissement de la situation économique sans tomber dans la stagnation ou la récession. Des actions vigoureuses, concentrées sur le premier semestre de 1970, s'imposent pour éviter que n'apparaisse, à échéance plus éloignée, un ralentissement de la croissance coïncidant avec la hausse persistante des coûts et des prix, dans un contexte international précaire.

L'augmentation des capacités de production, les incitations à une mobilité accrue de la main-d'œuvre, l'intensification du recrutement de travailleurs étrangers, le transfert de ressources vers les secteurs plus productifs, sont fort utiles dans les circonstances présentes; elles ne peuvent cependant, à court terme, fournir qu'un apport relativement limité à la modération des tensions inflationnistes.

L'accent doit donc être mis sur les instruments propres à freiner l'expansion de la demande intérieure.

a) A cette fin, il importe en premier lieu que, dans les prochains mois, la *politique financière* contribue énergiquement à la limitation de l'accroissement de la demande. La Commission rappelle à cet égard que, dans son memorandum du 9 juillet 1969, elle soulignait la nécessité de prévoir dans les budgets des administrations publiques pour 1970 « en plus d'un net ralentissement dans l'accroissement des dépenses, l'adoption de mesures de fiscalité directe, la suppression éventuelle des avantages fiscaux accordés aux investissements et l'aménagement de certains impôts indirects, qu'imposeraient, selon les pays, les tendances de la conjoncture ». Bien que, dans la plupart des pays membres, des dispositions aient été prises pour limiter l'augmentation des crédits inscrits dans les budgets de l'Etat pour 1970, l'effort de freinage risque de ne pas être suffisant. Il conviendrait donc d'accentuer encore l'austérité en matière de dépenses publiques. Une partie des crédits initialement prévus pourraient être temporairement gelés et n'être utilisés que lorsque la situation économique le permettrait. Comme les mesures d'austérité risquent de porter sur les dépenses d'investissement, qui offrent souvent une flexibilité plus grande que les dépenses courantes, il conviendrait que les économies budgétaires ne compromettent pas trop gravement le développement économique à moyen terme.

En ce qui concerne les recettes, de nouveaux allègements fiscaux seraient inopportuns. En outre, s'il apparaissait que les impulsions émanant des dépenses budgétaires prévues risquaient de demeurer encore trop fortes, une augmentation des taux d'imposition — d'imposition directe de préférence — ne devrait pas être exclue.

Enfin, la règle d'austérité budgétaire devrait être observée non par les seules autorités centrales, mais par l'ensemble des administrations publiques.

La *gestion budgétaire* devrait, en tout état de cause, être modulée de façon à mettre l'accent sur l'accélération des rentrées fiscales et le ralentissement du rythme des dépenses pendant le premier semestre.

Il est également souhaitable que les *opérations de trésorerie* des pouvoirs publics exercent, dans toute la mesure du possible, un effet de contraction sur la liquidité interne. Là où des déficits budgétaires subsisteront, leur mode de financement devrait être recherché dans le financement à long terme, même si l'émission d'emprunts publics entraîne une certaine hausse des taux d'intérêt sur le marché des capitaux. De toute manière, des opérations de consolidation sont opportunes. Une stérilisation des liquidités par le remboursement de dettes publiques contractées auprès de l'institut d'émission et à l'étranger, ou par la création de dépôts auprès de la Banque centrale, devrait être envisagée.

b) La *politique monétaire* a, dans le courant de 1969, pris un cours très restrictif dans tous les pays de la Communauté et les effets de cette politique, généralement plus tardifs que ceux qui émanent de la gestion des finances publiques, devraient se faire sentir avec plus de vigueur en 1970.

Un relâchement de ces restrictions ne saurait actuellement être envisagé. Au contraire, l'un des objectifs déclarés de la politique monétaire devrait être de limiter strictement l'accroissement de la masse monétaire et quasi monétaire au cours de 1970. A cet effet, la politique du crédit devrait tenir compte des résultats obtenus en matière de gestion de la trésorerie publique et des mouvements de devises. Elle devrait être particulièrement rigoureuse dans les pays où la situation des finances extérieures reste précaire.

Dans certains cas, la poursuite d'une telle politique pourrait signifier une hausse des taux d'intérêt qui doit, dans les circonstances présentes, être appréciée en tenant compte des conditions en vigueur sur les marchés financiers étrangers, notamment sur le marché des euro-devises, et qui doit être considérée comme un adjuvant souhaitable d'une politique globale de stabilisation.

Il conviendrait de faire porter davantage le poids des restrictions de crédit sur les dépenses de consommation et, dans certains pays membres sur la construction, en assurant néanmoins un niveau élevé de la construction de logements sociaux. Toutefois, le développement des crédits liés à des opérations d'équipement ou de construction devrait être soigneusement encadré, surtout dans une conjoncture où les tendances inflationnistes tendent à contrecarrer la répartition des ressources d'investissement en fonction de critères réels de rentabilité.

c) Le développement de l'*épargne* privée doit être un instrument majeur de la lutte contre l'inflation. Il contribuerait à freiner la consommation des ménages ainsi que les sorties de capitaux, tout en facilitant le financement non inflationniste de l'expansion. Les incitations données devraient être assez générales pour écarter des possibilités de substitution entre les diverses formes d'épargne. Les taux créditeurs versés aux comptes d'épargne devraient être adaptés en fonction de la hausse générale des taux d'intérêt, pour des raisons d'efficacité autant que de justice.

d) La solution du problème que pourraient poser la persistance d'une forte hausse des coûts et des prix et l'affaiblissement de l'expansion économique suppose le recours à des moyens autres que ceux qui viennent d'être indiqués.

Il est souhaitable que la hausse des prix se trouve freinée par le jeu d'une concurrence accrue sur les marchés des biens et services. Le développement rapide des échanges intracommunautaires, ainsi que la réduction, en janvier 1970, du tarif extérieur commun, apportent, dans ce contexte, une contribution appréciable. Il importe aussi d'intensifier la *concurrence* par des mesures appropriées, portant notamment sur la pratique des prix imposés, les abus découlant de positions dominantes et la modernisation des circuits de distribution.

Ainsi que la Commission l'avait souligné dans son mémorandum du 9 juillet 1969, les mesures nécessaires au rétablissement des équilibres ne seront couronnées de succès que si les *partenaires sociaux* participent activement à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique d'ensemble. A cet égard, il est indispensable que les gouvernements examinent avec les partenaires sociaux les possibilités d'accroissement des divers types de revenus, ainsi que leurs implications du point de vue de l'évolution des prix. Dans ce contexte, il apparaît également souhai-

table d'encourager l'accès des salariés à la propriété sous ses différentes formes.

**

La Commission demande au Conseil d'approuver les orientations exposées ci-dessus. Ainsi la Communauté pourrait-elle parvenir à une meilleure maîtrise de son évolution conjoncturelle en 1970 et faciliter la mise en œuvre, à partir de 1971, d'une politique à moyen terme de croissance équilibrée, dont la Commission a par ailleurs saisi le Conseil.

Comité de politique
conjoncturelle

Bruxelles, le 16 janvier 1970

Avis relatif aux budgets économiques pour 1970

Lors de sa réunion du 17 décembre 1969, le Comité de politique conjoncturelle a examiné la situation économique de la Communauté à la fin de 1969, les perspectives économiques pour 1970 et les problèmes de politique conjoncturelle qui y sont liés. Cet examen a été effectué à l'aide des données contenues dans les budgets économiques transmis par les Etats membres et en tenant compte des récentes prévisions effectuées par les services de la Commission.

1. Pour la Communauté dans son ensemble, l'année 1969 a été caractérisée par un rythme de croissance élevé, mais en même temps par des déséquilibres monétaires — qui ont trouvé leur issue dans des modifications de parités — et par des tensions inflationnistes de plus en plus marquées.

Le produit brut s'est accru en volume de 7 %, taux qui n'avait encore jamais été atteint depuis l'instauration du marché commun. Toutefois, depuis quelque temps, le rythme d'expansion de la production a marqué une tendance à un affaiblissement progressif; en effet, les capacités de production encore disponibles s'épuisent rapidement et des tensions parfois aiguës se manifestent sur le marché de l'emploi. Les gains de productivité, qui étaient très élevés au début de la période de haute conjoncture, sont allés s'amenuisant. La hausse des prix s'est accélérée en cours d'année, en raison principalement de la pression croissante de la demande, qui s'est accompagnée d'une sensible élévation des coûts salariaux. Dans ces conditions, l'excédent de la balance des opérations courantes de la Communauté s'est assez nettement réduit.

2. En 1970, si l'on peut s'attendre à une modération de la demande externe dont l'ampleur et la durée sont toutefois difficilement prévisibles, la demande intérieure, quant à elle, devrait

encore rester vive, surtout pendant la première moitié de l'année, et dépasser, dans la plupart des pays, les possibilités d'accroissement de la production intérieure. Les gains de productivité continueront à diminuer et les goulots d'étranglement sur le marché de l'emploi se multiplieront. Ce décalage entre offre et demande devrait amener, au moins au premier semestre de 1970, une croissance rapide des importations et une hausse assez marquée des prix. Bien qu'avec des différences d'intensité assez importantes d'un pays à l'autre, l'économie de la Communauté reste donc caractérisée par des tendances inflationnistes.

3. Le Comité est d'avis que la politique conjoncturelle doit se préoccuper en premier lieu de la maîtrise de ces tendances. La concentration des efforts sur la lutte contre la surchauffe est maintenant facilitée par le fait que les conflits qui existaient entre la poursuite des objectifs au niveau de chacun des pays et un retour à l'équilibre interne dans l'ensemble de la Communauté se sont atténués.

Le danger qu'un refroidissement marqué de la conjoncture mondiale n'intervienne à un moment où la Communauté n'aurait pas encore maîtrisé l'inflation plaide en faveur d'actions rapides et facilement réversibles; de cette façon on serait en mesure d'éviter un affaiblissement trop prononcé de l'expansion accompagné d'une persistance de la hausse des coûts.

4. Le Comité estime qu'une politique budgétaire très stricte, tant au niveau des dépenses qu'à celui des recettes, paraît nécessaire pour réduire d'une façon suffisante l'expansion de la demande globale et pour favoriser le retour à l'équilibre interne. Les déficits budgétaires devraient être autant que possible financés d'une façon non monétaire.

Pour répondre au souci de rapidité et de réversibilité, déjà exprimé, il paraît opportun, dans les pays où les déficits budgétaires prévisibles sont encore élevés, de recourir à des impôts conjoncturels; par ailleurs, la gestion de la trésorerie devrait pouvoir être davantage modulée en cours d'année de façon à faire porter l'action restrictive sur les premiers mois de l'année; enfin, une partie des crédits prévus initialement pourrait être temporairement gelée.

Au cours de l'année 1969, des mesures monétaires à caractère restrictif ont été prises dans tous les Etats membres. Le Comité est d'avis qu'actuellement une telle orientation doit être maintenue, voire renforcée dans certains cas. A cet égard, il y a toutefois lieu de tenir compte des influences restrictives exercées par les sorties de devises.

Le dispositif de lutte contre l'inflation devrait être appuyé par une série de mesures touchant notamment la politique des revenus, l'incitation à l'épargne et l'intensification de la concurrence.

5. En ce qui concerne l'Italie, le Comité s'est préoccupé des risques importants d'aggravation des tendances inflationnistes actuellement en cours.

L'orientation imprimée à la politique monétaire lui a paru conforme aux exigences de la situation. Il lui semble par contre que les autres instruments de la politique économique ne sont pas encore utilisés pour la stabilisation avec toute l'intensité voulue; ceci vaut en particulier pour la politique budgétaire, dans la mesure où le budget pour 1970 paraît trop expansionniste s'il est réalisé et financé dans les conditions actuellement prévues. En l'absence d'un dosage adéquat de ces instruments, le recours presque exclusif à la politique monétaire pourrait entraîner une chute des investissements qui compromettrait les perspectives de croissance.

En Belgique, le risque d'aggravation des tensions inflationnistes actuelles est d'autant plus préoccupant que si l'introduction de la taxe à la valeur ajoutée au 1^{er} janvier 1971 devait se situer dans un contexte encore perturbé, le retour nécessaire à l'équilibre pourrait être dangereusement compromis. Le Comité a noté que les mesures annoncées à la fin du mois de novembre par les autorités belges vont dans le sens souhaité; il s'est toutefois demandé si le renforcement du cours restrictif de la politique

économique, en particulier dans le domaine budgétaire, répondait pleinement aux exigences de la conjoncture et s'il aurait des effets suffisamment rapides.

Au Grand-Duché de Luxembourg, les effets conjugués de l'évolution spontanée de la conjoncture et des facteurs particuliers — introduction de la taxe à la valeur ajoutée et réévaluation du DM — entraîneront d'importantes hausses des prix. Le Comité a examiné le programme de stabilisation actuellement en cours d'application et enregistré avec intérêt les efforts poursuivis par le gouvernement du Grand-Duché pour freiner la hausse du coût de la vie.

Pour les Pays-Bas, où les pressions sur les ressources resteront encore vives en 1970, l'action de freinage de la demande intérieure déjà entreprise depuis la fin de 1968 continue de s'imposer; une attention particulière devrait être portée à la gestion des finances publiques, afin que la progression des dépenses soit effectivement maintenue dans les limites prévues. Le succès de la lutte contre la hausse des prix est d'autant plus important qu'il représente une des conditions de la collaboration des partenaires sociaux à l'œuvre d'assainissement; or c'est dans la mesure où ces derniers y apporteront leur concours qu'elle pourra être menée à bien.

En France, des signes d'amélioration de la situation économique et financière sont apparus au cours des derniers mois; ils se sont manifestés avec une très grande netteté dans le domaine du commerce extérieur, où les effets de la dévaluation sur les exportations françaises ont été d'autant plus sensibles que la conjoncture dans d'importants pays clients a continué de faire preuve d'un dynamisme vigoureux. La modération de la demande intérieure, déjà sensible au niveau des biens de consommation, ne s'est pas encore accompagnée d'une réelle détente sur les facteurs de production, et les prix demeurent en augmentation sensible. Dans ces conditions, la poursuite de l'orientation restrictive de la politique monétaire et financière s'impose, pour que l'amélioration naissante se consolide au cours de 1970.

En Allemagne, la réévaluation du DM contribuera à une atténuation des tensions, mais seulement de façon progressive. Les effets de freinage de la demande exercés par la réévaluation sont renforcés par les développements interve-

nus dans le domaine monétaire et en matière de crédit. Du fait des fortes sorties de devises intervenues depuis la modification de la parité du DM, les forces du marché exercent dès maintenant un effet restrictif important sur la liquidité bancaire. Il est nécessaire que les finances publiques contribuent également en 1970, dans

une première période, à la modération de la demande globale. Une action rapide s'impose d'autant plus que le maintien des tendances à la hausse des prix risquerait ultérieurement d'entraîner l'économie allemande dans une phase de stagnation préjudiciable à l'ensemble de la Communauté.

Evolution des coûts salariaux dans l'industrie

A. Remarques méthodologiques

Depuis 1962, la Commission publie chaque année, en annexe à ses rapports trimestriels sur « La situation économique de la Communauté », une analyse de l'évolution de la rémunération par salarié, de la productivité du travail, des coûts salariaux par unité de valeur ajoutée à prix constants, ainsi que des indices des prix implicites dans les industries des pays de la Communauté, des Etats-Unis et du Royaume-Uni.

En ce qui concerne les *définitions et méthodes de calcul* utilisées, il y a lieu de remarquer ce qui suit :

La *rémunération par salarié* englobe les salaires, traitements et contributions à la sécurité sociale. Toutefois, pour la Belgique, on ne dispose pas encore d'une ventilation, par secteurs économiques, de la rémunération des salariés au sens de la définition ci-dessus; c'est donc l'indice de la masse salariale de la Banque nationale de Belgique, corrigé globalement des contributions patronales à la sécurité sociale, qui a été retenu pour ce pays. Il faut cependant souligner que cette approximation sous-estime probablement l'évolution réelle des salaires dans l'industrie belge. Aussi convient-il, en ce qui concerne l'exploitation et l'interprétation des données relatives aux coûts salariaux dans l'industrie belge, de se montrer plus prudent encore que dans le cas des autres pays.

Etant donné que l'Italie et le Royaume-Uni ne publient, en matière de *valeur ajoutée brute à prix constants*, aucune série calculée aux prix du marché et ventilée par secteurs économiques, on a utilisé pour ces pays les données disponibles aux coûts des facteurs. Pour le calcul de la valeur ajoutée brute à prix constants, on s'est fondé, sauf dans le cas des Etats-Unis, sur les données aux prix de 1963. Pour les Etats-Unis, on a encore utilisé les données aux prix de 1958.

Bien qu'il eût été préférable de prendre pour base l'évolution des revenus bruts et de la valeur ajoutée brute à prix constants par heure ouvrée, il a fallu y renoncer en raison du caractère incomplet des statistiques relatives à la durée du travail dans les pays de la Communauté. Les deux grandeurs en question ne peuvent donc être calculées que par salarié. Ceci rend plus difficile l'interprétation des graphiques, en particulier pour ce qui concerne les dernières années, au cours desquelles la durée effective du travail a été caractérisée dans la plupart des pays par d'importantes modifications.

Pour calculer les *coûts salariaux par unité de valeur ajoutée brute à prix constants*, le quotient a été obtenu en divisant l'indice de la masse salariale par la valeur ajoutée brute à prix constants. Cet élément peut aussi se calculer en tant que quotient de la rémunération par salarié divisée par la valeur ajoutée brute par salarié.

Comme l'année dernière, le présent exposé contient des données concernant l'évolution des *coûts salariaux corrigés des variations de cours de change*. Ceci présente de nouveau un caractère tout particulier d'actualité après la dévaluation de la livre sterling, celle du franc français et la réévaluation du mark. Sauf pour 1969, le calcul se base sur les cours de change des diverses monnaies nationales par rapport au dollar U.S., tels qu'ils figurent dans les publications de l'Office statistique des Communautés européennes concernant le commerce extérieur. Pour 1969, les nouvelles parités monétaires ont été appliquées à partir du 10 août pour la France et du 1^{er} octobre pour l'Allemagne.

L'*indice des prix implicite* est calculé en tant que quotient de la valeur ajoutée brute à prix courants divisée par la valeur ajoutée brute à prix constants.

Pour la Belgique, le calcul de la valeur ajoutée brute tant à prix courants qu'à prix constants, de même que le calcul de l'indice des prix impli-

cite pour la période 1958-1965, sont basés sur les données des « Comptes nationaux 1958-1967 », publiés par l'Office statistique des Communautés européennes (O.S.C.E.). En ce qui concerne la période 1965-1968, on a utilisé les chiffres révisés par l'Institut national de statistique de Belgique et transmis par l'O.S.C.E.

Pour tous les pays considérés dans la présente étude, les chiffres relatifs à l'année 1969 sont fondés en tout ou en partie sur des estimations. Quant à la *signification* des grandeurs ici utilisées, il y a lieu de remarquer ce qui suit :

Les données statistiques ont été, autant que possible, empruntées aux comptes nationaux, de manière à permettre une comparabilité suffisante entre pays. Il convient toutefois d'observer que la comparaison ne saurait porter que sur l'évolution des indices dans les divers pays. Cette restriction est d'autant plus importante que déjà les relations entre les niveaux atteints pendant l'année de référence 1958 ne sont pas nécessairement à considérer comme « exactes ».

Le recours aux comptes nationaux implique que l'on a dû se limiter aux chiffres annuels. Les modifications intervenant au cours de l'année ne se reflètent qu'en partie dans les chiffres annuels correspondants et influencent d'ailleurs aussi les résultats de l'année suivante. Ceci rend, en particulier, plus difficile l'appréciation de l'évolution à court terme.

La notion de « valeur ajoutée » diffère de celle de « production industrielle » telle qu'elle est généralement admise pour le calcul des indices mensuels de la production industrielle.

La différence entre valeur ajoutée et production industrielle (au sens des indices de production) est la plus patente pour l'*indice des prix implicite de la valeur ajoutée brute*. Eu égard aux prix effectifs du marché, cet indice néglige, en effet, deux facteurs importants, à savoir les livraisons effectuées à l'intérieur du secteur de l'industrie et les livraisons provenant d'autres secteurs, y compris de l'étranger. Aussi l'évolution de l'indice des prix implicite s'écarte-t-elle de celle des prix du marché; cet écart diffère d'un pays à l'autre, suivant la part relative de la valeur ajoutée dans la production de l'industrie.

La notion de *rémunération des salariés dans l'industrie* ne couvre pas la totalité des salaires inclus dans les prix du marché; en effet, elle

ne comprend pas les salaires inclus dans la valeur des biens et services livrés à l'industrie par d'autres secteurs de l'économie intérieure.

De ces considérations, il ressort qu'une grande prudence s'impose dans l'utilisation des séries présentées. Celles-ci ne sont pas, telles quelles, comparables entre pays et présentent, dans le temps, une évolution différente de celle de séries dont les données ne reposent pas sur la valeur ajoutée, mais sur la production brute.

B. L'évolution en 1969 ⁽¹⁾

Pendant l'année 1969, l'évolution des *coûts salariaux par unité de valeur ajoutée brute* à prix constants, exprimés en monnaies nationales, a été défavorable dans les pays de la Communauté. L'augmentation moyenne, telle qu'elle est estimée, a été à peu près la même partout, oscillant entre 2,5 et 3 % après la réduction enregistrée, sauf en France, en 1968.

L'accroissement de la *rémunération par salarié* a été, en général, bien plus important qu'en 1968. Il a atteint 10,5 % en Allemagne (7,2 % en 1968), 12,5 % en France (12,5 % en 1968), 7 % en Italie (5,5 % en 1968), 10 % aux Pays-Bas (9 % en 1968) et 9 % en Belgique (5,8 % en 1968). L'augmentation considérable constatée en France résulte en grande partie des fortes majorations de salaires consenties au milieu de l'année 1968. Ces majorations ont été beaucoup moins importantes en 1969.

L'évolution de la *production par travailleur*, au cours de l'année, s'est trouvée freinée dans une mesure accrue par le degré d'utilisation déjà élevé des facteurs de production. Ceci apparaît surtout dans les données annuelles relatives à l'Allemagne et aux Pays-Bas; la production de ces deux pays s'est accrue de 7 %, contre 9,1 et 9,7 % respectivement en 1968. En France, l'augmentation bien plus rapide (9,5 %) de la valeur ajoutée brute par travailleur tient presque exclusivement au fait qu'on n'avait enregistré qu'une très faible progression (5,7 %) en 1968, en raison des pertes de production provoquées par les grèves en mai et en juin de la même année.

(1) Le calcul des chiffres qui ont servi de base à l'établissement des graphiques a été achevé le 10 mars.

En *Italie*, l'accroissement de la production par travailleur a été beaucoup plus faible en 1969 (4,5 %) qu'en 1968 (6,8 %). La cause en réside dans les lourdes pertes de production entraînées par les conflits sociaux qui ont marqué le second semestre de 1969. En *Belgique*, l'augmentation, en 1969, de la valeur ajoutée brute par travailleur (6 %) a été presque aussi élevée qu'en 1968 (6,4 %).

En ce qui concerne l'évolution des *coûts salariaux par unité de valeur ajoutée en Allemagne*, il faut insister sur le fait que la hausse de 3 % en marks, enregistrée pour l'ensemble de l'année 1969, — et qui correspond à 5 % si l'on tient compte du changement de parité — n'est nullement représentative de la situation à la fin de 1969, étant donné qu'elle ne reflète que partiellement les importantes majorations de salaires intervenues depuis l'automne 1969 et l'incidence de la réévaluation du mark. En outre, en appréciant l'influence de l'évolution des coûts salariaux sur la capacité concurrentielle de l'industrie allemande, il faut tenir compte du fait que les mesures fiscales introduites en novembre 1968, et qui prévoyaient une taxe de 4 % sur les exportations et une détaxation équivalente des importations, ont été levées en octobre.

Pour mieux apprécier l'évolution des coûts salariaux par unité de valeur ajoutée brute en *France*, il convient à nouveau de souligner que les graphiques ne tiennent pas compte de la suppression, à partir du 1^{er} décembre 1968, de l'impôt de 4 à 5 % sur les salaires. Comme en

Allemagne, la situation à la fin de l'année diffère d'ailleurs de celle qui ressort des chiffres annuels, du fait que ceux-ci n'incluent que partiellement les corrections rendues nécessaires par la dévaluation.

Tout comme dans les pays de la Communauté, l'évolution, dans les pays non membres considérés, des coûts salariaux par unité de valeur ajoutée brute à prix constants a été sensiblement moins favorable en 1969.

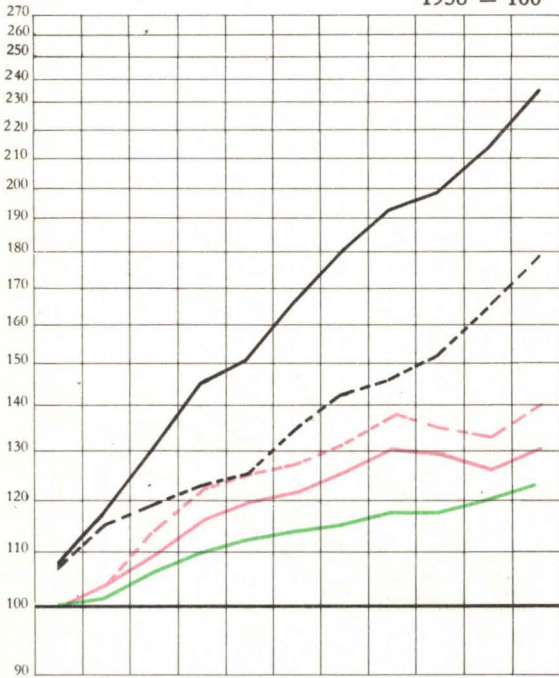
Aux *Etats-Unis*, le taux d'augmentation de la rémunération par travailleur a été à peu près le même en 1969 (6,5 %) qu'en 1968 (6,8 %). L'accroissement de la production par travailleur a cependant été beaucoup plus faible en 1969 (2,5 %) qu'en 1968 (4,5 %), par suite du ralentissement de l'expansion économique. Il en résulte une nette détérioration de l'évolution des coûts salariaux par unité de valeur ajoutée brute; ceux-ci ont, en effet, augmenté de 4 % en 1969, contre 2,2 % en 1968.

Au *Royaume-Uni*, la rémunération par travailleur a marqué une progression un peu plus faible en 1969 (8 %) qu'en 1968 (9,1 %). L'expansion de la production s'est pourtant ralentie dans une mesure importante, tandis que le nombre de salariés a diminué. La production par travailleur a augmenté de 4 % en 1969, contre 7,4 % l'année précédente. Les coûts salariaux par unité de valeur ajoutée brute à prix constants se sont ainsi accrus de 3,5 % (1,4 en 1968).

COÛTS SALARIAUX DANS L'INDUSTRIE

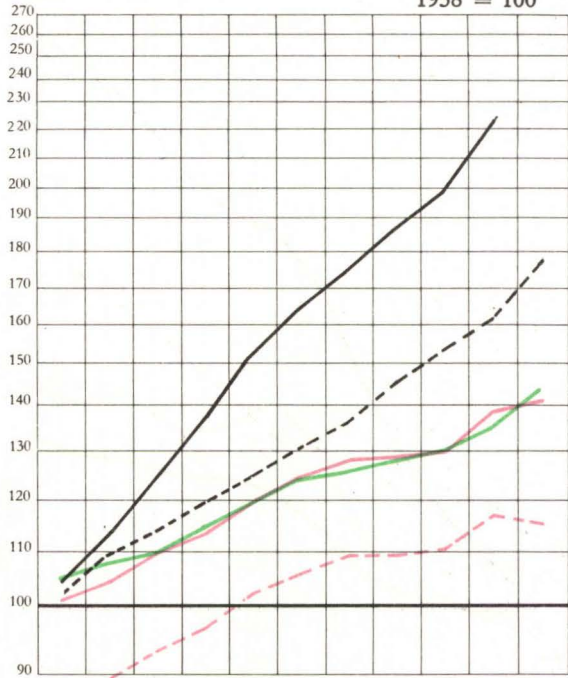
Allemagne

1958 = 100



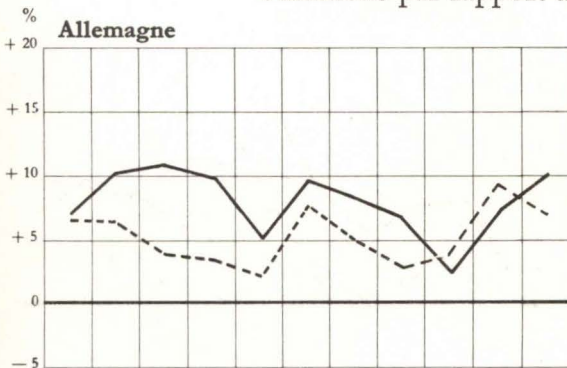
France

1958 = 100

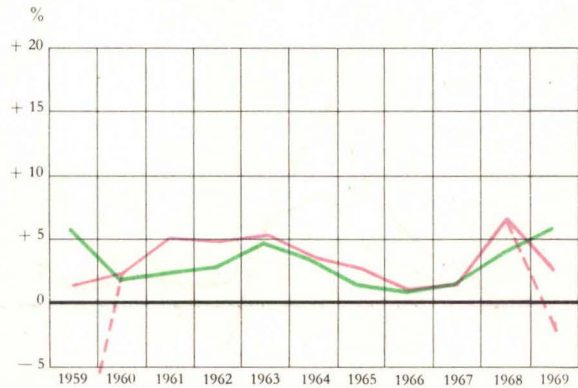
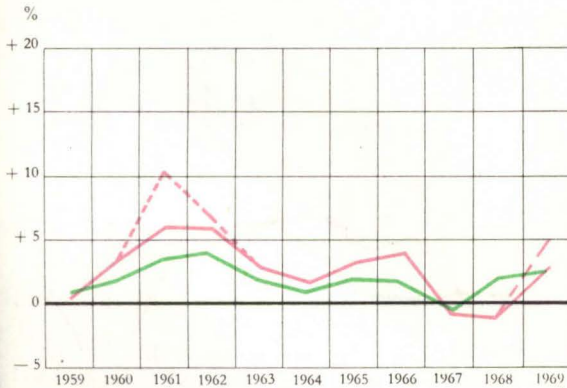
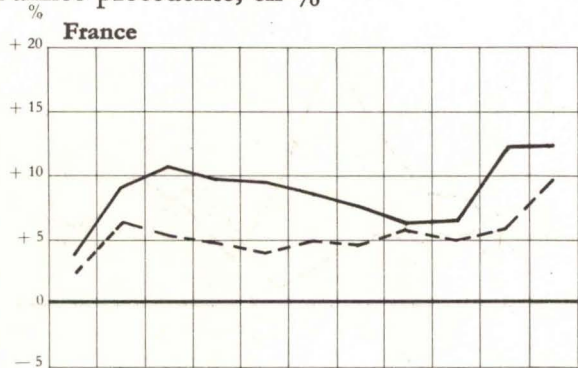


Variations par rapport à l'année précédente, en %

Allemagne

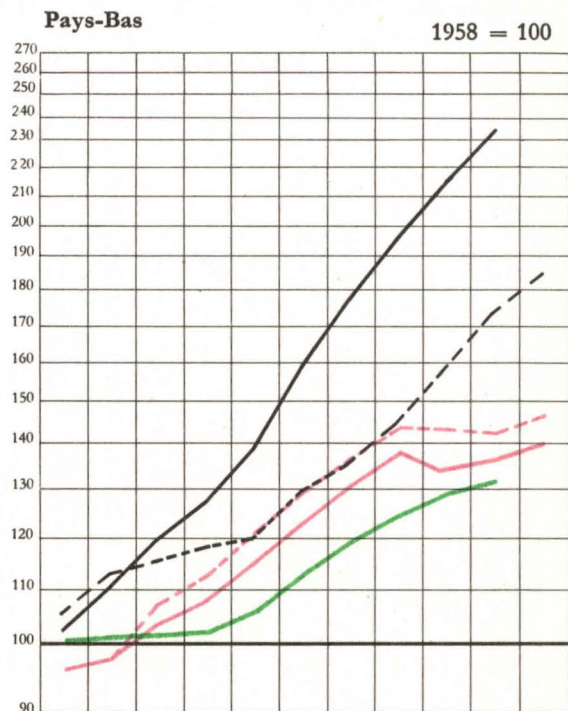
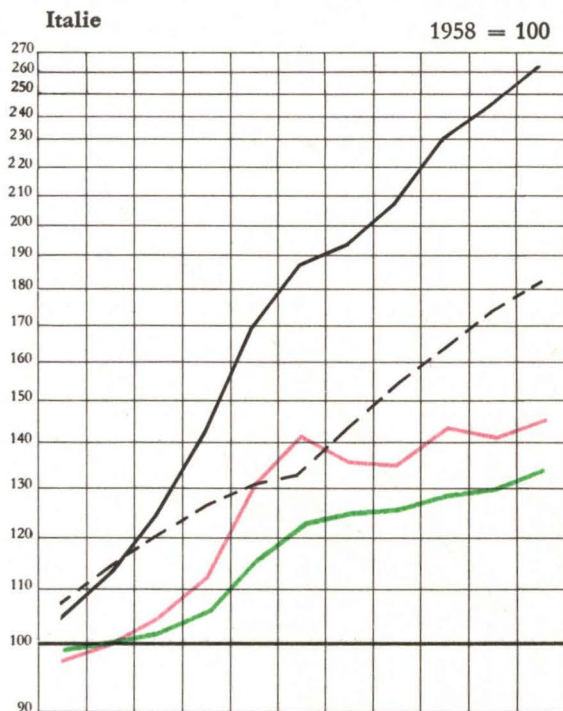


France

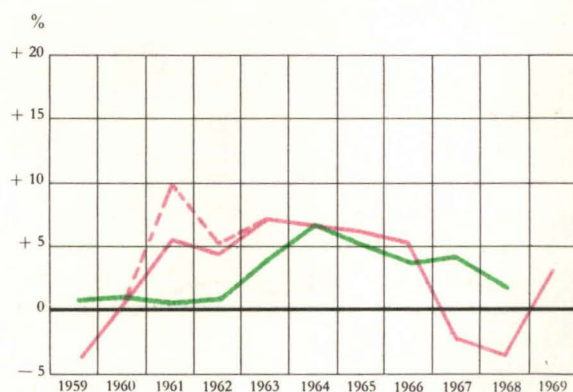
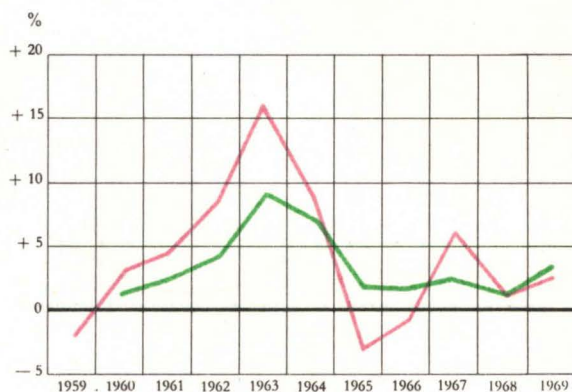
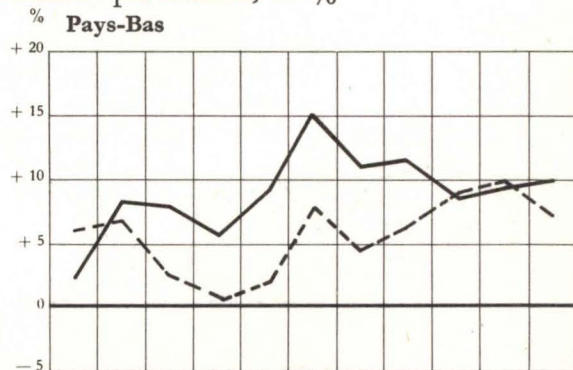
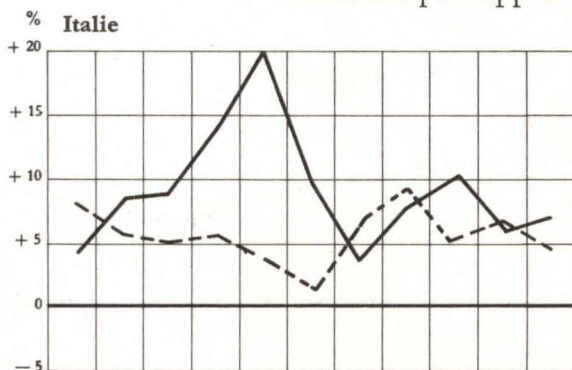


- Rémunérations par salarié
- - - Valeur ajoutée brute (à prix constants) par salarié
- Coûts salariaux par unité de valeur ajoutée brute (à prix constants)
- - - Coûts salariaux par unité de valeur ajoutée brute (à prix constants), corrigés des variations de cours de change
- Indice de prix implicite

COUTS SALARIAUX DANS L'INDUSTRIE

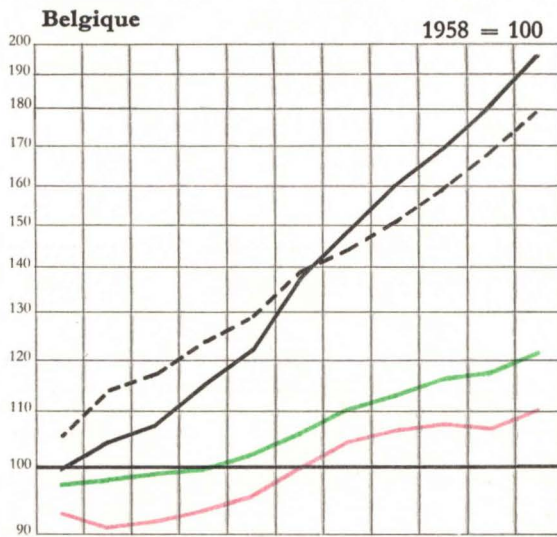


Variations par rapport à l'année précédente, en %

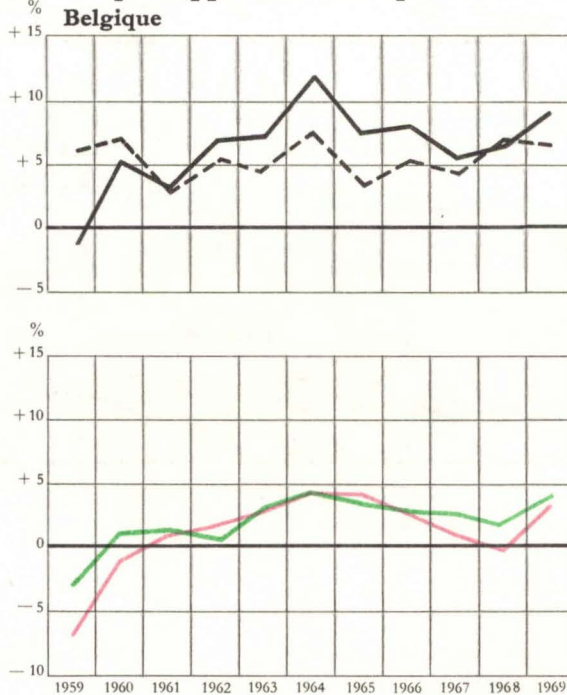


- Rémunérations par salarié
- - - Valeur ajoutée brute (à prix constants) par salarié
- Coûts salariaux par unité de valeur ajoutée brute (à prix constants)
- - - Coûts salariaux par unité de valeur ajoutée brute (à prix constants), corrigés des variations de cours de change
- Indice de prix implicite

COUTS SALARIAUX DANS L'INDUSTRIE

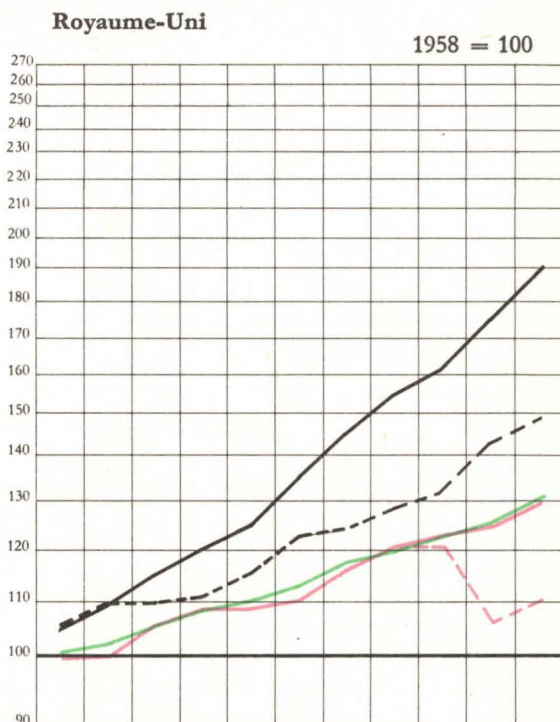
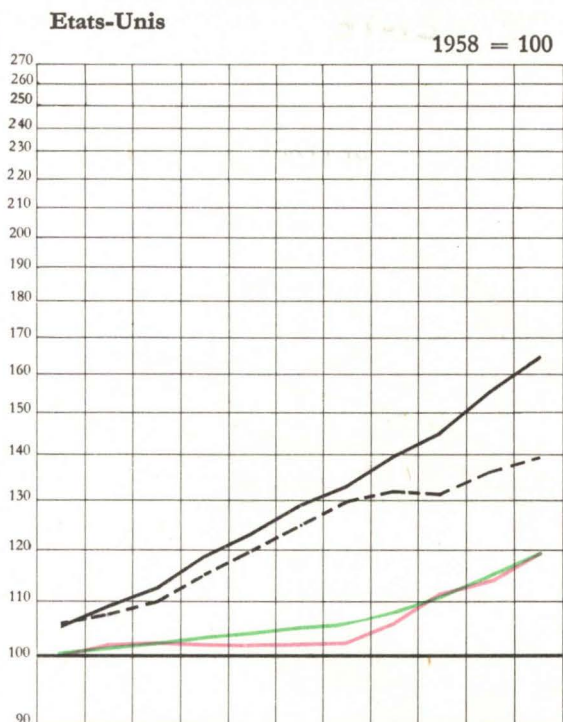


Variations par rapport à l'année précédente, en %

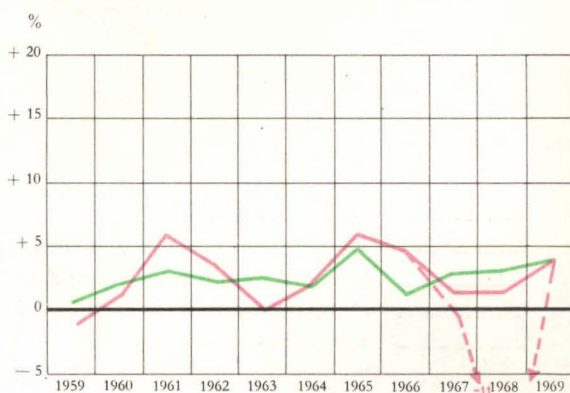
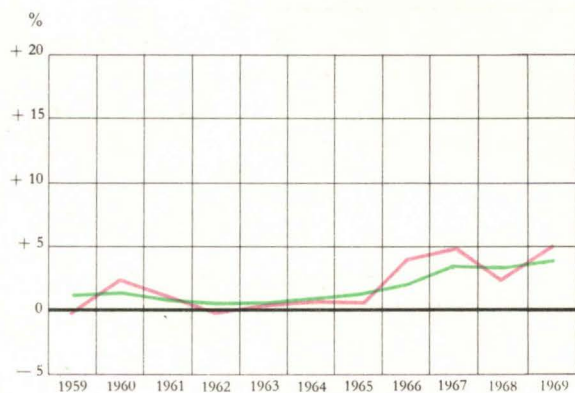
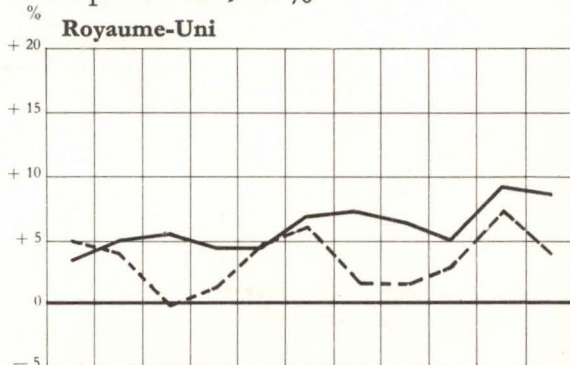
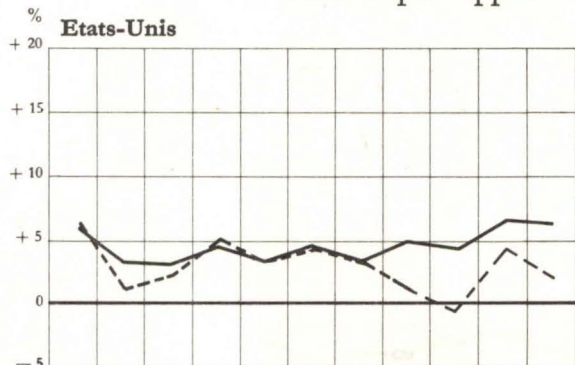


- Rémunérations par salarié
- - - Valeur ajoutée brute (à prix constants) par salarié
- Coûts salariaux par unité de valeur ajoutée brute (à prix constants)
- - - Coûts salariaux par unité de valeur ajoutée brute (à prix constants), corrigés des variations de cours de change
- Indice de prix implicite

COUTS SALARIAUX DANS L'INDUSTRIE



Variations par rapport à l'année précédente, en %



- Rémunérations par salarié
- - - Valeur ajoutée brute (à prix constants) par salarié
- Coûts salariaux par unité de valeur ajoutée brute (à prix constants)
- - - Coûts salariaux par unité de valeur ajoutée brute (à prix constants), corrigés des variations de cours de change
- Indice de prix implicite